

Les relations du Maroc avec l'Amérique du Sud : pour une stratégie de coopération globale et intégrée

JUILLET 2014

**Par M. Mohammed BENHAMMOU, coordonnateur de
l'étude, Mme Fatiha BENLABBAH, MM. Adil
MOUSSAOUI et Azzedine HANOUNE**

*Propriété de l'IRES, ce rapport, de par les opinions qui y sont
exprimées, engage la responsabilité de ses auteurs et pas
nécessairement l'IRES*

Table des matières

PRESENTATION DE L'ETUDE	6
PARTIE I : CADRAGE GENERAL	8
INTRODUCTION	9
1. Paramétrage conceptuel	9
1.1. Amérique du Sud ou Amérique Latine	9
1.2. Concept de coopération.....	11
1.2.1. CONSIDERATIONS GENERALES	8
1.2.2. Une coopération Sud-Sud	9
1.2.3. Coopération au développement	10
1.3. Spécificité de l'objet de l'étude.....	13
2. Présentation de la région	14
2.1. Considérations géographiques et historiques.....	14
2.2. Tendances actuelles.....	16
2.2.1. La démocratisation	13
2.2.2. L'autonomisation géopolitique.....	13
2.2.3. L'intégration régionale	14
2.2.4. L'expansion économique.....	15
3. Convergence des défis et des indicateurs	19
3.1. Défis climatiques et environnementaux et contraintes du développement.....	19
3.2. Les défis sécuritaires de l'Atlantique sud	21
3.3. Indices sociaux et démographiques	23
3.4. Les convergences politiques	23
3.4.1. Les transitions démocratiques.....	24
3.4.2. Le processus de réconciliation	24
4. État des lieux	25
4.1. Éléments structurels	25
4.2. Repères historiques	26
4.3. Relations politique et diplomatique.....	27
4.3.1. Cadre institutionnel.....	27
4.3.2. Les accords régionaux	28
4.3.3. Les accords bilatéraux.....	29
4.3.4. Liens diplomatiques.....	30
4.3.5. Portée des relations Maroc Amérique du sud	31
4.4. Relations économiques Maroc-Amérique du Sud	35

4.4.1.Amérique du Sud : quelques données économiques	36
4.4.2.Maroc - Amérique du Sud : relations commerciales en deçà du potentiel	37
4.4.3.Relations financières faibles entre le Maroc et l'Amérique du Sud	43
5. Conclusion de la première partie.....	44
PARTIE II : ENVIRONNEMENT ET ENJEUX DES RELATIONS MAROC/AMERIQUE DU SUD	45
INTRODUCTION	46
6. L'émergence de l'Amérique du Sud	46
6.1. La pacification et la stabilisation progressives.....	47
6.2. La croissance économique et sociale	47
6.2.1.L'essor économique.....	47
6.2.2.Le développement social.....	49
6.3. La résilience face à la conjoncture internationale	50
6.4. La réévaluation du rôle de l'État.....	52
7. Les enjeux des relations du Maroc avec l'espace sud-américain	53
7.1. L'environnement régional	53
7.2. Les facteurs d'affinité	55
7.3. Les contraintes de développement.....	57
7.3.1.La durabilité de la croissance	57
7.3.2.Le facteur démographique	59
7.3.3.L'emploi	59
7.3.4.Le paradoxe du développement humain	60
7.3.5.Le défi de l'éducation.....	61
7.4. L'intégrité territoriale en tant qu'enjeu des relations du Maroc avec l'espace sud-américain.....	63
7.4.1.Etat de lieux.....	63
7.4.2.L'activisme vénézuélien	65
7.4.3.Le relais espagnol	65
7.4.4.L'élément historico-culturel.....	66
7.4.5.Quelles réponses ?	66
7.5. Le Maroc, hub stratégique.....	67
7.5.1.Les atouts du Maroc.....	68
7.5.2.La présence marocaine en Afrique	73
8. L'environnement et l'évolution des relations économiques entre le Maroc et l'Amérique du Sud	74
8.1. Le contexte à l'aune des transformations géopolitiques et géoéconomiques mondiales	74
8.2. Les contraintes entravant la coopération et l'approfondissement des relations économiques entre le Maroc et les pays d'Amérique du Sud	75
8.2.1.Les faiblesses structurelles	75
8.2.2.Insuffisance de l'offre exportable et faiblesse du dispositif promotionnel au Maroc.....	76
8.2.3.Faiblesse de la plus-value économique et commerciale	77
8.2.4.Les autres contraintes	78
8.3.Les relations Maroc-Amérique du Sud : forces, opportunités et menaces	79
8.3.1.Les forces et les opportunités.....	79

8.3.2. Les risques et les menaces	80
8.4. Le positionnement des partenaires et des concurrents directs du Maroc en Amérique du Sud	81
8.4.1. Les principaux partenaires commerciaux de l'Amérique du Sud	81
8.4.2. Le positionnement sud-américain des grands partenaires économiques du Maroc	82
8.4.3. Le Maroc et la concurrence économique de certains pays nord africains au niveau de l'Amérique du Sud	82
8.5. Les cas spécifiques : Maroc-Brésil et Maroc-Argentine	91
8.5.1. Maroc-Argentine	91
8.5.2. Maroc-Brésil : relations en deçà des attentes	92
9. Conclusion de la deuxième partie	95
PARTIE III : POUR UNE POLITIQUE SUD-AMERICAINE DU MAROC	96
INTRODUCTION	97
10. Mise en place d'une stratégie marocaine	98
10.1. Approche et méthode	98
10.2. Les acteurs	98
10.2.1. Institutions gouvernementales et étatiques	99
10.2.2. Autres institutions publiques	100
10.2.3. Société civile	100
10.2.4. Expertise	101
10.3. Ossature de la stratégie	101
10.3.1. La conception stratégique	101
10.3.2. La définition d'une vision stratégique	101
10.3.3. La définition des priorités	102
11. Les grandes lignes de la politique sud-américaine du Maroc	105
11.1. Renforcement du partenariat politique et diplomatique	106
11.1.1. Le redéploiement diplomatique	106
11.1.2. Suivi et accompagnement	107
11.1.3. Le renforcement des interactions culturelles	107
11.1.4. Impulsion et diversification des relations bilatérales	108
11.1.5. Impulsion des relations multilatérales	111
11.1.6. Mise en exergue de l'espace atlantique commun	112
11.1.7. Mise en place de dynamique de réflexion commune	112
11.2. Partenariat économique et commercial	114
11.2.1. Développer et diversifier l'offre exportable	115
11.2.2. Promouvoir l'investissement local et étranger	117
11.2.3. Renforcer la promotion économique	118
Conclusion	120
Bibliographie	121



PRESENTATION DE L'ETUDE

L'étude entre nos mains propose un diagnostic de l'état des relations du Maroc avec le sous-continent sud-américain. Elle consiste en outre en une feuille de route dans l'objectif de proposer des recommandations à l'intention des décideurs. Il serait ainsi proposé une stratégie pertinente et efficace susceptible de capitaliser sur les atouts du Maroc afin de faire des relations du Royaume avec le sous-continent sud-américain un véritable levier économique et un moyen de renforcer le rôle stratégique du Royaume dans le monde.

La première partie de ce travail porte sur un cadrage général de l'étude de manière à permettre une réflexion sur la structure de ces relations, ses points de force et de faiblesse ainsi que des recommandations pertinentes et adaptées à l'adresse des décideurs.

Dans la deuxième partie, on procèdera à l'analyse de l'**environnement** dans lequel devront évoluer les relations Maroc-Amérique du Sud à l'aune des transformations géopolitiques et géoéconomiques mondiales.

Dans le cadre de la troisième partie, on procèdera à la définition d'une feuille de route afin de mettre en place une stratégie rationalisée, efficace et concertée pour l'Amérique du Sud. Cette stratégie pourra constituer le fondement pour la mise en place d'une Politique sud-américaine du Maroc à travers un **plan d'action** avec des actions concrètes afin de renforcer la position du Royaume en Amérique du Sud.

A decorative graphic consisting of several overlapping, semi-transparent grey shapes that resemble stylized leaves or petals, arranged in a fan-like pattern pointing towards the bottom left. The shapes are layered, with some appearing in front of others, creating a sense of depth and movement.

PARTIE I : CADRAGE GENERAL

Introduction

Dans le cadre de cette première partie et avant d'aborder la question de la coopération entre le Maroc et l'Amérique du Sud, on propose d'examiner le cadre conceptuel de l'étude. Qu'il s'agisse de la coopération ou de l'Amérique du sud, il serait judicieux de bien préciser les enjeux conceptuels de l'étude afin de mieux rendre intelligible le traitement de sa problématique.

Ensuite, on procèdera à une présentation non exhaustive du sous-continent sud-américain, de manière à faciliter la compréhension des spécificités de cet espace géopolitique nécessaires à prendre en compte pour l'élaboration de toute approche de coopération.

A partir de ces données, on procèdera à l'analyse des différents facteurs qui rendent nécessaire le renforcement de la coopération avec l'Amérique du Sud. Il s'agit notamment de défis communs, mais également des éléments de convergence des situations économiques, politiques et sociales qui pourraient favoriser une mutualisation des efforts et un partage d'expérience efficace.

Enfin, une présentation de l'état actuel des relations politiques, diplomatiques et économiques entre le Maroc et les États d'Amérique du Sud. Cet état de lieu devrait nous permettre de relever les points de force et de faiblesse de ses relations.

1. Paramétrage conceptuel

Cette étape est importante dans la mesure où elle permettra de tracer les contours conceptuels de l'étude de manière à ne pas trop élargir son champ. Ainsi, il serait judicieux de procéder aux clarifications suivantes :

- Périmètre de l'étude : L'Amérique du Sud ou l'Amérique Latine.
- Nature du rapport entre un État et un espace géopolitique.
- La description conceptuelle des liens entre les deux espaces (coopération, co-développement...)

1.1. Amérique du Sud ou Amérique Latine

On utilise souvent de manière indifférente les deux appellations Amérique du Sud et Amérique Latine. On verse dans la facilité de désigner le bloc constitué de pays américains autres que les États Unis et le Canada tantôt par « Amérique du Sud », tantôt par « Amérique Latine ». Cette imprécision n'est nullement fortuite. Elle porte en elle-même des préjugés conceptuels assez significatifs. Il s'agirait notamment de voir le monde sud-américain distinct de l'Amérique du Nord comme un bloc culturel et politique homogène parallèle à d'autres ensembles géoculturels (occident, MENA, Asie du Sud-Est).

Cette confusion trouve une certaine origine entre autres dans quelques études des relations internationales qui tendent à faire un amalgame entre les espaces géopolitiques et les ensembles ethnoculturels. En effet, à partir des années 90, le facteur identitaire et civilisationnel a pris une dimension très importante dans les relations internationales à la suite à la fois de considérations historiques et politiques.

Le déclin du bloc de l'Est, qui s'est développé autour d'éléments idéologiques, a eu pour conséquence de voir émerger de nouvelles forces alternatives à l'idéologie en tant que moteurs des relations internationales.

Les conséquences liées à la guerre du Golfe, la guerre en Yougoslavie, l'émergence de l'Islam politique, le retour en force des mouvements d'extrême droite en Europe ; et surtout les attentats terroristes de Septembre 2001, ont contribué à dessiner un monde nouveau où les ensembles géoculturels jouent un rôle primordial.

Les théories sur le choc de civilisations, élaborées notamment par Samuel HUNTINGTON¹ ont contribué à approfondir la place centrale du paramètre civilisationnel et ethnoculturel dans l'évolution des relations internationales.

Plus loin encore, cette confusion trouve aussi son fondement dans l'évolution historique et politique de cette région depuis la période coloniale. En effet, il est à noter que toute la zone géographique au sud des États Unis d'Amérique a constitué un espace d'expansion coloniale des puissances ibériques (l'Espagne, et le Portugal). Il ne s'agissait nullement de systèmes de protectorat se basant sur une convention entre des entités distinctes, mais bel et bien d'une colonisation pure et simple. Les territoires en question étaient considérées comme des terra nullus. De ce fait, ils se sont transformés en véritables possessions des souverains ibériques.

Du point de vue culturel, linguistique et religieux, les États d'Amérique du Sud se sont mus en des prolongements outre-Atlantique de l'Europe latine. L'espagnol et le portugais, ainsi que d'une manière éphémère le français, sont ainsi les langues officielles utilisées, d'où l'appellation « Amérique Latine ».

Les péripéties liées à l'émancipation de l'Amérique Latine du joug du colonialisme ont consolidé l'idée d'un **bloc géoculturel uni**. Les actions de Simon Bolivar au cours du XIXème ont notamment alimenté cette tendance.

L'Amérique du Sud fait partie intégrante de l'Amérique Latine. Il s'agit en l'occurrence d'un espace géopolitique accentué. L'ensemble latino-américain reste un espace disparate dont les contours restent assez imprécis. L'Amérique du Sud, en revanche, est un espace géopolitique assez **compact**, dont les éléments de cohésion, culturel, politique et économique sont assez prononcés.

Nous avons ainsi opté pour cette étude de situer son périmètre dans la coopération du Royaume avec **l'Amérique du Sud**. Il est en effet plus accommodant d'explorer les potentialités de coopération, de recommander des pistes pour une stratégie de coopération avec un espace bien **accentué**, bien intégré également et dont les facteurs de cohésion en font un bloc presque uni.

1.2. Concept de coopération

1.2.1. Considérations générales

Il est difficile de trouver une définition unie et cohérente du concept de coopération internationale. Il recouvre en effet une multitude de réalités et de situations. Il s'agit d'un concept fuyant à caractère relatif subissant le jeu des facteurs idéologiques et politiques².

Son champ sémantique est très large, il peut désigner à la fois un processus, un idéal, un état de fait, mais également un système, une théorie et même un paradigme.

Au-delà de ces considérations sémantiques et conceptuelles, il est clair que dans le cas qui nous intéresse, la coopération se base sur les trois éléments suivants :

- **L'égalité** : il ne s'agit nullement d'une coopération qui recèlerait un rapport de dépendance postcoloniale ou autre. Il s'agirait d'une volonté d'échange et d'entraide qui implique une certaine idée de la réciprocité.
- **Le partenariat** : il s'agirait d'une forme de coopération qui implique la mise en commun, le partage et l'échange de ressources portant sur l'objectif de la prospérité de toutes les parties.
- **La solidarité** : il s'agit, en outre, d'une forme de coopération qui implique la convergence des points de vue sur les questions internationales. Cette convergence fait naître un esprit de solidarité qui implique des attitudes compréhensives à l'égard des agissements des autres parties sur certaines questions.

Dans le cas qui nous intéresse, le concept de coopération est **central et « définitif »** d'autant plus que les rapports en question ne pourraient nullement évoluer vers l'intégration.

Plus concrètement, la coopération entre le Maroc et l'Amérique du Sud revêt par nature deux aspects principaux :

- Elle entre dans le cadre de la coopération Sud-Sud,
- Elle tend naturellement vers une forme de co-développement.

1.2.2. Une coopération Sud-Sud

Selon le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki MOON : « Grâce à la coopération Sud-Sud, il peut être possible de trouver un équilibre entre croissance et équité à l'échelle mondiale. Ces dernières années, la coopération Sud-Sud a continué d'être le moteur d'échanges et de flux financiers soutenus, même dans des situations marquées par une forte instabilité économique, sociale et politique »³

La coopération Sud-Sud est un concept nouveau cherché à mettre en avant un des aspects majeurs des relations internationales durant ces dernières décennies. Il décrit notamment la tendance consistant pour les pays en voie de développement de s'affranchir de la structure dominante des échanges Nord-Sud. Cette structure se caractérisait notamment par une exploitation des ressources naturelles dont regorgent les pays du Sud par les pays développés.

Cette approche de la coopération entre les pays en voie de développement a pris naissance durant les années 50 lors de la conférence de Bandung qui a constitué la base du mouvement des non-alignés et ensuite au sein du groupe des 77. Cependant, d'un outil politique qui a émergé en réaction à la bipolarité des relations internationales, la coopération Sud-Sud s'est transformée en une réelle dynamique économique. L'émergence parmi les pays du Sud de véritables puissances économiques (Inde, Brésil, Chine...) a accéléré cette tendance.

Il est clair que ces nouvelles puissances pourraient, notamment pour les pays africains, constituer une alternative, à certains égards aux puissances occidentales avec qui la coopération s'avèrerait coûteuse aussi bien du point de vue purement financier que diplomatique. Il s'agit en effet, d'une opportunité pour les États en voie de développement à l'instar du Maroc pour procéder à une diversification de l'économie et non sur la simple vente de produits de base et de matières premières utiles pour les industries des pays du Nord.

Le Maroc a indéniablement joué un rôle important dans le développement de cette tendance des relations internationales. Il a, à maintes reprises, manifesté son attachement au principe d'une coopération entre les États du Sud ; il est d'ailleurs l'un des rares pays dans le monde à inscrire la coopération dans sa constitution.

Ainsi, le préambule de la constitution de 2011 dispose que : « Le Royaume du Maroc, État uni, totalement souverain, appartenant au Grand Maghreb, réaffirme ce qui suit et s'y engagerenforcer la coopération Sud-Sud⁴ »

1.2.3. Coopération au développement

La coopération au développement est un concept assez récent dans les relations internationales. Il traduit en lui-même une évolution de la théorie et de la pratique des échanges internationaux dans un sens **moins vertical**. Ainsi, dans les relations Nord-Sud, la coopération au développement tend petit à petit à prendre la place de l'aide ou l'assistance au développement qui a structuré pendant longtemps le cadre des relations internationales.

La coopération permet ainsi d'orienter les échanges internationaux dans un sens plus égalitaire et plus équitable.

Dans le cas qui nous concerne, la coopération au développement permet d'explorer tous les potentiels de croissance que peuvent receler les processus d'échange et de partenariat entre deux espaces qui pourraient s'avérer très complémentaires.

En effet, le Maroc pourrait tirer profit des expériences réussies d'un certain nombre de pays d'Amérique du Sud qui se sont imposés comme des références mondiales en matière de développement. C'est le cas notamment du Brésil qui fait partie des BRICS⁵.

1.3. Spécificité de l'objet de l'étude

L'objet de cette étude est la coopération entre un État souverain à savoir le Royaume du Maroc et un espace régional intégré constitué de plusieurs États. A ce titre, il est indéniable que l'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'elle pourrait comporter plusieurs dimensions :

- **La dimension bilatérale** à travers les relations du Maroc avec chacun des pays composant l'ensemble sud-américain. A ce titre, il serait judicieux de se focaliser principalement sur les relations avec les États les plus importants et les plus emblématiques (tels le Brésil et l'Argentine) afin que ces rapports bilatéraux puissent servir de modèle.
- **La dimension multilatérale** : il s'agit de la coopération entre le Maroc en tant qu'État et les ensembles régionaux sud-américains⁶ mais également des mécanismes de coopération entre les regroupements auxquels appartiennent le Royaume (la Ligue des États Arabes ...) et les regroupements régionaux sud-américains.

En ce qui concerne cette deuxième dimension, il est impératif de se référer à l'expérience du Maroc avec un autre regroupement régional plus intégré à savoir l'Union Européenne. Les leçons tirées du partenariat avec l'UE pourrait guider d'une manière ou d'une autre les conclusions de notre étude.

2. Présentation de la région

Il s'agit ici de bien préciser à la fois une définition de l'Amérique du Sud que de présenter les principales données historiques, économiques et politiques qui caractérisent l'espace sud-américain.

2.1. Considérations géographiques et historiques

L'**Amérique du Sud**, est la partie méridionale du continent américain, qui s'étend, en latitude, jusqu'aux zones polaires Nord et Sud. **Le sous-continent sud-américain** se trouve au Sud et à l'Est du canal de Panama, qui traverse le mince isthme centre-américain et permet à la navigation de joindre les océans Atlantique et Pacifique sans passer par le Cap Horn, à l'extrême-sud du continent.

L'Amérique du Sud fait partie de ce qu'on appelle le **monde nouveau**, suite à la découverte du continent à la fin du XV^{ème} siècle. Elle fut le terrain de luttes de puissances entre différents empires coloniaux avant de tomber sous le joug du colonialisme ibérique.

Si cette région du monde a retrouvé, pour sa majeure partie du moins, son indépendance au XIX^{ème} siècle, elle est restée amplement sous l'influence européenne, notamment ibérique. En effet, les indépendances ont donné lieu à des États oligarchiques dont une partie infime de propriétaires domine l'économie.

Du point de vue, culturel, linguistique et religieux, c'est la culture européenne qui reste dominante. La diversité ethnique et culturelle des pays de la région est totalement niée. **La composante amérindienne** maintenue dans une certaine forme d'embargo⁷.

Par ailleurs, la nature imprécise des frontières héritées de la colonisation a fait sombrer la région dans de multiples guerres interétatiques mais également intra étatiques dont l'enjeu n'est autre que la configuration géopolitique définitive des États de la région.

La difficulté résidait à ce titre à un double niveau :

- Les péripéties liées à la formation des nations. En effet, l'Amérique du Sud constituait quasiment un bloc culturel uni, basé notamment sur l'influence des racines européennes. Si on ajoute cela aux frontières imprécises, il était difficile de concevoir la constitution de nations au sens commun du terme.
- A un niveau intra étatique, la définition d'une forme de l'État était dépendante des luttes entre les centres de pouvoir. Les fédéralistes et les centralistes dans différents pays se livraient à une lutte pour la défense de leurs intérêts réciproques.

L'émancipation des sociétés et des États de l'Amérique du Sud de l'influence européenne est allée de pair avec l'élargissement de **l'influence américaine**. En effet, petit à petit, les États Unis d'Amérique pénétraient cette région en tentant d'en faire sa chasse gardée et de réduire l'influence européenne.

En effet, durant la première moitié du XIXème siècle, les États Unis sont intervenus militairement à plusieurs reprises afin de protéger les régimes politiques qui favorisent leurs intérêts (Cuba, Haïti..).

A partir des années 30, on a assisté à une émergence des États corporatistes à forte connotation syndicale avec une prédominance de partis hégémoniques et de figures charismatiques, à l'image notamment de Juan Perón en Argentine. Il s'agit de régimes populistes qui orientent tout l'appareil bureaucratique de l'État pour la réalisation des objectifs et de la vision du gouvernant⁸.

Ce modèle d'État va entrer en crise à partir des années 60 avec les retombées de la révolution cubaine qui a fait entrer l'Amérique Latine toute entière dans le jeu de la Guerre Froide. Ainsi, des dictatures militaires se sont instaurées ou consolidées dans différents pays (Chili, Argentine, Brésil...) avec l'appui, notamment des États Unis qui ont voulu se prémunir contre toute pénétration soviétique dans le sous-continent. On assiste à une re-patrimonialisation des États au profit des détenteurs du pouvoir.

Cette période autoritaire favorisée par les enjeux de la Guerre Froide, a vu plusieurs gouvernements d'inspiration démocratique (Allende au Chili...) se faire renverser.

Cependant, durant les années 80 et l'affaiblissement progressif du bloc communiste, les États Unis deviennent de plus en plus favorables à la démocratisation des États de la région dans les limites de la protection des leurs intérêts.

Les années 90 ont marqué le point de décollage économique de l'Amérique du Sud lorsque les deux grands pays sud-américains (le Brésil et l'Argentine) ont lancé des politiques volontaristes ayant pour objectif de réussir leur intégration dans l'économie mondiale. Poussés par le paradigme néolibéral, les gouvernements de Carlos Menem en ARGENTINE (1989-1999) et Cardoso au BRESIL (1995-2002) se sont lancés dans la conquête des marchés internationaux tout en attirant les capitaux étrangers. Désormais, le commerce est placé comme pilier de toutes les stratégies de développement économique dans la région. Le Brésil et l'Argentine se sont imposés comme les locomotives à la fois de l'intégration sud-américaine, mais également de la naissance d'un pôle économique et géopolitique très important.

Le rôle prépondérant joué par les institutions financières internationales notamment le FMI et la Banque Mondiale va pousser les États de la région à procéder à une politique de privatisation, mais également à arrêter les subventions des produits de première nécessité et à ouvrir leurs marchés⁹.

Les conséquences sociales de cette réorientation de l'action étatique ont été considérables et ont entraîné de profondes mutations des systèmes politiques. C'est d'ailleurs ce qui nous a donné la configuration politique et géopolitique actuelle de l'Amérique du Sud.

Les États d'Amérique du Sud ont tiré profit également des grandes mutations de la société internationale. En effet, parallèlement à un déclin de la Méditerranée, l'axe Pacifique s'impose peu à peu comme l'axe central des échanges internationaux. Cette tendance a pour origine, le recul constant du poids de l'Europe dans le monde et la montée en puissance des États Unis d'Amérique, du Japon, de la Chine...

2.2. Tendances actuelles

2.2.1. La démocratisation

Les bouleversements géopolitiques que le monde a connu suite aux attentats de Septembre 2001 ont rejailit profondément sur les États d'Amérique du Sud. En effet, le déclenchement de la guerre contre le terrorisme notamment au Moyen-Orient a permis de desserrer l'emprise des États Unis sur la région sud-américaine.¹⁰

Cet état, conjugué aux effets des politiques libérales des années 90, a apporté des changements majeurs dans les configurations politiques et géopolitiques de l'Amérique du Sud. Ainsi, on assiste à une démocratisation rampante de tous ces États¹¹. Cette démocratisation diffère des autres processus de démocratisation qui ont précédé dans la région, dans la mesure où elle est accompagnée :

- d'une large liberté d'expression,
- d'une réhabilitation et d'une insertion de la composante amérindienne, dont les membres dans certains cas ont pu accéder au pouvoir (Evo Morales en Bolivie).

2.2.2. L'autonomisation géopolitique

Parallèlement à la dynamique de démocratisation, on a assisté à un mouvement d'autonomisation des pays du sous-continent. Cette autonomisation s'est faite essentiellement à l'égard de la superpuissance américaine. Elle a contribué également à dessiner les contours d'un bloc géopolitique uni dont les éléments de convergence sont très nombreux. Désormais, les États de la région sont liés par une communauté de destin. Ainsi, toute approche de relations internationales à l'égard de cette région devra indispensablement intégrer cette donnée majeure.

En effet, contrairement à l'Afrique ou à l'Asie, qui se caractérisent par une diversité très poussée qui empêche toute appréhension de ces continents en tant que blocs géopolitiques, l'Amérique du Sud présente tous les éléments d'un ensemble bien cimenté et ce pour les raisons suivantes :

- Les États d'Amérique du Sud présentent des configurations démographiques et ethnographiques convergentes.
- L'Histoire commune : en effet, ce sous-continent a fait son entrée dans l'Histoire moderne à la même période. Cet espace avait été colonisé durant la même époque par deux puissances elles-mêmes très proches l'une de l'autre.
- Les puissances étrangères (États-Unis essentiellement) ont toujours eu une perception globale de ce sous-continent.

Par conséquent, les régimes autoritaires et militaires ont progressivement laissé la place à des régimes civils et démocratiques qui ont œuvré pour le renforcement de la souveraineté populaire et l'indépendance économique. Cette démocratisation a eu pour conséquence de :

- favoriser l'émergence des ensembles économiques qui encouragent l'intégration et la coopération (UNASUR, MERCOSUR, Communauté andine).
- renforcer la tendance vers plus d'ouverture économique à l'égard de divers espaces économiques de par le monde.

2.2.3. L'intégration régionale

De ce fait, l'Amérique du Sud est devenue l'une des régions **les mieux intégrées** économiquement. Cette intégration s'est faite de manière progressive à travers la constitution de deux communautés :

- **Le MERCOSUR** : ou Marché commun du Sud, entré en vigueur en 1991, entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay actuellement suspendu et le Venezuela. La Bolivie a signé son adhésion en décembre 2012, mais il lui manque encore les ratifications des pays membres. A l'origine, cet espace a été créé dans le but de favoriser « *la libre circulation des biens, des services et des facteurs de production, la création d'un tarif extérieur commun, le rapprochement des politiques économiques et l'harmonisation des législations entre les membres* »¹².

Le MERCOSUR représente une bonne partie du PIB de l'Amérique¹³. Il est considéré comme l'espace intégré le plus compétitif et le plus dynamique après l'Union Européenne.

Le MERCOSUR est considéré par ses membres comme une étape et une partie intégrante d'un espace plus large : l'Union des nations sud-américaines (UNASUR).

- La **COMMUNAUTE ANDINE** : créée en 1969 et composée de quatre États à savoir la Bolivie, le Pérou, la Colombie et l'Équateur. Elle a pour objectif principal de parvenir à un développement intégral, et autonome. Comme pour le MERCOSUR, il s'agit d'un espace destiné à intégrer des entités plus larges en Amérique du Sud et en Amérique Latine.

Les quatre États ont pu mettre en place une zone de libre circulation des marchandises et des personnes.

- **L'UNASUR** : l'Union des nations Sud-Américaines constituent l'aboutissement des deux cadres d'intégration interaméricaines (MERCOSUR et communauté andine). S'inspirant de l'Union Européenne, cette union a pour objectif de capitaliser sur les acquis des deux unions douanières existantes pour construire une identité et une citoyenneté sud-américaine et de développer un espace régional intégré.

L'UNASUR a la particularité d'intégrer les douze États de l'Amérique du Sud, totalisant ainsi une population de presque 400 millions et une superficie de plus de 17 millions de km².

Le traité constitutif de l'union a été signé en 2008 à l'occasion du troisième sommet des chefs d'État tenu à Brasilia. Il est entré officiellement en vigueur le 11 mars 2011.

Sur le plan stratégique, l'UNASUR compte parmi ses organes un Conseil de Défense de l'Amérique du Sud (CDS) qui vise à promouvoir la coopération militaire et la défense régionale. L'Argentine, le Brésil, le Chili et la Colombie sont considérés comme les meilleures forces armées d'Amérique du Sud. Le Conseil de Défense n'est pas une alliance militaire conventionnelle comme l'OTAN, mais elle assure une certaine coordination militaire régionale.

2.2.4. L'expansion économique

Sur le plan économique, l'Amérique du Sud connaît depuis quelques années une expansion économique significative. En effet, malgré la parenthèse de l'année 2009 qui a vu le quasi-totalité des États d'Amérique du Sud connaître un taux de croissance négatif, la tendance générale durant les dix dernières années s'est caractérisée par une croissance très élevée.

Tableau : taux de croissance dans les principaux pays d'Amérique du Sud.

Pays	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Argentine	9.0	9.2	8.5	8.7	6.8	0.9	9.2	8.9
Bolivie	4.2	4.4	4.8	4.6	6.1	3.4	4.1	5.2
Brésil	5.7	3.2	4.0	6.1	5.2	-0.3	7.5	2.7
Chili	6	5.6	4.6	4.6	3.7	-1.0	6.1	6.0
Colombie	5.3	4.7	6.7	6.9	3.5	1.7	4.0	5.9
Équateur	8.2	5.3	4.4	2.2	6.4	1.0	3.3	8.0
Paraguay	4.1	2.1	4.8	5.4	6.4	-4.0	13.1	4.4
Pérou	5.0	6.8	7.7	8.9	9.8	0.9	8.8	6.9
Guyana	1.6	-2.0	5.1	7.0	2.0	3.3	4.4	5.4
Suriname	0.5	7.2	11.4	4.0	3.1	7.7	7.3	4.4
Uruguay	11.8	6.6	4.1	6.5	7.2	2.4	8.9	5.7
Venezuela	18.3	10.3	9.9	8.8	5.3	-3.2	-1.5	4.2

Source : Nations Unies¹⁴

3. Convergence des défis et des indicateurs

Plusieurs éléments constituent autant de facteurs qui favorisent un renforcement des relations entre le Maroc et l'Amérique du Sud. Ces éléments consistent dans la convergence des indicateurs et des défis qui font que le Maroc et les États d'Amérique du Sud (certains plus que d'autres) présentent des signes de complémentarités mais également de similitudes susceptibles de faciliter l'implémentation de toute stratégie de coopération.

Nous exposerons et analyserons ce point à travers les trois éléments suivants :

- l'importance du défi climatique et environnemental,
- les défis sécuritaires de la zone atlantique,
- les enjeux de la construction étatique.

3.1. Défis climatiques et environnementaux et contraintes du développement

Tout comme le Maroc, les pays de l'Amérique du Sud sont très exposés aux effets du changement climatique. Ils doivent faire face aux impacts dévastateurs de ces phénomènes. De nombreux observateurs scientifiques et politiques ont tiré la sonnette d'alarme par rapport à cette dégradation. Les bouleversements climatiques touchent particulièrement l'Amérique du Sud en raison du phénomène d'EL Nino qui a eu déjà des incidences économiques et sociales très importantes en portant un coup fatal à l'industrie de la pêche dans la côte Pacifique¹⁵.

L'augmentation des précipitations observée au sud-est du Brésil, au Paraguay, en Uruguay, dans la pampa argentine est allée de pair avec une carence sans précédent dans d'autres régions comme le sud du Chili, le sud du Pérou. Cette variabilité accrue des précipitations a intensifié les périodes de sécheresse menant à de sévères carences en termes d'approvisionnement en eau ou à l'inverse accentuer l'intensité et/ou la fréquence d'épisodes d'inondations. Ces épisodes ont un impact important sur l'économie et le développement en général, car les moyens de subsistance des ménages reposent en grande partie sur les revenus de l'agriculture pluviale¹⁶.

Selon plusieurs études, l'Amérique du Sud a connu une augmentation moyenne des températures de 0.5 à 1 degré Celsius au cours des vingt dernières années. Cette augmentation de températures a eu pour conséquence d'accélérer la fonte des glaciers tropicaux qui ont perdu plus du tiers de leur surface lors de ces dernières décennies.

Ce phénomène est particulièrement préoccupant dans les pays andins comme la Bolivie, le Pérou, la Colombie et l'Équateur où l'accès à l'eau potable ou de production hydroélectrique, représente déjà un enjeu de taille. Compte tenu du réchauffement, les difficultés d'approvisionnement vont vraisemblablement s'accroître dans les années à venir.

Ce défi connaîtra une ampleur sans précédent durant les prochaines années. Selon les différents scénarios climatiques élaborés le continent connaîtra, en effet, une augmentation des températures moyennes allant de 1 à 6 degrés Celsius.

Le cas de l'Amazonie est encore plus emblématique. La sécheresse qui y sévit a un impact direct sur le changement climatique. Jusque-là considéré comme « **humide** », le **premier poumon d'oxygène** de la planète doit désormais faire face aux incendies.

Pour sa part, le Maroc est considéré comme l'un des pays les plus touchés par le phénomène des dérèglements climatiques. En effet, quatre éléments définissent les vulnérabilités naturelles du Maroc à savoir :

- le stress hydrique,
- la fragilité du couvert végétal,
- la désertification,
- la sismicité.

Selon le Plan national de lutte contre le réchauffement climatique¹⁷, les observations sur les dernières décennies attestent de la progression du climat semi-aride vers le Nord du pays. De plus, les projections climatiques prévoient tout au long du XXIème siècle une aggravation de la situation.

Sont également prévues une augmentation de la fréquence des sécheresses au Sud et à l'Est du pays et des orages sur l'Atlas, ainsi qu'une réduction de la durée d'enneigement de l'Atlas. Les impacts des changements climatiques les plus importants portent sur la réduction de la **ressource en eau et l'aggravation de la désertification, sur l'agriculture**, avec en particulier une réduction des récoltes céréalières et la disparition de certaines cultures, et sur la disparition de la biodiversité et l'élévation du niveau de la mer.

On relève, ainsi, une similitude des enjeux et des défis concernant le développement durable du futur entre le Maroc et l'espace sud-américain.

A ce niveau, l'érosion des ressources naturelles écologiques conjuguée aux potentialités énormes de développement économiques mettent en avant un dilemme difficile à résoudre pour ces pays : financer la construction d'infrastructures destinées à stimuler le commerce et sortir des millions de personnes de la pauvreté, en utilisant les revenus de l'exportation des matières premières, mais aussi porter atteinte à l'écosystème déjà fragilisé.

Cet état de fait a porté atteinte aux fondamentaux économiques et politiques de ces pays qui ont été poussés à redéfinir les priorités d'actions publiques.

3.2. Les défis sécuritaires de l'Atlantique sud

Dans l'esprit des chercheurs et des décideurs, l'Océan Atlantique dans sa totalité ne pourrait être considéré comme bloc géopolitique uni. Il s'agit d'un espace géographique très disparate incluant en son sein des espaces très divergents (Europe, Amérique du Nord, Afrique...).

Cependant, certaines parties de cet océan sont considérées comme le terrain d'enjeux géopolitiques et sécuritaires importants.

Il en est ainsi notamment de l'Atlantique Nord qui relie l'Europe à l'Amérique du Nord. L'étroitesse relative de la liaison entre ces deux parties (est et ouest) et l'homogénéité de ces deux ensembles (monde occidental) consacrent un bloc géopolitique uni. La création de l'OTAN, (même si cette Alliance ne se limite pas à l'Atlantique du Nord) a également renforcé cette perception¹⁸.

La région de l'Atlantique Sud est également considérée comme un espace géopolitique par excellence. Cependant, cette caractéristique se limite à la partie ouest c'est-à-dire la côte de l'Amérique du Sud. La largesse de l'espace qui sépare les deux parties de l'atlantique à ce niveau (Afrique et Amérique du Sud) et l'absence de liens et culturels solides entre ces deux extrémités n'ont pas permis l'émergence de cet espace géopolitique qui unifie l'Afrique et l'Amérique du Sud.

En effet, le sud-ouest de cet océan a depuis longtemps été le théâtre de rivalités économiques et politiques entre plusieurs États comme le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine, ainsi que le Royaume-Uni qui est présente sur quelques îles notamment les Malouines. L'enjeu principal de ces luttes a été la présence de ressources halieutiques et d'hydrocarbures¹⁹.

La persistance du contentieux territorial entre l'Argentine et la Grande Bretagne autour des îles Malouines participe à accentuer l'intérêt géostratégique de cette région.

Or, par la force des choses, au regard de toutes les menaces qui pèsent tout au long de la partie sud de l'Atlantique, dépassant de loin la seule partie ouest, il serait temps de reconsidérer cette **absence de consistance conceptuelle** de l'Atlantique-Sud en tant qu'espace géopolitique qui relie l'Afrique à l'Amérique du Sud.

D'ailleurs, le Maroc a toujours été à l'avant-garde de la prise de conscience de la potentialité crisogène de l'Atlantique Sud. Il a, à maintes reprises, appelé à une prise de conscience collective autour des dangers qui guettent cet espace et des opportunités qu'il offre. Parmi les nombreux défis dans cet espace : la piraterie et le narco-trafic :

La piraterie en Atlantique a connu ces dernières années une montée en puissance notamment du côté africain. En effet, il est vrai que c'est la Somalie et les côtes Est-africaines qui dominent le débat sur la piraterie en Afrique. Les opérations de piraterie les plus spectaculaires et les plus médiatisées s'y sont déroulées. Et pourtant, si une répartition par grande zone géographique des grandes attaques laisse clairement voir que c'est l'Afrique qui effectivement arrive en tête suivi du Moyen-Orient, et enfin l'Amérique du Sud, la répartition par pays à l'intérieur de l'Afrique ne place ni la Somalie, ni la cote Est-africaine en tête mais bel et bien le Nigéria avec 42 attaques en 2007, devant la Somalie qui n'aura connu que 31 attaques.

Le narco trafic a également élu domicile dans cet espace. Les cartels notamment de Colombie et les trafiquants de drogue trouvent de plus en plus dans un pays comme la Guinée Bissau un passage privilégié pour pouvoir acheminer leurs produits vers l'Europe. Il s'agit bel et bien de faits avérés²⁰.

Plusieurs facteurs peuvent jouer le rôle d'amplificateurs de la menace d'insécurité dans l'Atlantique Sud et faire de cet espace, une zone privilégiée pour toutes sortes d'activités criminelles :

- la dimension très vaste de cet espace, beaucoup plus grand que l'Atlantique Nord et par conséquent moins maîtrisable. Aussi, la distance entre Le Cap et les côtes brésiliennes avoisine les 6500 Km alors que la distance entre les côtes canadiennes et les côtes espagnoles ne dépasse pas 3500 Km. Le long de la côte atlantique de l'Amérique du Sud est de presque 13000 Km. Ce caractère très vaste pourrait encourager dans le futur les bandes criminelles de toutes sortes à investir cette zone et la transformer en un sanctuaire privilégié pour leurs activités.
- l'absence de mécanisme de défense commune pour l'Atlantique Sud. Contrairement à d'autres espaces maritimes, l'Atlantique Sud est un espace « sans maître » en quelques sortes, vu l'absence d'organisation ou alliance qui s'attelle à le sécuriser.
- l'insécurité qui règne dans les deux espaces qui le limitent, en particulier du côté Est. Le phénomène d'insécurité rampante dans la région sahélo-saharienne qui suit un mouvement déterminé vers l'Afrique de l'Ouest encore fragile, pourrait trouver un espace idéal pour s'élargir et échapper au contrôle des États.

3.3. Indices sociaux et démographiques

D'une manière générale, les études comparatives entre le Maroc et l'Amérique du Sud permettent de tirer les conclusions suivantes :

- En ce qui concerne les indices démographiques, on relève une grande similitude entre le Maroc et la majorité des États d'Amérique du Sud, notamment le Pérou. Il n'y a que par rapport à l'urbanisation qu'on relève un certain décalage entre une Amérique très urbanisée, et le Maroc, dont la population garde de forts relents ruraux.
- En ce qui concerne les indices socio-éducatifs, on relève également une grande similitude. Le Maroc cependant, accuse un grand retard en matière du taux d'alphabétisation.

Le Maroc et les États d'Amérique du Sud font face à des défis sociaux significatifs. A ce niveau, ces pays connaissent des dynamiques politiques et économiques certaines qui pourraient résoudre les problématiques sociales. Les pouvoirs publics dans ces pays ont fourni d'énormes efforts dans ce sens.

3.4. Les convergences politiques

L'évolution politique du Maroc présente plusieurs points de ressemblance avec les pays d'Amérique du Sud.

3.4.1. Les transitions démocratiques

Tout comme le Maroc, les pays d'Amérique du Sud ont connu durant la deuxième moitié du XXème siècle, des poussées d'autoritarisme politique.

En Amérique du Sud, l'échec des modèles politiques et économiques (Perón en Argentine), populistes durant les années 60 et les conséquences de la guerre froide, ont sombré les principaux États de la région dans les méandres de systèmes autoritaires à relents militaires²¹.

Cependant, le Maroc comme les pays d'Amérique du Sud a su, sans opérer des ruptures brutales, mettre fin aux autoritarismes du passé. Au Maroc, le caractère monarchique du régime a contribué à opérer le changement en douceur sans heurts. En Amérique du sud, le retour de la démocratie s'est fait parallèlement à un changement sociétal et culturel et à la fin de la Guerre Froide.

Ainsi, le Maroc et les États d'Amérique du Sud partagent l'expérience d'une transition démocratique à des rythmes divers, mais il s'agit dans tous les cas de chemins significatifs parcourus dans le but de la consolidation et la normalisation démocratique.

3.4.2. Le processus de réconciliation

Ces expériences transitionnelles sont forcément accompagnées de processus de réconciliation avec le passé comme étape décisive de la construction des États-nations modernes et démocratiques.

Comme le Maroc, qui à partir de 2005 a créé l'instance de l'équité et de la réconciliation, les États sud-américains ont, pour la plupart enclenché des processus de réconciliation et de dédommagement.

Brésil : le processus a commencé relativement tardivement. En 2011 ; la présidente Rousseff a décidé le lancement d'investigations sur le terrorisme d'État ayant eu lieu pendant la dernière dictature militaire au Brésil²².

Pérou : en 2001, le président valentin Paniagua a procédé à la création de la Commission de la Vérité et la Réconciliation chargée d'élaborer un rapport sur le conflit armé péruvien entre 1980 et 2000. Au-delà de sa mission principale qui consistait à mener des enquêtes sur la violence commises par le Sentier lumineux et du Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), elle a cherché à analyser les racines profondes de cette violence. Elle a récolté le témoignage de 16985 personnes et a organisé 21 audiences publiques avec les victimes de la violence auxquelles plus de 9500 personnes ont assisté. Le rapport final de la Commission a été rendu public le 28 août 2003 devant le président péruvien Alejandro Toledo²³.

Chili : dans le sillage du procès mené contre l'ancien président le Général Pinochet, une commission nationale sur l'emprisonnement et la torture qui a élaboré le rapport dit Valech qui détaille les violations des droits de l'homme commis sous le régime Pinochet entre 1973 et 1980.

Argentine : la commission nationale sur la disparition des personnes a élaboré un rapport sur les 30 000 cas de disparitions forcées durant la période la junte militaire entre 1973 et 1983.

4. État des lieux

L'analyse des données sur l'état des relations entre le Maroc et les pays d'Amérique du Sud et le constat qui va s'en dégager permettront d'évaluer l'évolution de ces relations.

4.1. Éléments structurels

Un aperçu de l'histoire des relations entre le Maroc et les États de l'Amérique du Sud nous renseigne sur la nature de ses liens, ses points de force et de faiblesse. A ce titre, il est à noter que structurellement, les éléments historiques opèrent leur influence sur le cours de ces liens dans un double sens :

Déphasage historique : on relève que le premier élément du déphasage consiste dans l'entrée dans l'Histoire. Ainsi, si le Maroc a toujours fait partie des grands bouleversements de l'Histoire, (conquêtes romaines, conquêtes musulmane, guerres impériales au XVI et XVIIème siècle), l'Amérique du Sud n'a fait son entrée que tardivement dans l'Histoire.

Ce déphasage s'est accentué notamment avec les décolonisations, opérées en Amérique du Sud dès le début du XIXème siècle, alors que le Maroc n'a été colonisé qu'au début du XXème siècle.

Ainsi, le fait colonial est relativement récent et court dans l'Histoire du Maroc, il est en revanche assez lointain mais plus long dans le cas de l'Amérique du Sud.

- **Déphasage politique et culturel** : L'évolution de chaque entité a suivi un chemin particulier selon plusieurs paramètres. Le Maroc état arabo-musulman, s'est développé dans le sillage d'un ensemble culturel musulman malgré ses forts accents autonomes. L'Amérique du Sud, malgré les fortes attaches avec le monde judéo-chrétien édifiées par l'Histoire, a pu se forger une identité civilisationnelle qui lui est propre. L'autonomisation par rapport à l'Occident constitue d'ailleurs la principale trame de fond de l'Histoire sud-américaine.

4.2. Repères historiques

Les rapports du Maroc avec ce sous-continent datent du XIX^{ème} siècle avec l'existence de consulats sud-américains notamment à Rabat et Tanger. Cependant, jusqu'à une date récente, ces rapports n'ont pas pu s'affranchir de la tutelle des anciennes puissances colonisatrices en particulier l'Espagne et la France.

En effet, jusqu'aux années 60, c'est bien l'Espagne qui avait la charge de représenter les intérêts économiques et consulaires des pays de la région au Maroc.

Au moment des indépendances, les relations diplomatiques formelles ont pris forme bien qu'ils restent assez marginaux. En effet, par son statut d'État nouvellement indépendant, le Maroc a donné sa priorité à l'affermissement des liens avec les puissances coloniales, aux deux superpuissances et aux nouveaux pays du tiers monde qui viennent de recouvrir leurs souverainetés.

Le contexte de Guerre Froide a influencé la nature des rapports entre les pays d'Amérique du Sud et le Maroc (qui, d'ailleurs ne peuvent être appréhendés indépendamment des rapports entre cette région et l'ensemble du Maghreb). En effet, cette période a été caractérisée par les luttes idéologiques, l'appartenance à un camp guidé par une superpuissance. Les États d'Amérique du Sud ont constitué un théâtre axial de cette lutte. L'instabilité qui caractérisait la région et profusion de régimes totalitaires et militaires n'a pas permis le développement de mécanismes de coopération stables et durables²⁴.

Les relations personnelles et les affinités politiques ont joué un rôle significatif dans l'évolution de ces relations. Il en est ainsi durant les années 90, au moment où à l'avantage de relations privilégiées entre Feu Sa Majesté Hassan II et l'ancien président argentin Carlos MENEM, les rapports maroco-argentins ont connu une avancée certaine qui rejaillit encore de manière durable jusqu'à aujourd'hui sur l'état des relations entre les deux pays.

Cependant, il est clair que, malgré leur importance, les relations personnelles ne peuvent pas constituer un élément exclusif pour consolider les relations interétatiques. Il faut suivre une stratégie claire et efficace visant à tirer profit de tous les éléments de convergence tout en créant d'autres.

La visite effectuée par SM Le Roi Mohamed VI fin 2004 constitue à ce titre le signe le plus fort de la dynamisation des relations. Cette visite fut suivie par un ballet diplomatique de la part de l'Algérie et le Polisario dans le but d'effacer les acquis de cette visite historique notamment en ce qui concerne la défense de la marocanité du Sahara.

Il est à noter que les relations entre le Maroc et l'Amérique du Sud ont été pendant longtemps dominées par le prisme de la cause de l'intégrité territoriale. Sur ce point, l'Amérique du Sud continue à présenter aux ennemis de l'intégrité territoriale un terrain fertile pour un appui à leurs thèses.

En effet, pour des raisons historiques et idéologiques, certains États ont joué le rôle d'intermédiaire de l'Algérie dans la région afin de « convaincre » les régimes socialistes d'appuyer les thèses algériennes. Il en est ainsi notamment de Cuba qui a longtemps fait figure de porte-drapeau des positions anti-marocaines.

Par ailleurs, la visite Royale de 2004 a facilité la mise en place d'une base importante de coopération avec la signature d'un Accord-cadre MAROC-MERCOSUR qui inclut la concession réciproque de préférences commerciales. Conformément à cet accord, Rabat a abrité, les 8 avril et 23 septembre 2008, des réunions au niveau d'experts qui ont été consacrées à l'échange d'informations sur les opportunités de renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux parties, le cadre macroéconomique et les réformes économiques engagées de part et d'autre, ainsi que les politiques commerciales, tarifaires et sectorielles mises en application.

Sur le plan bilatéral, le Maroc et bon nombre de pays sud-américains ont procédé à la création de Commissions mixtes de coopération.

D'autre part, l'intérêt porté par le Maroc à cette partie du monde, s'est manifesté à travers le rôle qu'il a joué pour la tenue du 1er Sommet Amérique du Sud-Pays Arabes, à Brasilia, en mai 2005 et à travers son implication dans les différents fora qui ont suivi ce sommet.

4.3. Relations politique et diplomatique

S'agissant des relations politiques et diplomatiques à dimensions aussi bien bilatérales que multilatérales, on se penche sur les cadres institutionnel et diplomatique de ces relations, avant de proposer un bref aperçu analytique sur la structure de ces relations

4.3.1. Cadre institutionnel

Depuis son indépendance, le Maroc a tissé des relations politiques, économiques et institutionnelles avec plusieurs pays de l'Amérique du Sud. La politique de proximité du Royaume a été concrétisée par la mise en place de plusieurs représentations diplomatiques et de consulats honoraires dans cette région. Plusieurs Commissions mixtes de coopération ont été, en outre, créées par le Maroc et certains pays latino-américains.

Les relations du Maroc avec les pays d'Amérique du Sud ont connu une impulsion particulière en 2004 suite à la Visite d'Etat de Sa Majesté Le Roi Mohamed VI dans le cadre d'une tournée Royale dans la région, au cours de laquelle il a rendu visite au Mexique, au Brésil, au Pérou, au Chili et à l'Argentine²⁵.

Sur le plan économique, plusieurs accords ont été conclus entre les deux parties. Outre leur insuffisance, ces accords restent toutefois soit limités à quelques pays. De plus, un nombre non négligeable, parmi ces accords, n'est pas opérationnel, rarement actualisé ou limité à quelques mesures.

D'une manière générale, ces accords peuvent être regroupés en deux grandes catégories : accords régionaux ou bilatéraux.

4.3.2. Les accords régionaux

Dans le cadre du renforcement de la coopération multilatérale avec l'Amérique du Sud, le Maroc veille à maintenir des relations de partenariat et de coopération avec plusieurs organisations régionales. Il est ainsi membre observateur auprès de certaines organisations régionales, en particulier²⁶ :

L'Organisation des Etats Américains qui regroupe 34 pays du continent américain²⁷. Le Maroc bénéficie du statut de membre observateur depuis 1981. A travers ce statut, il veille à promouvoir un échange dans les domaines d'intérêt commun, notamment ceux relatifs à la coopération économique.

L'Association des Etats des Caraïbes²⁸ : Malgré l'éloignement par rapport à la région des Caraïbes, le Maroc manifeste un intérêt pour cette région. Il bénéficie du statut de membre observateur depuis novembre 1997. Un Accord de Coopération entre l'Association des Etats des Caraïbes et le Maroc a été signé le 12 décembre 1999 à Panama City en vue d'asseoir les bases d'une coopération solide et diversifiée entre les deux parties.

Le Marché Commun du Sud (MERCOSUR), qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Un Accord-Cadre commercial a été signé entre le Maroc et ces pays, à l'occasion de la visite de Sa Majesté Le Roi Mohamed VI en 2004 de l'Amérique du Sud, qui inclut la concession réciproque de préférences commerciales, semblable à celui souscrit par la sous-région avec l'Egypte en juillet 2004.

Des réunions ont été alors organisées par les experts par la suite pour l'échange d'informations sur les opportunités de renforcement des relations économiques et commerciales entre le Maroc et le MERCOSUR. Un accord de libre échange est toujours en négociation entre les deux parties.

La Communauté des Caraïbes (CARICOM)²⁹: Le Maroc a abrité la première réunion avec les Etats membres de la CARICOM, les 16 et 17 juillet 2007, à Rabat en vue de renforcer les liens de coopération avec les pays membres de cette entité régionale. Plusieurs axes prioritaires de coopération ont été alors identifiés, en particulier le tourisme, l'artisanat, la pêche, l'éducation et les micro-crédits.

L'accord relatif au système global de préférences commerciales : Le Maroc a accédé à l'accord relatif au système global de préférences commerciales (SGPC) en 1998 après l'avoir ratifié en 1993. Il s'agit d'un instrument intergouvernemental pour promouvoir et régulariser les échanges commerciaux et le développement de la coopération économique entre les pays en développement, notamment latino-américains. Les pays signataires s'accordent mutuellement des préférences tarifaires sur une base réciproque. Le 3^{ème} Cycle de négociations du SGPC (Cycle de São Paulo) a eu lieu le 15 décembre 2010 à Foz do Iguaçu au Brésil. Les signataires de l'acte final de ce Cycle sont, outre le Maroc, l'Argentine, le Brésil, Cuba, l'Inde, l'Egypte, l'Indonésie, la République de Corée, la Malaisie, le Paraguay et l'Uruguay.

Au-delà de ces groupements sous-régionaux, l'intérêt porté par le Maroc à cette partie du monde se manifeste aussi à travers sa participation active dans le cadre de Sommets réunissant les pays de l'Amérique du Sud à certaines sous-régions. C'est le cas des **Sommets "Pays Arabes-Amérique latine"**, qui ont pour principal objectif la promotion du commerce et de l'investissement entre les deux parties. Le premier Sommet a été tenu à Brasilia en mai 2005 ; le deuxième à Doha au Qatar en mars 2009 et le troisième à Lima au Pérou en octobre 2012.

Afin de stimuler les échanges économiques, touristiques et culturels entre les pays arabes et le Brésil, une Chambre de commerce arabo-brésilienne a été mise en place dans ce cadre. Cette chambre est membre de l'Union Générale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des pays arabes.

Toujours dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le Maroc participe également aux **Sommets Amérique du Sud - Afrique** (ASA). Le Maroc a participé au premier Sommet tenu en 2006 à Abuja au Nigeria, au deuxième Sommet en 2009 à l'île de Margarita au Venezuela et au troisième Sommet qui s'est tenu en février 2013 à Malabo, en Guinée équatoriale.

Ayant comme principal objectif le renforcement des relations entre les deux régions, notamment économique, l'ASA regroupe 66 États, les 54 pays d'Afrique et 12 d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Bolivie, Colombie, Chili, Équateur, Guyane, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela)³⁰.

4.3.3. Les accords bilatéraux

Le Maroc a conclu plusieurs accords commerciaux bilatéraux avec les pays de l'Amérique du Sud suivants³¹ :

- **Brésil** : Accord commercial du 17 février 1983, ratifié et entré en vigueur le 28 mai 1993 concernant tous les produits originaires des deux pays. Les échanges commerciaux sont soumis au droit commun, sur la base de la clause de la nation la plus favorisée. La durée de l'accord porte sur 5 ans, renouvelable par tacite reconduction.

- **Argentine** : Accord de coopération commerciale, économique et technique, signé le 18 mars 1987. Les échanges commerciaux des produits originaires des deux pays sont soumis au droit commun, sur la base de la clause de la nation la plus favorisée.
- **Colombie** : Accord commercial signé le 22 juin 1995. Les échanges commerciaux sont soumis au droit commun, sur la base de la clause de la nation la plus favorisée. La durée de l'accord porte sur 5 ans, renouvelable par tacite reconduction.
- **Cuba** : Accord ratifié le 30 août 1976, concernant tous les produits originaires des deux pays. Les échanges commerciaux sont soumis au droit commun, sur la base de la clause de la nation la plus favorisée. La durée de l'accord porte sur 3 ans, renouvelable par tacite reconduction.
- **Paraguay** : Accord commercial du 30 octobre 2000. Les échanges commerciaux sont soumis au droit commun, sur la base de la clause de la nation la plus favorisée. La durée de l'accord porte sur 5 ans, renouvelable par tacite reconduction.
- **Uruguay** : Accord commercial du 24 mai 1999. Les échanges commerciaux sont soumis au droit commun, sur la base de la clause de la nation la plus favorisée. La durée de l'accord porte sur 5 ans, renouvelable par tacite reconduction.
- **Salvador** : Accord commercial du 21 avril 1999. Les échanges commerciaux sont soumis au droit commun, sur la base de la clause de la nation la plus favorisée. La durée de l'accord porte sur 5 ans, renouvelable par tacite reconduction.

4.3.4. Liens diplomatiques

En ce qui concerne les relations diplomatiques, il est à noter que le Maroc ne dispose, depuis la fermeture de son ambassade à Caracas, que d'un réseau de cinq ambassades en Amérique du Sud sur 12. Il s'agit d'un taux de couverture inférieur à 50%.³² Il s'agit des ambassades accréditées à :

- Buenos Aires (Argentine)
- Santiago (Chili)
- Brasilia (Brésil)
- Lima (Pérou)
- Bogota (Colombie)

En revanche, sept pays sud-américains sont représentés directement à Rabat à savoir :

- Argentine,
- Bolivie,
- Brésil,
- Chili,
- Paraguay,

- Pérou,
- Venezuela

En revanche, trois autres sont représentés via leurs ambassades accréditées dans d'autres pays. Il s'agit de :

- Équateur (Italie),
- Colombie (Espagne),
- Uruguay (Espagne).

Cette faiblesse de la couverture diplomatique marocaine ne pourrait qu'avoir des incidences néfastes aussi bien sur le cours des relations bilatérales avec chacun de ses États, mais également sur les intérêts vitaux du Royaume, tout particulièrement l'affaire du Sahara marocain.

4.3.5. Portée des relations Maroc Amérique du sud

4.3.5.1. Préférence du cadre bilatéral

Contrairement aux États d'Amérique du Sud, le Maroc n'est que **faiblement intégré** dans les regroupements régionaux de son environnement immédiat.

Ce constat n'est pas le résultat d'un manque d'ouverture de la part du Royaume vers son environnement extérieur, mais à certains facteurs liés à l'absence de dynamique d'intégration régionale.

En effet, qu'il s'agisse de l'UMA, de la ligue Arabe ou de la communauté africaine, il n'existe pas dans l'environnement régional et continental du Maroc, un espace d'intégration économique parallèle à ceux de l'Amérique du Sud.

De ce fait, les relations du Maroc et ses voisins avec l'espace sud-américain obéissent à des logiques bilatérales. L'aspect multilatéral se limite, en effet, aux sommets Amérique latine- monde arabe et les sommets Amérique latine-Afrique qui restent des forums de rencontre sans apports concrets.

De par son profil diplomatique, le Maroc a toujours favorisé le cadre bilatéral comme un mode privilégié de sa politique étrangère. Ainsi, en raison de plusieurs facteurs d'ordre notamment historique liés notamment à :

- son retrait de l'organisation de l'Unité Africaine devenue Union Africaine.
- du rôle prépondérant du chef de l'État dans la conduite de la politique étrangère. En effet, les relations personnelles jouent un rôle prépondérant dans les relations internationales.

- le déficit des autres cadres régionaux à savoir l'Union du Maghreb Arabe et la Ligue Arabe qui ne milite pas pour une approche multilatérale.

Tous ces facteurs font que le Maroc a privilégié le mode bilatéral dans ses relations internationales.

Si on analyse le niveau des relations du Maroc avec les États d'Amérique du Sud, on pourrait dégager un constat **contrasté**. A ce niveau, on pourrait classer les États sud-américains selon leurs relations avec le Maroc en trois catégories :

- **Niveau 1** : Brésil, Argentine, Colombie, Pérou, Chili
- **Niveau 2** : Uruguay, Paraguay, Bolivie, Équateur
- **Niveau 3** : Venezuela

Afin d'évaluer l'état des relations bilatérales du Maroc avec les États sud-américains, il est nécessaire de prendre en compte les éléments suivants :

- La reconnaissance ou non de l'entité de la « RASD »,
- Intensité des échanges commerciaux,
- Richesse du cadre de coopération,
- Cadre diplomatique (échanges de visites, représentations diplomatiques).

Niveau 1

En ce qui concerne le niveau 1, Le Maroc dispose de représentations diplomatiques dans tous ces États, dont aucun ne reconnaît la « RASD ».

A ce niveau, on relève que le Maroc dispose de cinq ambassades en Amérique du Sud (après la fermeture de son ambassade à Caracas).

- Buenos Aires (Argentine), Santiago (Chili), Brasilia (Brésil), Lima (Pérou), **Bogota (Colombie)**

En revanche, quatre pays sud-américains sont représentés directement à Rabat :

- Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Pérou, Venezuela

Trois autres sont représentés via leurs ambassades accrédités dans d'autres pays. Il s'agit de :

- Équateur (Italie), Colombie (Espagne), Uruguay (Espagne)

En outre, les échanges commerciaux sont relativement importants en comparaison avec les autres.

Ce constat est d'ailleurs à relativiser puisqu'on pourrait relever les dérogations suivantes :

- Les échanges avec le Chili qui s'avère un partenaire politique viable, sont anormalement bas : le Chili est le huitième client et septième fournisseur du Maroc en Amérique sur un total de 10.
- La Colombie est le sixième client et le huitième fournisseur du Maroc.

On pourrait avancer, à partir de ce constat, que le Maroc sous-exploite ses relations amicales avec les deux pays. Des efforts devraient être fournis dans ce cadre, surtout si on sait que le Chili fait partie des grandes économies émergentes qui connaissent des niveaux de croissance très importants.

D'un autre côté, quatre parmi ces États ont fait partie du périple qu'a effectué Sa Majesté Le Roi Mohamed VI en 2004 en Amérique latine. Il s'agit du Brésil de l'Argentine, du Chili et du Pérou.

Il se trouve également que la dynamique des échanges de visites avec ces États est plus prononcée qu'avec les autres.

Niveau 2

Le Maroc ne dispose d'aucune représentation diplomatique dans les territoires de ces États. En revanche, deux pays sont représentés directement à Rabat à savoir la Bolivie et le Paraguay et les autres de manières indirectes à travers leurs ambassades dans des pays voisins.

Les quatre États de ce groupe reconnaissent la « RASD » affichant ainsi de principe une position contraire aux intérêts du Maroc dans la question du Sahara. La dynamique des échanges commerciaux avec ces États est très faible à l'exception de l'Uruguay troisième fournisseur du Maroc en Amérique du Sud.

Ces États n'affichent pas pourtant une attitude ouvertement hostile au Maroc. Il est ainsi nécessaire d'explorer les pistes pour un rapprochement avec ces États à travers notamment l'implication de la société civile. Le volet commercial et économique est également à explorer. En effet, ces États sont connus par leur degré d'ouverture et leurs dynamiques économiques (Équateur, Uruguay).

Le Maroc dispose d'ailleurs de plusieurs atouts susceptibles de contribuer à lever les obstacles à un rapprochement avec ces pays.

Niveau 3

Pour plusieurs facteurs, on a choisi de mettre le Venezuela seul à ce niveau. L'activisme diplomatique **particulièrement nuisible** au Maroc de ce pays justifie largement cette donne.

A titre de rappel, le Maroc ne dispose plus d'ambassades à Caracas depuis sa décision de fermeture de son ambassade prise en 2009. De son côté, le Venezuela garde toujours son ambassade à Rabat.

Les relations commerciales n'ont pas pâti de cette dégradation dans les relations bilatérales. Le Venezuela demeure le troisième client et le quatrième fournisseur du Maroc.

Faiblesse du cadre multilatéral

Comme précisé précédemment, le cadre multilatéral de la coopération avec les États d'Amérique du Sud est particulièrement pauvre. En effet, la léthargie de l'UMA, la faiblesse de la Ligue Arabe et l'absence du Maroc de l'Union Africaine sont autant de facteurs qui affaiblissent le cadre multilatéral de la coopération internationale du Maroc. Certes, le Maroc est un membre actif des sommets Amérique du Sud – Monde arabe et Amérique Latine – Afrique. Cependant, il ne s'agit en l'occurrence que de forums de rencontres qui n'ont pas encore débouché sur des dynamiques réelles et effectives.

Vu l'importance du cadre multilatéral et bi-région dans le monde régional, le Maroc se doit de faire la promotion d'un regroupement géopolitique réunissant les États de l'Atlantique. Ceci permettra au Maroc de compenser des logiques multilatérales fiables dans son environnement et de se poser en tant qu'acteur de premier ordre.

Dans ce cadre, on pourra s'appuyer sur plusieurs acquis diplomatiques. En effet, le Maroc est membre observateur de plusieurs organisations régionales telles que l'OEA (Organisation des États Américains) qui regroupe les États de l'Amérique du Sud, des Caraïbes, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Nord.

En guise de conclusion, on pourrait avancer que les relations du Maroc avec les États d'Amérique du Sud sont assez **contrastées**. Cependant, on pourrait avancer que dans l'ensemble, ces relations sont destinées à être renforcées. Aucun facteur objectif ne devrait y faire obstacle ; il faudrait ainsi l'élaboration d'une réelle stratégie de pénétration diplomatique, économique et culturelle afin de tirer profit des énormes potentialités qui se présentent à ce niveau.

En revanche, les éléments constitutifs des contraintes devraient être subjugués à ce niveau :

- La faiblesse des échanges humains : en effet, il n'existe pas à vrai dire une véritable communauté marocaine en Amérique du Sud. Le nombre de nationaux dans ce sous-continent est assez faible. Réciproquement, le nombre de sud-américains au Maroc est insignifiant. Le contact se fait notamment au niveau de l'Espagne où les deux communautés sont très importantes. C'est sur ce terrain, que les efforts devraient se faire afin de consolider le rapprochement avec ces États.
- Le facteur culturel s'avère à priori un obstacle entre deux mondes culturellement distants. Cependant, dans le fond, l'échange culturel pourrait être renforcé à partir de deux leviers majeurs :
 - ✓ L'existence d'une composante arabe de la culture sud-américaine,
 - ✓ La composante andalou-ibérique de la culture marocaine.

4.4. Relations économiques Maroc-Amérique du Sud

L'objet de cette partie est de faire un bilan économique des relations entre le Maroc et l'Amérique du sud. Outre l'aspect financier, qui reste d'ailleurs caractérisé par sa faiblesse, le volet commercial de ces relations sera largement étalé.

Comme il sera montré en détail par la suite, les échanges commerciaux avec l'Amérique du Sud sont en progression. Ils représentent désormais 5,1% en 2012 du commerce extérieur du Maroc avec le Monde contre 3,2% en 2000. Le Brésil reste de loin le principal partenaire commercial du Maroc au niveau de cette région. Il puisqu'il demeure le premier fournisseur et le premier client a. Il contribue au 2/3 des échanges commerciaux avec cette région.

Toutefois, le Maroc enregistre un déficit commercial avec l'Amérique du Sud (5 milliards de dirhams en 2012). En fait, chaque année, la balance commerciale entre le Maroc et cette région accuse un déficit de 4,5 milliards en moyenne.

La structure du commerce extérieur montre qu'elle est concentrée sur quelques produits. En effet, les importations du Maroc en provenance de cette région sont constituées essentiellement de produits agricoles (maïs, blé, orge, sucre, ...). Quant aux exportations, elles restent dominées par les phosphates et ses dérivés. Ces derniers atteignent parfois même la quasi-totalité des exportations du Maroc (Uruguay, ...).

Pour ce qui est des relations financières, elles sont quasi-absentes entre le Maroc et les pays de l'Amérique du sud. Le Brésil reste le seul pays qui a réalisé quelques opérations d'investissements au Maroc. Celles-ci ont d'ailleurs concerné le secteur des phosphates et ses dérivés.

L'ensemble de ces éléments seront analysés plus en détail dans ce qui suit. Il s'agit, dans un premier temps, de donner un aperçu sur quelques caractéristiques économiques de l'Amérique du Sud. Une analyse plus détaillée concernera ensuite les échanges commerciaux et les relations financières du Maroc avec cette région au cours de la période (2000-2012).

4.4.1. Amérique du Sud : quelques données économiques

Avec une population d'environ 400 millions d'habitants, soit 8,5% de la population du globe, et 9,2% de la richesse mondiale créée en 2012, l'Amérique du sud s'impose comme une zone clé de l'économie mondiale et une des régions émergentes les plus dynamiques. Elle a enregistré une expansion continue de son produit intérieur brut (PIB) entre 2000 et 2010, avant de se replier à 4,3% en 2011 à 3,1% en 2012 sous l'effet de la récession économique mondiale³³.

Cette région regroupe un ensemble de pays dont le niveau économique est très variable d'un pays à l'autre, tant au niveau du PIB, des partenaires commerciaux, des produits exportés, de l'inflation, de la pauvreté/richeesse, ...³⁴.

La croissance économique de la région a permis à l'ensemble de l'Amérique du sud d'améliorer ses positions dans le classement des économies mondiales. Le PIB du Brésil et l'Argentine dépasse celui de la France. En y ajoutant le PIB des autres trois nations sud-américaines (la Colombie, le Chili et le Pérou), ce groupe des cinq économies les plus dynamiques de la région équivaut de celui de l'Allemagne³⁵.

Le Brésil est une grande puissance démographique, économique, territoriale et géopolitique. Avec une superficie de 8,5 millions km² (quinze fois la superficie de la France) et une population de 201 millions d'habitants, le Brésil constitue de loin la première économie de la région. Son PIB dépasse les 2500 milliards de dollars. Il est positionné actuellement comme la sixième plus grande économie au niveau mondial³⁶, devançant de grands pays comme la Grande-Bretagne et l'Italie.

Plus de 45% des actifs sont employés dans l'industrie brésilienne notamment l'aéronautique, les industries minières et l'exploitation pétrolière. Il est premier producteur mondial de l'éthanol (biocarburant à base de canne à sucre). Il est aussi premier exportateur mondial de soja, de sucre, de bœuf, de tabac et de jus d'orange. Le Brésil est l'un des importants exportateurs mondiaux de produits énergétiques après la découverte en 2007 d'un important gisement pétrolier offshore et du gaz naturel³⁷.

L'Argentine, deuxième PIB de la région, se situe au 25^{ème} rang mondial. La Colombie, le Chili et le Pérou suivent pour se positionner respectivement aux 33^{ème}, 41^{ème} et 48^{ème} rangs.

Au niveau du commerce extérieur, des pays de la région comme l'Argentine, la Colombie, le Venezuela et l'Équateur exportent davantage de pétrole qu'ils n'en importent. Quant à la Bolivie, le Chili et le Pérou, les minerais occupent une part non négligeable de leurs exportations dans les économies.

Malgré les performances sur le plan économique au cours des dernières années et en dépit du recul de la pauvreté qui a accompagné cette croissance, l'Amérique du sud reste la région la plus inégalitaire du monde sur le plan richesse par habitant³⁸.

4.4.2. Maroc - Amérique du Sud : relations commerciales en deçà du potentiel

Malgré leur faible part dans le commerce extérieur du Maroc, les échanges commerciaux de marchandises avec l'Amérique du sud sont en progression. En effet, en 2012, cette région a contribué à 5,1% du commerce extérieur du Maroc avec le Monde contre 3,2% en 2000. Au niveau des importations, l'Amérique du sud a participé à 4,4% des importations totales du Maroc contre 2,6% en 2000. Quant aux exportations, la région a représenté 6,5% contre 1,1% en 2000 des exportations totales du Maroc vers le Monde.

Le Brésil reste de loin le principal partenaire commercial du Maroc au niveau de cette région. Il a représenté 87,1% des exportations en 2012 (84% sur la période 2000-2012) et 51,2% des importations (53% en 2000-2012). L'Argentine vient en deuxième position avec 32% pour les importations et, de loin, 6,1% pour les exportations (*tableaux suivants*). Les autres pays ne contribuent que faiblement aux échanges commerciaux du Maroc avec cette région avec en tête le Venezuela qui participe en 2012 à 4,5% des importations et 1,9% des exportations.

Tableau : Exportations du Maroc vers l'Amérique du Sud

	Export 2012 (M.DH)	Part (%)	Moyenne (2000- 2012)
ARGENTINE	707	6,1%	6,6%
BRESIL	10179	87,1%	83,9%
CHILI	15	0,1%	0,4%
COLOMBIE	120	1,0%	1,3%
EQUATEUR	3	0,02%	0,04%
GUYANA	10	0,1%	0,03%
BOLIVIE	2	0,01%	0,03%
PARAGUAY	132	1,1%	0,3%
PEROU	175	1,5%	2,1%
VENEZUELA	224	1,9%	3,3%
SURINAME	2	0,02%	0,0%
URUGUAY	119	1,0%	2,1%
TOTAL AMERIQUE DU SUD	11687	6,5%	3,5%

Source : Office des changes. Élaboration auteurs

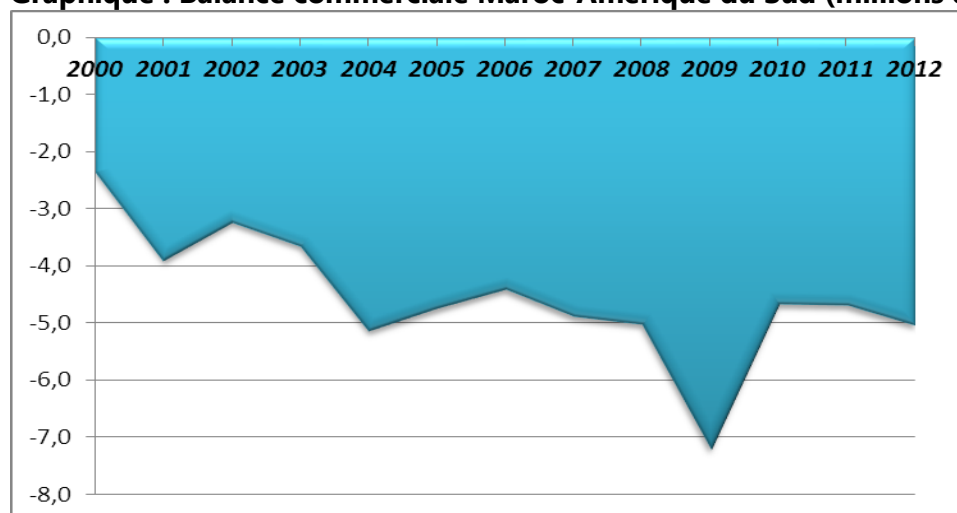
Tableau : Importations du Maroc de l'Amérique du Sud

	Import 2012 (M.DH)	Part (%)	Moyenne (2000- 2012)
ARGENTINE	5425	32,4%	31,3%
BRESIL	8560	51,2%	53,2%
CHILI	101	0,6%	1,7%
COLOMBIE	73	0,4%	2,9%
EQUATEUR	44	0,3%	0,2%
GUYANA	0	0,0%	0,0%
BOLIVIE	1	0,0%	0,0%
PARAGUAY	130	0,8%	2,1%
PEROU	246	1,5%	1,1%
VENEZUELA	756	4,5%	4,7%
SURINAME	0,5	0,008%	0,03%
URUGUAY	1389	8,3%	2,7%
TOTAL	16726	4,4%	4,0%

Source : Office des changes. Élaboration auteurs

L'évolution des échanges entre le Maroc et l'Amérique du sud a été caractérisée par un déficit commercial en défaveur du Royaume. Ce déficit qui était de 2,4 milliards de dirhams en 2000 a progressé pour enregistrer un montant de 5 milliards en 2012. Il a même atteint son sommet historique en 2007 avec plus de 7 milliards de dirhams. En général, la balance commerciale entre le Maroc et cette région accuse chaque année un déficit de 4,5 milliards en moyenne.

Graphique : Balance commerciale Maroc-Amérique du Sud (millions dirhams)



Source : Office des changes. Élaboration auteurs.

Ce déficit est la conséquence d'une hausse de la valeur des importations du Maroc par rapport aux exportations. En effet, entre 2000 et 2012, les achats de marchandises par le Maroc en provenance de l'Amérique du sud sont passés de 2,3 à 16,7 milliards de dirhams. De leur côté, les exportations de produits marocains vers cette région sont passées respectivement de près d'1 milliard de dirhams à 11,7 milliards.

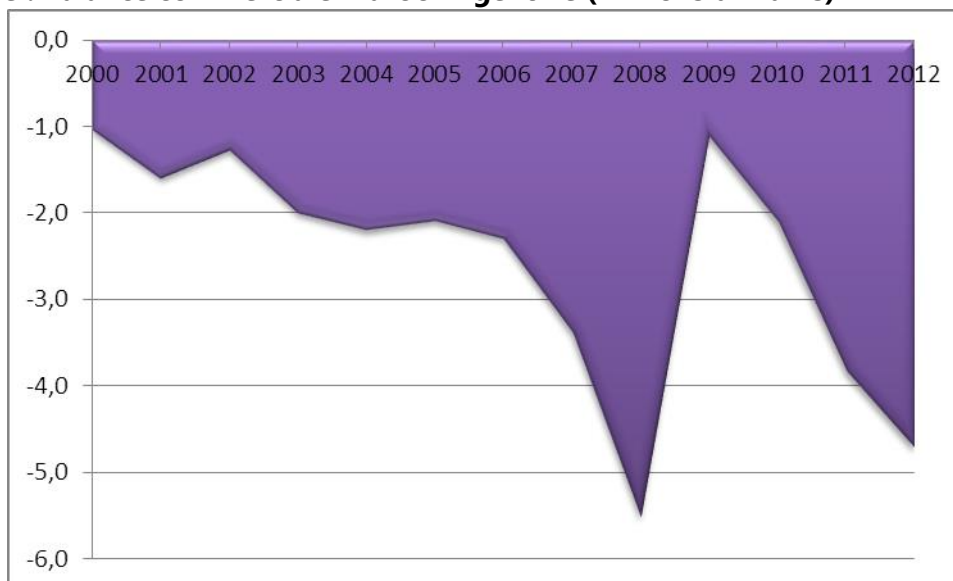
L'analyse de la balance commerciale par pays montre clairement qu'un seul pays contribue largement à ce déficit (*tableau suivant*). Il s'agit de l'Argentine qui a été au cours de la période 2000-2012 à l'origine de plus de la moitié (56%) du déficit commercial du Maroc avec l'Amérique du sud. Ce déficit a plus que quadruplé entre 2000 et 2012, passant respectivement de 1 à 4,7 milliards de dirhams, soit une moyenne annuelle de 2,6 milliards au cours de cette période.

Tableau : Balance commerciale Maroc-Amérique du Sud (millions dirhams)

	2000	2012	Moyenne (2000-2012)
ARGENTINE	-1039	-4718	-2551
BRESIL	-1090	1619	-866
CHILI	-104	-87	-115
COLOMBIE	-81	46	-231
EQUATEUR	0,9	-42	-19
GUYANA	0,0	10	2,4
BOLIVIE	-0,3	0,2	-0,7
PARAGUAY	-0,5	2	-186
PEROU	-5,9	-70	-20
VENEZUELA	5,8	-532	-365
SURINAME	0,1	2,0	0,4
URUGUAY	-43	-1271	-188
Total AMERIQUE DU SUD	-2357	-5039	-4540

Source : Office des changes. Élaboration auteurs.

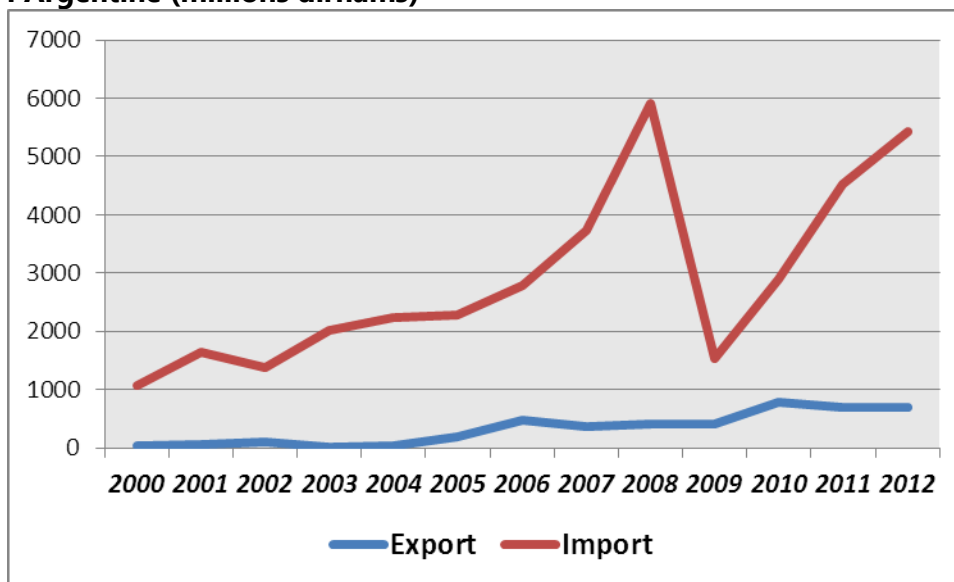
Graphique : Balance commerciale Maroc-Argentine (millions dirhams)



Source : Office des changes. Élaboration auteurs.

Le Maroc importe, en effet, en provenance de l'Argentine des marchandises beaucoup plus importantes en valeur qu'il en exporte. Ce pays est le deuxième fournisseur après le Brésil (*graphique suivant*). Les importations du Maroc ont connu une hausse importante depuis le début des années 2000, pour baisser en 2009 en lien avec les effets négatifs de la crise économique et financière mondiale, avant de reprendre progressivement depuis 2010.

Graphique : Évolution des exportations et des importations du Maroc avec l'Argentine (millions dirhams)



Source : Office des changes. Élaboration auteurs.

Ainsi, sur la période 2000-2012, le Maroc a importé de l'Argentine 2,9 milliards de dirhams, en moyenne annuelle, contre seulement 330 millions pour les exportations. En d'autres termes, les exportations vers ce pays ne couvrent que 11% nos importations au cours de cette période.

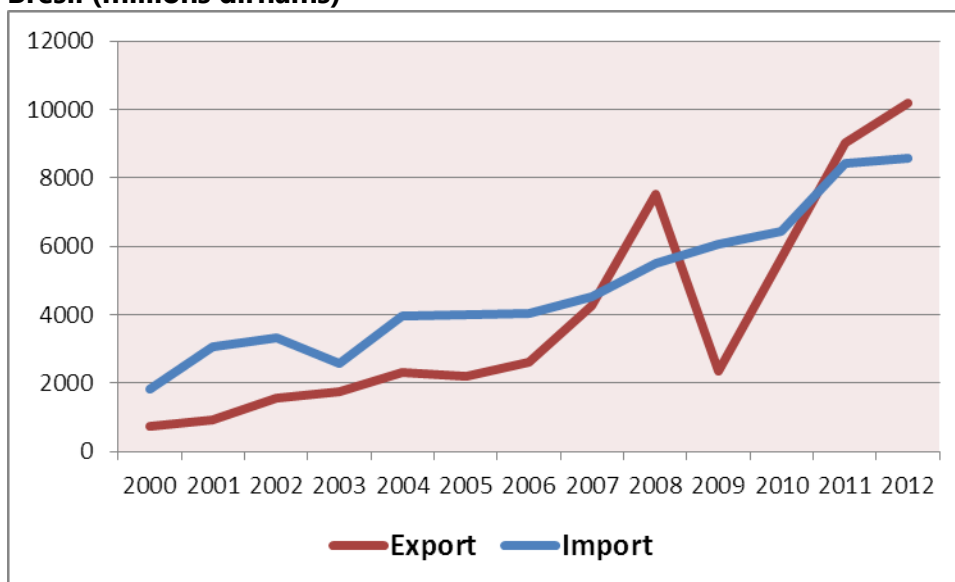
Le Maroc importe essentiellement des produits agricoles. En effet, le "*maïs sauf de semence*" demeure le principal produit importé en 2012. Il a représenté 44% des importations en provenance de ce pays, soit 2,38 milliards de dirhams. Il est suivi par le "*blé*" (1,5 milliards de dirhams) et l'orge (406 millions de dirhams), soit 28,2% et 7,5% des importations totales originaires de ce pays. Malgré une baisse des achats de "*l'huile brute de soja*" en 2012, soit une valeur de 290 millions de dirhams (5,3% des importations), elle demeure parmi les principaux produits importés par le Maroc. Elle a représenté en 2011 près de 18% des importations totales, soit plus de 800 millions de dirhams.

Il y a lieu de remarquer que la hausse spectaculaire des importations marocaines provenant de l'Argentine en 2008 est due essentiellement aux importations importantes du "*maïs*" (2,5 milliards de dirhams) et de "*l'huile brute de soja*" (2 milliards de dirhams). Ces deux produits ont enregistré une augmentation respectivement de 44,3% et 21,9% par rapport à 2007.

Pour ce qui est des exportations destinées vers l'Argentine, la majorité des produits fournis par le Maroc sont composés des "phosphates et ses dérivés". En effet, ces produits ont totalisé 99% des ventes vers ce pays. Il s'agit du "dihydrogenoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique)" (47%), de "l'hydrogenoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)" (44%) et du "phosphate de calcium naturels non moulus" (8%).

Le Brésil reste, par ailleurs, le premier partenaire commercial du Maroc au niveau de l'Amérique du sud puisqu'il contribue au 2/3 de ses échanges commerciaux avec cette région. Il demeure le premier fournisseur et le premier client au niveau de cette région. Il a représenté plus de la moitié (51%) des importations marocaines en 2012 en provenance de cette région. Il contribue aussi à l'essentiel de nos exportations (87%).

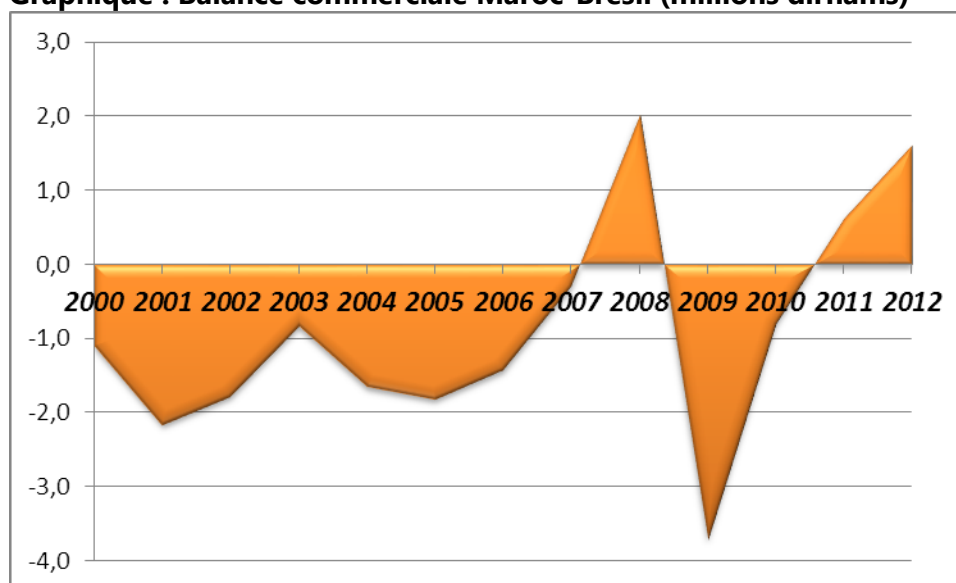
Graphique : Évolution des exportations et des importations du Maroc avec le Brésil (millions dirhams)



Source : Office des changes. Élaboration auteurs.

Si les acquisitions de produits brésiliens par le Maroc connaissent une progression quasi-continue depuis le début des années 2000, les biens expédiés vers ce pays n'ont connu une forte hausse qu'à partir de l'année 2007. L'impact négatif de la crise financière et économique mondiale a été à l'origine de la baisse de nos exportations en 2009 et a causé le déficit le plus important dans l'histoire des relations commerciales entre les deux pays (3,7 milliards de dirhams). Une nette reprise a été toutefois constatée à partir de 2010 qui a permis au Maroc de réaliser le plus grand chiffre d'affaire à l'export avec ce pays en 2012, soit un montant de 10,2 milliards de dirhams. La hausse importante des exportations a aussi donné lieu à un excédent commercial de 0,6 et 1,6 milliards de dirhams respectivement en 2011 et en 2012.

Graphique : Balance commerciale Maroc-Brésil (millions dirhams)



Source : Office des changes. Élaboration auteurs.

L'analyse de la structure des échanges commerciaux entre les deux pays montre une forte concentration sur quelques produits. En effet, les "*engrais naturels et chimiques*" occupent 2/3 environ des exportations vers ce pays. Ils sont suivis par les "*produits résiduels du pétrole et matières apparentées*" (15%), "*les phosphates*" (10%), "*l'acide phosphorique*" (8%). Les "*poissons frais*" (surtout les sardines) représentent 1%. Par ces exportations, le Brésil reste le 1^{er} client mondial pour les "*engrais naturels et chimiques*", le 2^{ème} pour "*l'acide phosphorique*" et le 7^{ème} pour les "*phosphates*".

La même concentration pour quelques produits est constatée au niveau des importations marocaines en provenance du Brésil. Ainsi, deux produits s'accaparent 80% du total de ces importations. Il s'agit du "*sucre brut ou raffiné*" (57%) et du "*maïs*" (23%). Ils sont suivis du blé (4%), des demi-produits en fer ou en aciers (3,4%), du coton (2%), du bois bruts, équarris ou sciés (1,8%), ...

Il y a lieu de souligner à cet égard que le Brésil est le 3^{ème} exportateur mondial de produits agricoles. Il est en effet le premier exportateur de café, de sucre et de jus d'oranges (la moitié des exportations mondiales des jus d'oranges). Il est aussi le deuxième exportateur de farine de soja et de maïs. Il est également le deuxième exportateur mondial de minerai de fer et l'un des principaux producteurs d'aluminium et de houille.

A l'instar de l'Argentine et du Brésil, les échanges commerciaux du Maroc, bien que plus faibles, sont concentrés sur quelques pays. A l'import on retrouve généralement les produits agricoles (blé, maïs, orge, ...). Quant à l'export, c'est surtout les phosphates et produits dérivés et qui atteignent parfois près de 100% des exportations du Maroc (Uruguay, ...).

4.4.3. Relations financières faibles entre le Maroc et l'Amérique du Sud

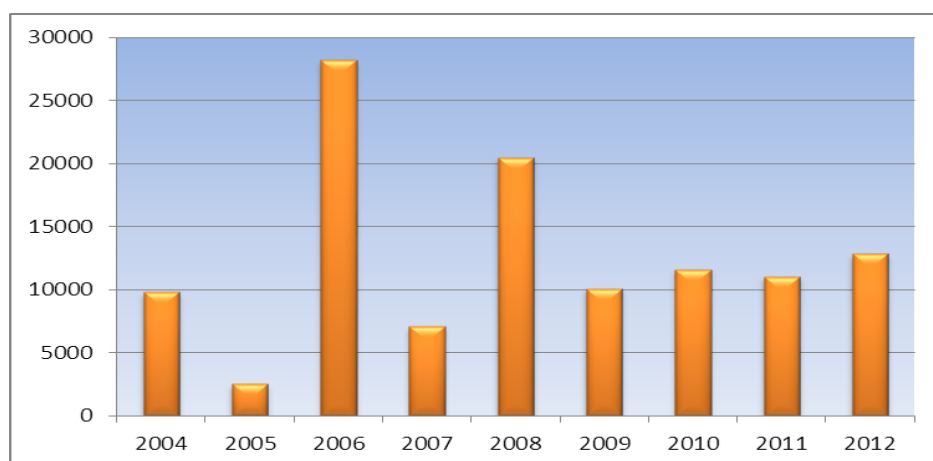
Sur le plan financier, on constate une quasi-absence des relations entre le Maroc et les pays de l'Amérique du sud. Le Brésil reste le seul pays qui a réalisé quelques opérations financières avec le Maroc.

En effet, ce pays a implanté certains investissements au Maroc en 2007 et en 2008. Le montant de l'investissement de l'année 2007 a été faible puisqu'il n'a pas dépassé 38 millions de dirhams, soit 1,4% de l'ensemble des flux d'investissements directs étrangers (IDE) reçus par le Maroc au cours de cette année.

Les flux d'investissement directs réalisés par le Brésil au Maroc en 2008 a été beaucoup plus important, soit 504 millions de dirhams. Il a contribué par conséquent à 17,8% des IDE entrants au Maroc. Ces flux ont été marqués par un important contrat dans le domaine du phosphate et produits dérivés, entre l'OCP et la compagnie brésilienne BUNGE, la plus grande fabrique de fertilisants en Amérique du sud, qui a permis de créer une joint-venture «*Bunge Maroc Phosphore*».

Le Brésil reste pourtant est un des pays émergents qui investissent à l'étranger, notamment en Afrique. Ses investissements ont atteint un sommet historique en 2006 avec un montant d'environ 28 milliards de dollars (*graphique suivant*). Cette évolution a été déterminée par la croissance économique rapide dans ce pays, les ressources financières importantes et une motivation forte pour acquérir des ressources et des avoirs stratégiques à l'étranger.

Graphique : Flux d'IDE sortants du Brésil (milliards de dollars)



Source : CNUCED, statistiques 2013. Élaboration auteurs.

Les flux d'investissements à l'étranger émanant du Brésil ont toutefois baissé au cours des dernières années pour se stabiliser autour de 11 milliards de dollars entre 2010 et 2012. Cette évolution est due notamment aux effets négatifs de la crise économique et financière internationale ainsi qu'à la récession économique mondiale au cours des dernières années.

5. Conclusion de la première partie

De manière globale, ces relations restent en deçà des potentialités qu'elles regorgent et des ambitions économiques et diplomatiques ainsi que de la vocation d'ouverture du Maroc.

De manière plus nuancée, les relations du Maroc avec les États d'Amérique du sud sont assez **hétéroclites**. Ainsi, si on adopte certains paramètres comme l'intensité des échanges commerciaux, la position par rapport à la question du Sahara et le poids des relations diplomatiques, on pourrait diviser les États sud-américains en trois niveaux suivant la nature de leurs relations avec le Maroc :

Le Brésil, l'Argentine et le Chili, Pérou et Colombie : Ces trois pays abritent des représentations diplomatiques marocaines. Leurs positions en ce qui concerne la question du Sahara restent globalement assez favorables à l'intégrité territoriale du Royaume. D'un autre côté, les cadres juridiques des relations bilatérales sont assez riches.

L'Équateur, le Paraguay, l'Uruguay : Ces pays reconnaissent tous la prétendue « RASD » et n'abritent pas des représentations diplomatiques marocaines. Les cadres juridiques des relations bilatérales avec le Royaume sont assez faibles. Cependant, ces pays ne s'alignent pas automatiquement dans des positions notoirement anti-marocaines.

La Bolivie et le Venezuela : Les deux pays reconnaissent la « RASD », n'abritant pas de représentations diplomatiques marocaines. L'ambassade du Maroc au Venezuela a d'ailleurs été transférée à la République dominicaine en réaction aux positions anti marocaines du Venezuela au sujet de la question du Sahara.



**PARTIE II : ENVIRONNEMENT ET ENJEUX
DES RELATIONS DU MAROC AVEC
L'AMERIQUE DU SUD**

Introduction

Nous procéderons dans le cadre de cette partie à l'analyse de l'**environnement** dans lequel devront évoluer les relations Maroc-Amérique du Sud à l'aune des transformations géopolitiques et géoéconomiques mondiales.

L'émergence sud-américaine compte parmi les éléments qui commandent l'esprit de cette étude et justifie toute la nécessité de consolidation des relations avec cette région du monde. En effet, c'est cette dynamique économique et sociale de l'Amérique du Sud qui la rend attrayante aux yeux des autres États. Le Maroc présentant également certains signes d'émergence a tout intérêt à tirer profit de cette dynamique en s'y associant et en s'y inspirant.

De ce fait, le renforcement des liens avec l'Amérique du Sud est porteur d'une multitude d'enjeux cruciaux consistant notamment dans la mise à niveau du cadre général de coopération qui reste en deçà des énormes potentialités de coopération et des facteurs de rapprochement. L'environnement régional est à prendre en compte également, ce qui nous permettra, à travers l'analyse des relations des voisins du Maroc avec l'Amérique du Sud (Algérie et Tunisie) de receler les points de faiblesse et les lacunes susceptibles d'être corrigés.

Nous procéderons également à l'analyse des défis et contraintes communes qui persistent à faire blocage au développement économique aussi bien au Maroc qu'en Amérique du Sud.

La question de l'intégrité territoriale qui continue à être placée au sommet des préoccupations de la politique étrangère marocaine, devrait être présente dans toute réflexion autour des relations avec l'Amérique du Sud. Il faudra comprendre les mécanismes qui ont amené à une situation inconfortable à ce niveau dans cette région.

Pour clore cette deuxième partie, il nous sera nécessaire de procéder à une évaluation générale du positionnement du Maroc à partir des différents éléments étudiés.

6. L'émergence de l'Amérique du Sud

Comme nous l'avons vu auparavant, le monde contemporain connaît une transformation structurelle qui fait éloigner son centre de gravité de l'ensemble européen et occidental.

Un bon nombre de pays et de zone s'imposent petit à petit comme des puissances alternatives qui imposent leur leadership économique et géopolitique. C'est ce que l'on appelle l'Émergence. L'Amérique du Sud fait partie de ces forces émergentes qui arpentent sûrement le chemin du développement.

Plusieurs données ont contribué à façonner l'image de l'Amérique du Sud dans le contexte actuel. Il s'agit de traits caractéristiques fondateurs **de l'émergence sud-américaine**.

6.1. La pacification et la stabilisation progressives

En effet, l'Amérique du Sud et plus généralement l'Amérique latine a fait figure de théâtre privilégié du déroulement de la guerre froide. Un jeu d'influence intense a opposé les deux camps. Ceci a donné lieu tantôt à des guerres interétatiques, des guerres civiles et surtout à des situations de blocages politiques. Des coups d'État se sont multipliés donnant lieu à des régimes militaires qui ont longtemps verrouillé le jeu politique.

La fin de la guerre froide et plus tard, le déclenchement de la guerre contre le terrorisme ont contribué à **éloigner** le sous-continent sud-américain du centre des luttes qui structurent la scène internationale. La diminution de la focalisation et de pression sur la région a permis le **déclenchement d'une tendance à la pacification** qui a consisté dans la disparition progressive des conflits armés et des situations de tension extrêmes. Parallèlement, la région a connu une forte tendance à la stabilisation politique³⁹.

Cette stabilisation a permis également de poser les jalons d'une modernisation et d'une démocratisation des institutions. Désormais, la démocratie et la bonne gouvernance se sont imposées comme des modes privilégiés de régulation alternative à la violence politique.

Un des traits caractéristiques de l'évolution politique de la région consiste dans la montée de pouvoir de gouvernements dits « progressistes » aussi bien au Venezuela, en Uruguay, au Brésil, en Bolivie, en Équateur...ces gouvernements proclament haut et fort un certain ressentiment à l'égard des États-Unis.⁴⁰ Cette nouvelle donne est le résultat combiné de plusieurs facteurs à la fois historiques, sociologiques et démographiques. Ainsi, l'explosion démographique, l'alphabétisation, l'urbanisation généralisée et la mondialisation médiatique et culturelle ont participé à façonner de nouvelles opinions capables conscientes des potentialités de leur région.

6.2. La croissance économique et sociale

6.2.1. L'essor économique

Tout au long du vingtième siècle, l'image renvoyée par les pays d'Amérique du Sud était dominée notamment par les difficultés économiques et les inégalités sociales. Le contexte de la guerre froide ne favorisait pas vraiment l'ouverture économique sur le monde et l'intégration économique régionale.

En plus, l'exploitation des ressources naturelles durant des siècles n'a pas permis de mettre en place des systèmes garantissant une distribution équitable des richesses.

Or, la stabilité politique progressivement installée depuis le début du XXIème siècle a permis le lancement des **logiques d'échange**, d'ouverture et d'intégration à l'intégration du sous-continent.

Entre 2003 et 2009, les États de la région ont bénéficié d'une phase de forte prospérité. Les taux de croissance, élevés, ont atteint 5 % en moyenne et, même, 8-9 % dans certains pays qui ont particulièrement bien tiré profit de la demande asiatique et de la hausse du cours des matières premières.⁴¹

Considéré comme une région à la périphérie de la dynamique des échanges économiques mondiaux, l'Amérique du Sud est de plus en plus un pôle de la croissance économique mondiale⁴².

- Brésil : La montée en puissance du Brésil sur la scène mondiale constitue en soi **le facteur le plus important de l'émergence sud-américaine**.

Le Brésil fait désormais partie des six États les plus puissants de la planète. Selon le FMI, en 2013, le PIB du Brésil devrait atteindre 2457 milliards de dollars, dépassant pour la première fois le Royaume-Uni (2423 milliards de dollars) et se rapprochant promptement de la France (2739 milliards de dollars).⁴³

Le Brésil se transforme ainsi du statut de leader régional à celui **d'un acteur global** au même titre que les grandes puissances européennes (Royaume Uni, France et Italie).

L'ascension brésilienne est due non seulement aux facteurs profonds à savoir la démographie et la géographie mais également à une politique volontariste et dynamique qui s'est appuyée sur les atouts du pays pour s'imposer comme un acteur capital du développement⁴⁴.

Les autorités brésiliennes se sont particulièrement orientées dans cette quête de puissance vers **l'axe sud-sud**. Leur ambition est de faire du Brésil une puissance du Sud. Un effort particulier a été déployé pour faire du Brésil un acteur majeur dans l'aide au développement. Ainsi, selon The Economist « *les sources de financement des programmes de soutien aux pays en développement ont connu, durant la deuxième moitié des années 2000, une nette progression atteignant les 3 milliards d'euros et projetant le Brésil parmi les principaux donateurs mondiaux pour les pays pauvres* »⁴⁵.

Le Brésil prend également de plus en plus l'allure d'un leader du groupe des pays du Sud qui militent pour un monde multipolaire et pour mettre fin à la domination occidentale sur l'économie et la politique mondiale.

Le système international actuel est considéré ainsi comme inégalitaire et hégémonique. Son activisme au sein de l'OMC est particulièrement révélateur de cette tendance : refus des subventions agricoles des États-Unis comme de l'Union Européenne, la promotion des revendications contre le monopole des pays industrialisés, l'investissement dans des brevets pharmaceutiques vitaux pour les PED, notamment sur les médicaments génériques contre le Sida⁴⁶.

Argentine : De son côté, l'Argentine a gravi les échelons se situant à la vingt-cinquième place mondiale. Même dynamique d'ascension est relevée chez la Colombie, le Chili et le Pérou. Ainsi, si on accumule les économies des cinq pays les plus dynamiques de l'Amérique du Sud, le résultat serait proche du PIB de l'Allemagne.

6.2.2. Le développement social

Parallèlement à cette ascension économique fulgurante de l'Amérique du Sud qui fait carrément jeu égal avec les économies européennes, les pays du sous-continent continuent de faire face à des **déficiences sociales importantes**. Elle demeure la région la plus inégalitaire du monde. Ainsi plus de 40% de la population se trouvait, jusqu'à la fin des années 90, sous le seuil de pauvreté.

La dynamique économique qu'a connue le sous-continent à partir du début du XXIème siècle a participé à améliorer la situation sociale. En effet, l'un des faits marquants de l'émergence sud-américaine est lié à l'amélioration marquante de la situation sociale dans les pays de la région. La pauvreté a ainsi reculé de manière significative ; elle a même été divisée en deux dans certains pays comme le Chili.

Cependant, les sociétés sud-américaines continuent à être marquées par des **inégalités profondes**. Il s'agit en l'occurrence de l'un des défis majeurs qui se posent aux pouvoirs en présence. La montée en mouvements de gauche est d'ailleurs en partie liée à cette donne.

Le tableau ci-après montre concrètement le recul globalement significatif du taux de pauvreté dans tous les États de l'Amérique à des cadences variables.

Tableau 1 : Évolution du tableau de pauvreté en milieu urbain dans les États d'Amérique du Sud

pays	1999	2011
Argentine	23,7	5.7
Bolivie	60.6	40.4 ⁴⁷
Brésil	35.11 ⁴⁸	20.9
Chili	20.2 ⁴⁹	11
Colombie	54.9	34.2
Equateur	35.4
Paraguay	59.7 ⁵⁰	49.6
Pérou	54.7 ⁵¹	27.8
Uruguay	6.5
Venezuela	49.4	29.5

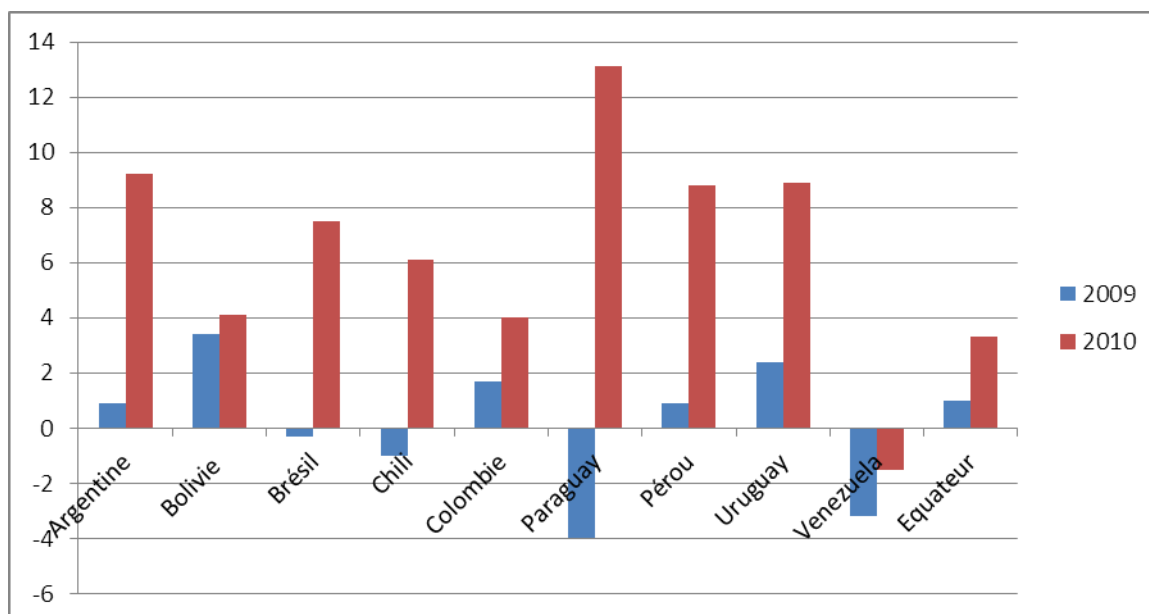
Source : CEPAL, Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, *statistical yearbook for latin America and Caribbean*, 2012.

6.3. La résilience face à la conjoncture internationale

On pourrait mesurer l'un des traits fondateurs de l'émergence sud-américaine à travers l'analyse du comportement des économies des États de la région face à la crise économique et financière qui a secoué le monde à partir de 2008.

En effet, il est certain que ces États n'ont pas pu échapper aux effets immédiats de cette crise. Ainsi, la région a même connu un taux de croissance négatif en 2009. Cependant, ce recul n'a pas duré plus d'une année. Dès 2010, l'Amérique du Sud a pu reprendre rapidement le chemin de la croissance montrant ainsi une résilience et une résistance significatives (cf. Tableau 2).

Tableau 2 : les taux de croissance des États d'Amérique du Sud en 2009 et en 2010



Source : CEPAL, Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, statistical yearbook for latin America and Caribbean, 2012.

L'Amérique du Sud a dans ce cadre, la zone géographique qui s'en est le mieux sortie malgré les liens étroits avec l'économie américaine. Elle a pu ainsi jouer le rôle de **levier de retour à la croissance mondiale**.

Plusieurs facteurs sont avancés par les institutions financières internationales afin d'expliquer les fondements de cette solidité des économies sud-américaines et leur résilience face aux tempêtes financières :

- **La demande soutenue de matières premières agricoles et minières notamment d'origine asiatique** à travers les relations du Maroc avec chacun des pays composant l'ensemble sud-américain. A ce titre, il serait judicieux de se focaliser principalement sur les relations avec les États les plus importants et les plus emblématiques (tels que le Brésil et l'Argentine) afin que ces rapports bilatéraux puissent servir de modèle.
- **La maîtrise de l'endettement public.** Ainsi, à titre d'exemple, la dette publique de l'Argentine a diminué de 111.4% du PIB en 2004 à 34.7% en 2010. Le Brésil, de sa part a diminué sa dette de 30% en 2004 à 11.8% en 2011.
- **La maîtrise des grands jeux économiques.** La propension des États d'Amérique du Sud à se prémunir des dégâts du surendettement a eu des effets positifs sur les grands équilibres de leurs économies. Parallèlement, ces États ont suivi des politiques budgétaires imprégnées d'une **certaine sagesse** ; les déficits ont été maintenus au-dessous du seuil de 3%.

6.4. La réévaluation du rôle de l'État

Durant les années 80, les États d'Amérique du Sud se sont mis à suivre les préceptes des institutions financières internationales ; les sphères d'intervention de l'État se sont rétrécies ce qui n'allait pas tarder à avoir des conséquences sociales et politiques significatives.

La grande crise de la dette au début des années 80 qui a vu un surendettement alarmant de tous les États sud-américains a mené à une intervention des institutions financières internationales qui ont notamment imposé un **modèle d'État néolibéral**. Les pouvoirs en place ont ainsi eu recours à certaines mesures dont les privatisations, la réduction des droits de douane et la réduction du poids de la fonction publique. L'État a été ainsi réduit à ses simples fonctions régaliennes⁵².

La libéralisation économique, a entraîné une libéralisation politique et une émergence de nouvelles élites et de nouvelles forces sociales intermédiaires⁵³. Les nouvelles figures au pouvoir, vont de ce fait accéder aux demandes des classes moyennes et pauvres en opérant un retour en force de l'État dans les sphères économiques et sociales.

Des politiques sociales appelés de « **transfert monétaires** » vont ainsi être mises en place. Ces politiques consistaient notamment dans les éléments suivants :

- Porter une assistance aux classes sociales en difficulté dans l'objectif de réduire le taux de pauvreté,
- Réinvestir dans le capital afin d'éviter le phénomène de reproduction de la pauvreté.

Ainsi l'aide octroyée aux familles pauvres est assortie de certaines conditions telles que l'assiduité scolaires des enfants et l'accomplissement des programmes de prévention sanitaires.

Cependant, il est clair que ce retour de l'État n'est pas synonyme d'une résurgence du modèle de l'État moteur principal du développement qui a prévalu à partir des années 40. En effet, **le secteur privé demeure l'acteur** principal du développement. Il s'agit en effet d'un modèle particulier d'efficacité qui s'adapte à la fois aux exigences de la mondialisation et des préceptes de la démocratie sociale.

7. Les enjeux des relations du Maroc avec l'espace sud-américain

7.1. L'environnement régional

On s'interroge si l'espace sud-américain constitue pour autant un enjeu de rivalité et de concurrence entre le Maroc et ses voisins immédiats (à savoir l'Algérie et la Tunisie)⁵⁴.

Pour répondre à cette question, il convient d'évaluer deux éléments :

- Nature de la rivalité/concurrence avec chacun de ses voisins.
- L'Amérique du Sud en tant qu'espace de déploiement de la politique étrangère de chacun.

En ce qui concerne le premier élément, il est clair que le Maroc et l'Algérie se trouvent, de manière profonde dans une situation de rivalité diplomatique et géopolitique significative. La question du Sahara reste un sujet de litige qui se prolonge dans les différentes régions du monde à la recherche d'appuis diplomatiques.

Le Maroc et la Tunisie ne sont pas dans une logique de rivalité ; la Tunisie n'est en effet pas impliquée dans le conflit du Sahara. Cependant, les deux pays se livrent plus ou moins à une concurrence économique mais qui reste circonscrite dans une dimension assez limitée.

Concernant le second élément, il est clair que l'Algérie et la Tunisie ont des visions divergentes de leurs relations avec l'Amérique du Sud :

- L'Algérie : L'Algérie voit dans cette région, un espace susceptible de permettre à sa diplomatie de retrouver sa vigueur d'antan.

On se rappelle que durant l'ère de Boumediene, à l'époque où l'actuel chef d'État Bouteflika occupait le poste de ministre des affaires étrangères, l'Algérie se présentait comme un des leaders du tiers-monde et du non-alignement. Le régime de Boumediene affichait un soutien sans faille à certaines mouvances révolutionnaires de cette région du monde.

Au début des années 2000 et devant l'émergence de régimes politiques gauchistes et progressistes (Hugo Chavez au Venezuela, Lula au Brésil...) en Amérique du Sud, le pouvoir algérien a tenté de tirer profit de cette nouvelle vague afin de tisser des liens étroits avec ces pays.

Ainsi, fut organisé à Brasilia en 2005, le premier sommet qui a réuni les États d'Amérique du Sud et les États membres de la Ligue arabe. Cette rencontre organisée à l'initiative du Président Lula a été co-présidé par Abdelaziz Bouteflika en sa qualité de président en exercice du sommet des États arabes.

Il s'agissait d'une opportunité pour le pouvoir algérien afin de se présenter à la fois comme tête de pont entre le monde arabe et l'Amérique du Sud et de se donner l'image de régime progressiste qui partage les mêmes visions que les États progressistes de la région.

Ce sommet a été l'occasion pour l'État algérien de faire la promotion d'un axe Alger-Brasilia susceptible de lui permettre de revenir sur la scène internationale en tant que force régionale progressiste.

D'un autre côté, on a assisté à un rapprochement avec le Venezuela dont l'ex-président Hugo Chavez a effectué quatre visites en Algérie (2000, 2001, 2006, 2007).

Le **cadre de l'OPEP** a constitué le principal terrain de rapprochement entre les deux pays. Chavez se voulant le chantre d'un bloc altermondialiste œuvrant contre la domination américaine s'attendait à trouver un écho favorable à ses appels dans un pays comme l'Algérie. Le parrainage par l'Algérie du POLISARIO qui se présente comme un mouvement de libération lui permet de renforcer l'illusion de cette posture.

Cependant, contrairement à l'opinion publique dont les actions de discours de Chavez et de Lula séduisaient énormément, l'État algérien était dans l'incapacité d'aller plus loin dans cette orientation. La fragilité du front interne, et les impératifs de la coopération sécuritaire avec les États Unis et l'Europe face aux menaces provenant notamment du Sahel ont amené la diplomatie algérienne à observer une attitude prudente et modérée face à la politique ouvertement anti-américaine de Chavez et les visions mondialistes alternatives de Lula.

Au-delà des discours et des orientations idéologiques, la volonté de l'Algérie de pénétrer économiquement dans cette région **se heurte** à un obstacle structurel de taille. En effet, il est clair que le profil économique de l'Algérie ne milite pas pour une progression de présence dans la région.

Contrairement au Maroc, l'Algérie est un pays pourvoyeur de matière première dont l'économie est particulièrement dominée par cette donne. C'est le cas également de la majorité des États de l'Amérique du Sud qui sont plus à la recherche de marchés de consommation et de nouvelles technologies.

Sur un autre registre, **les hydrocarbures** et les autres matières premières constituent l'essentiel des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Amérique du Sud. Les importations algériennes ont atteint lors du premier semestre 2013 un volume de 1764 millions de dollars marquant un recul de 1,23%. Tandis que ses exportations ont atteint 1089 millions de dollars au lieu de 2252 millions marquant ainsi un recul de plus 51%.

Le Brésil est désormais 10^{ème} client de l'Algérie avec 994 millions de dollars reculant ainsi d'une place par rapport au premier semestre 2012.

Le Brésil est désormais le 11^{ème} fournisseur de l'Algérie avec un volume de 638 millions de dollars reculant également d'une place par rapport au premier semestre 2012

- La Tunisie : La présence diplomatique de la Tunisie en Amérique du Sud est très limitée. Elle ne dispose à titre d'exemple que de deux ambassades dans toute l'Amérique du Sud (Brésil et Argentine) contre cinq pour le Maroc et six pour l'Algérie.

Les échanges commerciaux restent assez timides également, même si la Tunisie a affiché une certaine volonté de renforcer le partenariat économique.

Cependant, les circonstances du printemps arabe ont poussé la Tunisie à reporter ses ambitions d'ouverture économique vers l'Amérique du Sud.

7.2. Les facteurs d'affinité

La promotion des relations entre le Maroc et l'Amérique du Sud, et le degré de présence géopolitique et économique dans la région sont tributaires de la mise à profit par le Maroc des différents potentiels de rapprochement.

Il s'agit en l'occurrence à la fois de facteurs de complémentarité et d'affinités qui pourraient faciliter l'implémentation d'une stratégie dynamique à l'égard de cette région du monde.

Il s'agit également d'éléments de convergence eu égard notamment aux défis communs.

Les points d'affinité entre le Maroc et les pays d'Amérique du Sud sont multiples. Ils sont également de nature à favoriser un rapprochement à condition de bien prendre conscience de ce potentiel tout d'abord et de lancer une réflexion d'ensembles dans des termes stratégiques sur la manière de les renforcer.

- **Sur le plan culturel**, il est vrai que les relations avec l'Amérique ne sont pas vraiment ancrées dans l'histoire de manière profonde. Elles remonteraient à la fin du XIX^{ème} siècle au moment de la nomination par le Brésil d'un Consul à Tanger.

Cette absence de background historique pourrait être un facteur de renforcement de ces relations. En effet, celles-ci sont dépassionnées et ne souffrent pas de passifs à l'image des relations avec l'Espagne ex-puissance coloniale.

De ce fait, les préjugés, les désirs de revanche historiques ne viendront pas perturber le cours de ces relations.

L'éloignement géographique pourrait également un élément qui pourrait, en dépassionnant ces relations, faire éviter les désagréments classiques des situations de voisinage. En même temps, l'éloignement géographique a une portée relative puisque le Maroc reste le vis-à-vis géopolitique de l'Amérique. Il n'y a aucun territoire terrestre qui sépare les deux parties, mais un océan.

- **Le facteur ethnoculturel** pourrait également s'avérer assez important. En effet, il existe une communauté de juifs marocains assez importante au Brésil (20% de la communauté juive brésilienne).

Cette communauté s'est formée à partir du XIX^{ème} siècle à travers de vagues de migration facilitées par l'existence à l'époque d'une ligne maritime régulière entre les villes de Tanger et Belem.

En outre, l'Amérique du Sud abrite une communauté arabe très importante. Cette communauté s'est constituée par les importantes vagues d'immigration au courant du XIX^{ème} provenant notamment de la grande Syrie.⁵⁵

Cette communauté, qui a su au fil du temps, s'intégrer dans les sociétés sud-américaines en s'affranchissant progressivement de leur statut de diasporas attachées à leurs terres d'origine en se muant en une communauté sub-nationale constituant l'une des composantes des populations sud-américaines diversifiées.

Ainsi, plus de 15 millions de sud-américains ont des origines arabes dont presque 12 millions de Brésiliens. Cette communauté est particulièrement impliquée dans les affaires politiques de leurs pays participant ainsi plus ou moins de manière indirecte au façonnement des orientations diplomatiques de ces États.

A titre d'exemple :

- A la fin des années 2000, on compte au Brésil plus de 140 parlementaires d'origine arabe constituant le quart du nombre total des députés.
- L'un des anciens chefs d'État de l'Argentine faisait partie de cette communauté à savoir Carlos Menem.
- Le cabinet des conseillers et des proches collaborateurs de l'ancien président vénézuélien Hugo Chavez étaient d'origine arabe ; ce qui a d'ailleurs poussait certains observateurs de suggérer un lien entre cette donne.

D'ailleurs on se doit de prendre cette donne en considération dans ses efforts d'ouverture des portes de cette région. Trois éléments pourraient à ce titre être mis à contribution :

- Le renforcement des connexions avec les sociétés civiles de l'Amérique du Sud. En effet, les associations communautaires dans les pays de la région devraient être approchées dans l'objectif de faciliter la pénétration culturelle du Royaume.
- La culture arabe, la singularité culturelle marocaine, le patrimoine littéraire et artistique commun sont autant des points à exploiter. Il faut rappeler à ce niveau que l'élément culturel arabe est assez visible dans cette région du monde (multiplication de centres culturels arabes.). Les universités et centres de recherche peuvent jouer un rôle majeur dans ce cadre.
- En rapport avec l'élément précédent, le facteur religieux ne devrait pas être relégué même si la majorité des sud-américains d'origine arabe sont catholiques. En effet il existe une communauté musulmane importante (on compte ainsi plus de 50 mosquées⁵⁶ au Brésil et plus de 80 centres islamiques).

Un autre facteur d'affinité qui devrait être développé concerne l'apport et l'empreinte laissée par les puissances coloniales.

Ainsi, le Maroc et l'Amérique du Sud ont été colonisés par les **puissances ibériques** à des dates différentes. La culture ibérique fait partie intégrante de l'osmose culturel marocain. Cette influence est notamment visible dans les régions du nord et les régions sahariennes; dans des sociétés sud-américaines, la culture ibérique constitue un élément dominant. Ce fond commun ne devrait en aucun cas être négligé.

7.3. Les contraintes de développement

L'économie sud-américaine continue cependant, malgré les attributs de l'émergence, à faire face à des contraintes structurelles qui risquent de jouer le rôle de ralentisseur de l'essor social et de compromettre le décollage économique de cette région.

La dépendance à l'égard de l'extérieur -les fragilités liées à l'interdépendance des économies dans le contexte de la mondialisation- n'est pas une donnée exclusive aux États de l'Amérique du Sud. Le paradigme de la mondialisation est porteur d'un dilemme. Il établit, en effet, un lien entre la croissance économique et l'intégration dans l'économie mondiale tout mettant les économies intégrées face aux risques de contagion.

7.3.1. La durabilité de la croissance

Malgré leurs performances remarquables en matière de croissance économique, les États d'Amérique du Sud continuent à présenter certains signes de fragilité qui pourraient mettre en cause la durabilité de leur modèle de croissance.

On retrouve cette même fragilité au niveau de l'économie marocaine ; qui demeure structurellement dépendante de facteurs exogènes.

Tableau 4 : Taux de croissance dans les États sud-américains

État	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Argentine	9,0	9,2	8,5	8,7	6,8	0,9	9,2	8,9
Bolivie	4,2	4,4	4,8	4,6	6,1	3,4	4,1	5,2
Brésil	5,7	3,2	4,0	6,1	5,2	-0,3	7,5	2,7
Chili	6,0	5,6	4,6	4,6	3,7	-1,0	6,1	6,0
Colombie	5,3	4,7	6,7	6,9	3,5	1,7	4,0	5,9
Équateur	8,2	5,3	4,4	2,2	6,4	1,0	3,3	8,0
Paraguay	4,1	2,1	4,8	5,4	6,4	-4,0	13,1	4,4
Pérou	5,0	6,8	7,7	8,9	9,8	0,9	8,8	6,9
Uruguay	11,8	6,6	4,1	6,5	7,2	2,4	8,9	5,7
Venezuela	18,3	10,3	9,9	8,8	5,3	-3,2	-1,5	4,2

Source : CEPAL, Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, statistical yearbook for latin America and Caribbean, 2012

Durant la dernière décennie, les États d'Amérique du Sud ont connu une moyenne de croissance qui dépasserait les 4%. Il s'agit d'un rythme de croissance soutenu et durable.

Il y a eu cependant une exception. En effet, l'année 2009 a connu un ralentissement net de la croissance en raison des retombées de la crise économique mondiale. Les États les moins intégrés dans l'économie mondiale ont moins ressenti les effets de cette crise (la Bolivie a enregistré un taux de croissance de 3,4%) ; en revanche, les États les plus dépendants de la dynamique des échanges internationaux en ont particulièrement pâti (le Venezuela -3,2% et le Chili -1,0%).

Un certain débat tourne cependant autour de la durabilité d'un tel rythme de croissance⁵⁷. Selon certains experts, des facteurs conjoncturels et structurels alimentent la perspective d'une durabilité de la croissance. Ces facteurs concernant notamment, la confiance qui s'érige autour de ces pays en raison de la stabilité et de la bonne gouvernance qui les caractérise de plus en plus.

D'autres observateurs, soutiennent que ce rythme de croissance risque de ralentir en raison de plusieurs facteurs⁵⁸ liés notamment à la dépendance à l'égard de l'extérieur. En effet, les États de la région restent largement dépendants des échanges internationaux. Ainsi, une crise prolongée dans les pays avancés ou un ralentissement en Chine risquent de compromettre le rythme de croissance de la région.

Si on prend ainsi l'exemple de la première puissance de la région à savoir le Brésil, on remarque que la balance de paiement s'est sensiblement détériorée durant les dernières années. Le déficit commercial a ainsi atteint durant le premier semestre 2013 plus de 3 milliards de dollars conduisant à un déficit courant sur douze mois (juillet-juin) de 72,5 milliards (3,3% du PIB). Il est vrai que depuis lors, le recul de la monnaie locale a permis de corriger légèrement cette tendance, il n'en reste pas moins que l'économie brésilienne reste largement dépendante de l'extérieur et le retour des turbulences risquent de porter un coup dur à la dynamique de relance économique.

7.3.2. Le facteur démographique

Le facteur démographique a été et reste encore un atout qui contribue à l'essor de l'Amérique du Sud. Dotés d'une population jeune, les États d'Amérique du Sud ont pu longtemps tirer profit de la dynamique démographique. Le taux de dépendance démographique⁵⁹ dans la région est de l'ordre de 51% contre 55% au Maroc⁶⁰.

Tout comme d'autres régions du monde, l'Amérique du Sud fait face au processus irréversible du vieillissement de la population résultant de la baisse du taux de mortalité et de fécondité et de l'accroissement de la longévité. Cette évolution structurelle se révélera à moyen terme problématique à l'égard de la pérennité économique.

Ainsi, la population d'âge actif s'accroissait de 1,70% par an entre 2000 et 2010, elle n'augmente plus que de 1,26% par an au cours de la décennie en cours.

7.3.3. L'emploi

La croissance connue par les États d'Amérique du Sud depuis une décennie a eu pour conséquence de faire diminuer plus ou moins le taux de chômage qui atteignait des niveaux alarmants. A titre d'exemple, au Brésil, il est tombé de 12% en 2002 à 6% en 2012

Néanmoins, la portée de ces chiffres est à relativiser. La baisse du taux de chômage ne signifie pas automatiquement une éradication des déficiences sociales. En effet, le taux de sous-emploi reste très important. En outre, la baisse du taux de chômage est à expliquer en partie par la forte hausse de la participation féminine au marché du travail, due notamment aux évolutions sociologiques et culturelles.

Malgré les performances louables des États de la région en ce qui concerne l'éradication du chômage qui ne dépasse pas les 6%, la situation sociale reste assez vulnérable et a besoin non pas seulement d'un rythme de croissance élevé et soutenu, mais de politiques sociales profondes dont l'objectif est de corriger certains impacts de la croissance.

Tableau 5 : taux de chômage dans les États sud-américains et le Maroc

Pays	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Argentine	11,6	10,2	8,5	7,9	8,7	7,7	7,2	7,3
Bolivie	8,1	8,0	7,7	6,7	7,9	6,5	5,8
Brésil	9,8	10,0	9,3	7,9	8,1	6,7	6,0	5,5
Chili	9,2	7,7	7,1	7,8	9,7	8,21	7,11	6,4
Colombie	14,3	13,1	11,4	11,5	13,0	12,4	11,5	11,3
Équateur	8,5	8,1	7,4	6,9	8,5	7,6	6,0	4,8
Paraguay	7,6	8,9	7,2	7,4	8,2	7,0	6,5	...
Pérou	9,6	8,5	8,4	8,4	8,4	7,9	7,7	7
Uruguay	12,2	11,4	9,6	7,9	7,6	7,1	6,3	6,2
Venezuela	12,4	9,9	8,4	7,3	7,9	8,7	8,3	8,0
Maroc			9.8	9.6	9.1	9.1	8.9	9.0

Sources : HCP, CEPAL, Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, statistical yearbook for latin America and Caribbean, 2012

7.3.4. Le paradoxe du développement humain

L'une des caractéristiques majeures de l'évolution politique au Maroc consiste dans la mise en avant de l'élément humain au centre de ses politiques publiques.

La prise en conscience des carences du pays en matière de développement humain a poussé le pays à inscrire son action dans un cadre stratégique prioritaire à travers le lancement de l'Initiative nationale de développement humain (INDH).

Les pays d'Amérique du Sud ont, globalement, accordé un intérêt particulier à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Les résultats sont palpables à travers notamment le recul sensible du taux de pauvreté et celui du chômage.

Cependant, comme pour le Maroc, ces améliorations ne se trouvent traduites au niveau de l'indice de développement humain tel qu'il est conçu par le PNUD.

Tableau 6 : classement du PNUD des États sud-américains et du Maroc

Pays	Classement IDH 2009	Classement IDH 2013	Variation
Argentine	49	45	▲ 4
Bolivie	113	108	▲ 5
Brésil	75	85	▼ 10
Chili	44	40	▲ 4
Colombie	79	91	▼ 12
Équateur	80	89	▼ 9
Paraguay	101	111	▼ 10
Pérou	78	77	▲ 1
Uruguay	51	51	0
Venezuela	59	71	▼ 12
Maroc	130	130	0

Source : Rapports du PNUD

On relève du tableau précédent que cinq des États d'Amérique du Sud ont régressé dans le classement du PNUD. La plus forte dégradation a été enregistrée par le Venezuela qui est tombé de 12 places.

Quatre pays ont vu leur classement s'améliorer et un seul a stagné dans le classement (Uruguay) au même titre que le Maroc.

En effet et au-delà de la polémique autour de la viabilité de la comptabilisation de l'indice du PNUD qui, effectivement qui ne prend pas en compte un certain nombre de paramètres, il est néanmoins clair que le développement humain reste toujours **un défi majeur dans les pays de l'Amérique du Sud et au Maroc.**

7.3.5. Le défi de l'éducation

Le domaine de l'éducation est un exemple limpide des dimensions du paradoxe du développement humain.

De grands efforts ont été fournis. En Amérique du Sud, on est même arrivé à enregistrer des résultats probants en matière de scolarisation des enfants et d’alphabétisation, cependant, l’efficacité du système éducatif en rapport avec la productivité économique est toujours problématique.

Tableau 7 : pourcentage des dépenses publiques consacrées à l’éducation par rapport au PIB

Pays	2000	2005	2007	2008	2009	2010
Argentine	4,6	...	4,9	5,4	6,0	...
Bolivie	5,5
Brésil	4,0	4,5	5,1	5,4	5,6
Chili	3,9	3,3	3,2	3,8	4,2	4,2
Colombie	3,5	4,0	4,1	3,9	4,7	4,8
Équateur	1,3	4,9
Paraguay	5,3	...	4,0	4,1
Pérou	2,7	2,5	2,7	3,0	2,7
Uruguay	2,4	2,7
Venezuela	3,6
Maroc				5,6	5,4	

Sources : HCP, CEPAL, Commission Économique des Nations Unies pour l’Amérique latine, statistical yearbook for latin America and Caribbean, 2012

Le Maroc et les États d’Amérique du Sud ont ainsi placé l’éducation au centre des politiques de développement. La prise de conscience du rôle moteur de l’éducation constitue une des bases de la conception des politiques de développement.

Néanmoins, l’éducation demeure, à des niveaux différents, un défi majeur : les États d’Amérique du Sud ont enregistré des résultats impressionnants au niveau de l’alphabétisation de la population qui dépasse les 90% et s’approche même de 100% en Uruguay et au Chili.

Cependant, l’efficacité et la performance des systèmes d’éducation demeurent assez médiocres. Ainsi, l’OCDE avait effectué des tests intitulés « *program for International student assessment* » qui mesure le degré d’efficacité de l’enseignement⁶¹. A niveau de développement comparable, l’enseignement secondaire sud-américain est nettement moins efficient que ceux de la plupart des pays émergents.

Tout comme le Maroc, les États sud-américains connaissent un taux d'accès à l'enseignement supérieur assez faible ne dépassant pas les 40%.

Au Maroc, la problématique de l'éducation dépasse la seule question de l'efficacité et de la performance, elle est plus fondamentale. En effet, le Maroc peine encore à mettre à niveau les indices fondamentaux à savoir le taux d'alphabétisation et celui de la scolarisation qui demeurent très faibles.

Toutes ces carences compromettent l'amélioration de productivité du travail. La qualification de la main d'œuvre se pose et se posera ainsi comme une contrainte à la croissance.

En résumé, on pourrait avancer que le Maroc est dans une logique de croisement avec les pays d'Amérique du Sud sur plusieurs points : efforts soutenus en matière sociale et économique, résultats positifs et des avancées palpables dans plusieurs domaines.

Les déficiences demeurent se posant avec plus d'insistance pour un pays comme le Maroc qui n'arrive pas encore à s'imposer comme une force émergente. La majorité des États d'Amérique du Sud ont pu, en revanche, arborer les habits de l'émergence malgré les carences structurelles qui demeurent insistantes.

Au-delà de la valeur ajoutée que pourrait constituer la dynamisation de ses échanges avec l'Amérique du Sud, le Maroc se doit ainsi de lancer des mécanismes de concertation et d'interactivité afin de tirer profit des expériences sud-américaines tout en accumulant les réflexions pour trouver des solutions communes aux déficiences sociales. Cette donne est particulièrement pertinente dans le domaine du développement humain, où des deux côtés, des solutions innovantes et créatives devraient être élaborées et conçues pour consolider la situation d'émergence économique et provoquer un essor durable.

7.4. L'intégrité territoriale en tant qu'enjeu des relations du Maroc avec l'espace sud-américain

7.4.1. Etat de lieux

Sept États d'Amérique du Sud reconnaissent toujours l'entité de la « RASD » créée par le POLISARIO. Il s'agit de :

- Uruguay, depuis le 26 décembre 2005
- Le Paraguay depuis 9 février 2000
- L'Équateur depuis 14 novembre 1983
- La Bolivie, depuis le 17 décembre 1982

- Le Suriname depuis le 21 août 1982
- La Guyana depuis le 1er septembre 1979
- Le Venezuela, depuis le 04 août 1982

Par ailleurs, deux États ont retiré leurs reconnaissances, il s'agit de :

- La Colombie depuis décembre 2000
- Pérou depuis octobre 1996

Le fait, très significatif, est que les trois principaux États d'Amérique du Sud, n'ont jamais reconnu l'entité fantôme à savoir :

- Le Brésil
- L'Argentine
- Le Chili

Les reconnaissances sont pour la plupart survenues au moment de la Guerre Froide et à des périodes d'instabilités de cette région du monde ; ce qui enseigne sur la vulnérabilité et les fragilités des positions des adversaires du Royaume dans cette zone.⁶²

L'Amérique latine de manière générale a, depuis les années 90, constitué un terrain de luttes diplomatiques acharnées entre le Maroc et l'Algérie autour de la question du Sahara. On relève ainsi un flux et reflux des positions favorables et défavorables au Maroc.

Entre la fin des années 90 et le début des années 2000, le Maroc avait réussi à convaincre quatre États à retirer ou geler leurs reconnaissances. Il s'agit du Pérou en 1996, de la Colombie et du Paraguay en 2000, et de l'Équateur en 2004. On note que l'Équateur et le Paraguay sont revenus sur leur position, respectivement en 2006 et en 2008.

Nombre de ces États avait un certain moment retiré leurs reconnaissances après les efforts diplomatiques soutenus fournis par l'État marocain.

Quels sont les raisons qui contribuent à maintenir la moitié des États sud-américains dans une position défavorable au Maroc ?

7.4.2. L'activisme vénézuélien

Depuis l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chavez, le Venezuela **a pris le relais de Cuba** pour constituer un véritable relais actif de la propagande séparatiste dans la région.

Cet état de fait s'explique notamment par l'orientation de politique étrangère adoptée par Chavez. Cette politique s'est voulue notamment « progressiste et bolivarienne » ; prenant un relent anti-occidental, cette politique a adopté une vision altermondialiste.

D'un autre côté, les hydrocarbures constituent un élément essentiel de la stratégie internationale du Venezuela. La coordination avec l'Algérie est due notamment à la convergence des intérêts et des points de vue au niveau de l'OPEP. Ce rapprochement avec l'Algérie a en partie influencé la diplomatie de Caracas, tout comme la proximité idéologique entre Hugo Chavez et le pouvoir cubain personnifié par Fidel Castro.

Le Venezuela était même allé jusqu'à inviter le chef du Polisario à participer aux travaux du sommet Afrique-Amérique du Sud à Caracas en octobre 2009 ; cependant, les protestations du chef de la délégation marocaine (Mohammed El Yazghi) a poussé les autorités de Caracas à corriger cette erreur et écarter la délégation du Polisario.

A l'heure actuelle, suite au décès d'Hugo Chavez, le cas vénézuélien envoie des signaux contradictoires. D'une part, il est vrai que son nouveau président Nicolas Maduro a été l'un des artisans de la politique étrangère de Chavez puisqu'il a occupé le poste de Ministre des Affaires étrangères à partir de 2006 ; d'un autre côté, Maduro a affiché une volonté d'ouverture et de recadrage diplomatique qui pourrait porter en elle-même une certaine modération dans son comportement à l'égard du Royaume.

7.4.3. Le relais espagnol

Pour des raisons historiques et culturelles évidentes, l'Espagne joue un rôle important dans l'orientation des positions sud-américaines sur la question du Sahara.

Il ne s'agirait pas, d'une action prioritaire de l'État et des partis politiques espagnols que de fournir un lit favorable aux thèses séparatistes en Amérique du Sud.

Cependant, les relais du séparatisme en Espagne, ont depuis toujours entrepris à coller à la dynamique de pénétration politique, économique et associative de l'Espagne dans le sous-continent.

Dans ce cadre, le Gouvernement espagnol a entrepris à promouvoir activement la création de fondations rattachées aux principaux partis politiques à l'image de la « Fundacion Canovas del castillo » proche du parti populaire ou la fondation « Carolina » (PSOE). Cette dernière est particulièrement active auprès des ONG sud-américaines en fournissant des fonds nécessaires pour l'accompagnement de projet sociaux.

Au-delà des tentatives de se greffer sur les stratégies de pénétration espagnole en Amérique du Sud, les acteurs pro-séparatistes en Espagne facilitent le travail du Polisario auprès de bon nombre d'ONG de la région. Il en est ainsi de « l'Association des Amis du Sahara occidental » ou autres plateformes associatives et politiques qui ne lésinent pas sur les moyens afin de faire la promotion des thèses séparatistes.

7.4.4. L'élément historico-culturel

L'élément historico culturel est déterminant dans la promotion des thèses séparatistes. Les caciques du Polisario, prétendant être les représentants d'une nation à part entière mettent l'accent sur la communauté du destin et des facteurs de convergence historique entre la prétendue RASD et les nations sud-américaines :

- Les liens historiques en rapport notamment à l'identité du colonisateur à savoir l'Espagne dans les deux cas.
- La langue commune à savoir l'Espagnol. D'ailleurs, cet élément est bien exploité par le Polisario dans la mesure où l'utilisation de cette la langue leur permet d'entretenir l'illusion de proximité idéologique entre le mouvement séparatiste et les mouvements de libération nationale en Amérique du Sud.
- D'un autre côté, les relais du Polisario tentant de coller au mouvement **altermondialiste** qui connaît un grand succès en Amérique du Sud. Une délégation des séparatistes participe régulièrement au Forum de Porto Allegre au Brésil et tente de séduire les différentes représentations par leurs discours sur la libération et l'anticolonialisme.

7.4.5. Quelles réponses ?

Si on analyse la configuration de l'implémentation des plateformes favorables au Polisario en Amérique du Sud, on relève que le Maroc enregistre un certain retard ou décalage par rapport à ses adversaires. Des décennies de faiblesse d'action conjuguée à une dynamique de présence des autres parties ont longtemps pénalisé le Maroc.

Dans ce cadre, le Maroc se doit d'œuvrer activement à renverser la donne en Amérique du Sud à travers plusieurs moyens :

- **Institutionnaliser** davantage les relations bilatérales avec les nations sud-américaines à travers la mise en place de structures diplomatiques et consulaires dans certains États. A ce titre, la réouverture de l'ambassade à Caracas est d'ailleurs d'actualité afin d'encourager les nouvelles autorités du Venezuela à modérer leurs orientations. L'Équateur et la Bolivie sont également des États dont les autorités pourraient être sensibles à toute approche marocaine consolider les relations bilatérales.
- Renforcer la présence marocaine lors des forums de rencontres Amérique du Sud / Afrique et Amérique du Sud / Monde arabe. L'Algérie a toujours voulu faire de ces deux plateformes un tremplin pour affaiblir le Maroc et faire reconnaître la « RASD » en tant qu'entité étatique à part entière.
- Mettre en avant les méfaits historiques produits par les liens du Polisario avec l'Amérique latine. Il s'agit notamment des drames **des enfants sahraouis élevés à Cuba**. En effet, de nombreux témoignages ont attesté de pratiques inhumaines infligées à ces enfants qui subissent des formations militaires. La séparation forcée avec les familles constituent en soi une violation des droits élémentaires de l'homme. De plus en plus de témoignages font état également de pratique de pédophilie et prostitution dont sont victimes ces enfants surtout si on sait que les pratiques de prostitution et de pédophilie sont très courantes au Cuba. Le Maroc a certes, entrepris de mettre en avant ces pratiques, cependant, ces efforts n'ont été orientés que vers les opinions publiques européennes. Or, les États et les opinions publiques de l'Amérique du Sud devraient également être mis au courant de ces pratiques. Un plan de communication devrait être élaboré dans ce sens. Il devrait être mené par des associations sahraouies et relayé par des plateformes sud-américaines qui militent contre l'esclavage moderne et les pratiques de pédophilie.

7.5. Le Maroc, hub stratégique

De par sa situation géostratégique, sa dynamique économique et son ouverture, le Maroc présente plusieurs atouts pour pouvoir prétendre jouer le rôle de hub interrégional. Ses liens avec l'Europe, sa présence en Afrique lui permettent de se présenter aux pays sud-américains comme un tremplin stratégique pour cette région afin de dépasser son handicap géographique et atteindre le cœur de l'Afrique et même de l'Union Européenne.

La présence en Afrique et la proximité mise en valeur avec l'Union européenne devraient ainsi faire figure d'argument de taille afin de favoriser un rapprochement avec l'Amérique du Sud.

Cependant, l'argumentaire marocain ne devrait pas se limiter à son positionnement. Les autorités marocaines gagneraient à tout mettre en avant afin d'attirer les investissements sud-américains.

7.5.1. Les atouts du Maroc

Le Maroc pourrait prétendre à un statut de hub interrégional et une plateforme industrielle et commerciale intermédiaire. Il suffirait de mettre en avant ses innombrables atouts naturels, économiques, politiques et institutionnels.

Les atouts naturels

Le Maroc se trouve à un point de jonction entre plusieurs blocs géopolitiques :

- **Monde arabe et Moyen-Orient**
- **Afrique**
- **Europe**
- **Atlantique** (pour ce dernier, le Maroc devrait œuvrer en compagnie d'autres pays afin d'en faire un véritable bloc géopolitique)

La position géographique du Maroc lui confère plusieurs atouts :

- 15 km de distance avec l'Espagne
- 3 heures de vol des principales capitales européennes
- 1 heure de décalage horaire maximum avec l'Europe et l'Afrique de l'ouest

Cette position géographique privilégiée se conjugue aux acquis historiques dus entre autres à son ouverture :

- Multilinguisme avéré (arabe, langue amazighe, Français, espagnol,) en outre le Maroc a été classé 45^{ème} pays dans la maîtrise de cette langue pour les pays dont l'anglais est la langue étrangère. Le Maroc dépasse même des pays comme la Colombie, l'Équateur et le Venezuela.⁶³
- Ouverture et tolérance religieuse qui fait que le Maroc a depuis longtemps abrité différentes minorités religieuses à l'image de la communauté judaïque. Le Maroc dispose de plusieurs lieux de culte chrétiens qui exercent dans toute liberté.
- Diversité du paysage naturel qui en fait l'une des destinations les plus prisées dans la région.

Les atouts économiques

- Logistique. L'État marocain a pris conscience de l'opportunité que lui offre sa position géographique et ses acquis historiques. A partir de la fin des années 90, le Maroc s'est lancé dans une politique visant à doter le Maroc d'infrastructures et d'équipement lui permettant de se transformer en plateforme attrayante des investissements nationaux et étrangers. Ainsi, le Maroc a opté pour une politique de développement de la logistique de manière horizontale à travers la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique et la création de **l'Agence marocaine du développement des activités logistiques**. Cette stratégie consiste notamment en un contrat-programme 2010-2015 signé entre l'État et le secteur privé signé en 2010 sous la présidence effective de SM.⁶⁴ L'objectif principal de cette stratégie est la réduction des coûts logistiques au Maroc de 20 à 15% du PIB en 2015.

Cette stratégie a commencé à donner ses fruits de manière concrète :

- Le Maroc a obtenu le 50^{ème} rang mondial en 2012 sur la base de l'indicateur de performance logistique (LPI) au lieu du 94^{ème} rang en 2007 soit 44 places gagnées en 5 ans, et ce selon le rapport de la Banque Mondiale « Connecting to Compete 2012: Trade Logistics in the Global Economy »
- Le Maroc a obtenu le 17^{ème} rang au lieu du 21^{ème} parmi les marchés émergents, selon l'indicateur de la logistique des marchés émergents (Agility Emerging Markets Logistics Index 2013), ce qui représente une amélioration de 4 places en une année. Selon le même rapport, le Maroc est classé 2^{ème} parmi les pays qui ont connu un progrès important en logistique.
- Infrastructure. Parallèlement, le Maroc a procédé à la mise en place d'infrastructures gigantesques lui permettant d'occuper une place nodale dans le commerce international. Il en est ainsi notamment des réseaux portuaires avec à leur tête le **Tanger-Med**.

Ainsi, Tanger-Med est un ensemble portuaire qui comprend une importante zone franche d'activités industrielles et logistiques situé à 14 km à peine des côtes espagnoles, et se trouve sur la voie de passage du commerce maritime mondial Est-Ouest entre l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord. Tanger-Med joue sur le fonctionnement de la production en juste-à-temps. En moins de 24 heures, une commande peut quitter le nord du Maroc et arriver à un grand port européen sur la méditerranée (Barcelone ou Marseille).

En 2013, Tanger Med pourrait traiter 3.5 millions de conteneurs et pourrait devenir le premier port d'Afrique en termes de transbordement. Ceci permet au Maroc de conforter son ambition de se placer comme tête de pont du commerce international dans le continent africain.

- Offshoring. Le Maroc s'est doté également d'un bon nombre de zones franches dans l'objectif de consolider son image de marque en tant que plateforme économique privilégiée. Les grandes entreprises sud-américaines devraient être sensibilisées par rapport à la facilité que pourrait procurer leur établissement au Maroc. Qu'il s'agisse des entreprises exportatrices en Europe ou en Afrique, elles pourraient gagner énormément en termes de coûts financier et de temps à travers les zones offshore installées au Maroc :
 - ✓ Zone franche d'exportation de Tanger
 - ✓ Zone France Tanger Med
 - ✓ Zone franche de Dakhla et Laayoune
 - ✓ Zone franche de stockage des hydrocarbures : Kebdana et Nador
 - ✓ Zone franche d'exportation de Kénitra

Dans le cadre du Pacte de l'Émergence industrielle, le Maroc entreprend focaliser les efforts de relance industrielle sur les filières pour lesquelles le Maroc dispose d'avantages compétitifs. Il s'agit notamment du secteur aéronautique qui se transforme peu à peu en un véritable levier économique. Le hub créé au niveau de la région de Casablanca attire de plus en plus de géants mondiaux dans ce domaine (Bombardier...).

Les entreprises, notamment originaires du Brésil devraient être approchées afin de leur connaître les avantages de leur présence au Maroc.

- Réseau de transport. Le Maroc s'est orienté également vers le renforcement et la modernisation de son réseau de transport afin d'en faire un levier d'attraction économique :
 - ✓ près de 1 500 km d'autoroutes (1 800 km en 2015), plus que l'Algérie dont la superficie est trois fois supérieure au Maroc,
 - ✓ un réseau ferroviaire actuel de 2 167 km.

Il est vrai que ces chiffres ne sont nullement impressionnants si on les compare à ceux de l'Amérique du Sud (l'Argentine dispose d'un réseau ferroviaire de 34 000 km). Cependant, il est nécessaire de se focaliser sur les efforts fournis dans ce sens durant les dernières années. Ce qui est le plus important, c'est que le Maroc est en phase dynamique de modernisation et de progrès.

A ce titre, le projet de **TGV** constitue un atout majeur dont disposera le pays. On prévoit en effet 1 500 km de lignes de TGV en 2030 dont 200km opérationnels entre Kenitra et Tanger à partir de 2015.

- Télécommunications. Le Maroc dispose d'un réseau de télécommunications aux normes internationales. Avec trois opérateurs globaux (fixe, mobile, internet et data), le secteur des télécommunications enregistre une activité intense et soutenue avec un taux de pénétration mobile de 121,7%⁶⁵ en 2013.

Les atouts politiques et institutionnels

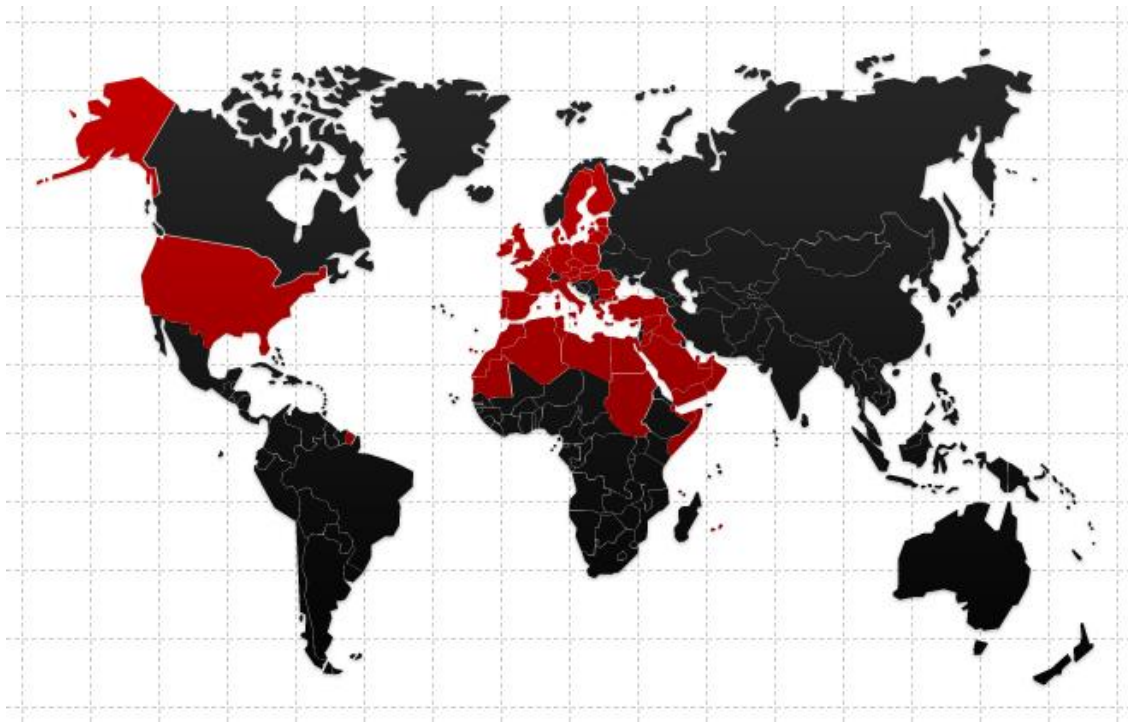
- Valeur Maroc. Tout d'abord, le Maroc devrait se prévaloir de sa perception positive dans le monde en tant qu'État stable et pacifique. Le Maroc est connu pour son adhésion aux valeurs universelles et sa lutte contre tous les phénomènes porteurs d'insécurité. A l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, le Maroc a toujours été un membre actif de la communauté internationale dans la gestion plusieurs crises et conflits.

En outre, dans un contexte régional caractérisé par l'instabilité des États et des sociétés, le Maroc s'est distingué par une immunité à toute épreuve. Le Maroc a même continué sereinement son processus de réformes entamé depuis plusieurs années visant notamment la démocratisation des institutions et la modernisation de l'État.

- Libre-échange. En outre, le Maroc entreprend une politique d'ouverture économique et commerciale qui a renforcé son attraction. Ainsi, le Maroc est membre de cinq accords de établissant des zones de libre-échange :
 - ✓ **Maroc/Union Européenne** : le Maroc est le premier pays de la rive sud-méditerranéenne à bénéficier du statut avancé dans ses relations avec l'Union Européenne.
 - ✓ **Maroc/États Unis** : l'accord de libre-échange entre les deux pays est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2006.
 - ✓ **Pays arabes Méditerranéens** : signé en février 2004, l'accord d'Agadir entre le Maroc, **l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie**, a permis la levée des barrières non-tarifaires et l'établissement graduel d'une zone de libre-échange.
 - ✓ **Maroc / Turquie** : accord entré en vigueur en 2006.
 - ✓ **Maroc / AELE** : cet accord a été signé en 1999 avec les pays membres de l'Association européenne de libre-échange à savoir l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suède.

Grâce à de nombreux accords internationaux, le Maroc offre aux investisseurs un accès en libre échange à un marché de 55 pays représentant un milliard de consommateurs et 60% du PIB mondial.

Figure 1 : les États avec lesquels le Maroc est lié par des accords de libre échange



Source : site internet de l'Agence marocaine du développement des investissements

- Climat des affaires. Le Maroc a accordé un intérêt particulier à l'amélioration du climat des affaires dans le but d'attirer les investissements étrangers. Deux axes principaux ont été privilégiés à savoir le renforcement de la concurrence et la transparence :
 - ✓ **Mesures juridiques et administratives** : simplification des procédures, renforcement du système du droit des affaires.
 - ✓ **Développement des marchés financiers** : A ce titre, le projet de pôle Casa Finance City est susceptible de faire du Royaume un centre financier international à condition de ne pas trop mettre du temps à le mettre en place.
 - ✓ Création de plusieurs institutions à l'image de l'Office Marocain de la Propriété Intellectuelle et Commerciale (OMPIC), de l'Instance Centrale de la Prévention de la Corruption, et du Conseil de la Concurrence....

Grâce à toutes ces mesures, le Maroc a pu améliorer son classement dans le rapport Doing Business établi par la Banque Mondiale et qui concerne 189 économies de par le monde. Le Maroc a gagné 8 places dans le classement 2014.

A titre d'exemple, Le Maroc figure dans le top 40 mondial en matière de facilité du **commerce transfrontalier**, avec des performances remarquables en termes de couts à l'export et à l'import. Cette dernière donne pourrait particulièrement constituer un argument de taille pour convaincre les partenaires sud-américains d'investir dans le Royaume.

7.5.2. La présence marocaine en Afrique

L'Afrique connaît depuis quelques années une dynamique de croissance économique qui rompt petit à petit avec l'image de continent qui souffre de l'immobilisme. L'Afrique de l'Ouest fait partie des régions les plus dynamiques dans le monde avec un taux de croissance compris entre 6.4% et 7.4% entre 2013 et 2014 selon la Banque Africaine de Développement.

Cette donne ne fait qu'augmenter l'attraction de l'Afrique aux yeux des différentes puissances économiques mondiales. La Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil, se sont ajoutés aux puissances classiques (UE, États Unis) dans une compétition effrénée pour se poser en tant que premier partenaire économique du continent.

Même s'il ne dispose pas d'une puissance économique et commerciale égale à celle des puissances précitées, le Maroc dispose de plusieurs atouts afin de prétendre à un statut de plateforme économique intermédiaire vers l'Afrique.

Le Maroc porte un intérêt particulièrement grand au renforcement de sa présence en Afrique subsaharienne. A ce titre, le Maroc a redéployé un nouveau **paradigme** de ses relations avec cette région du monde basé sur un esprit gagnant-gagnant.

L'État a conclu des innombrables accords économiques institutionnels entre le Royaume et les espaces d'intégration régionale en Afrique en particulier l'UEMOA (Afrique de l'ouest) et la CEMAC (Afrique Centrale).

Cependant, c'est le secteur privé qui, par son dynamisme a réussi le pari de renforcer la présence du Maroc en Afrique subsaharienne. En effet, le Maroc est devenu le premier investisseur africain dans les deux zones précitées (UEMOA et CEMAC). Le Maroc ne compte pas s'arrêter là. Il a entamé une phase de négociations avancées avec l'UEMOA dans la perspective de conclusion d'un accord de libre-échange. Ceci permettra d'atteindre un marché de 70 millions de consommateurs.

Parmi les entreprises marocaines les plus dynamiques en Afrique figure notamment la Royal Air Maroc, présente en tant qu'actionnaires de plusieurs compagnies africaines.

La RAM a permis notamment au Maroc d'étendre son réseau de liaisons aériennes avec l'Afrique subsahariennes. Au total, **27 destinations** sont régulièrement desservies à partir de Casablanca.

Cette connectivité fait partie des atouts que le Maroc se doit de mettre en avant dans le cadre d'une politique d'attractivité à l'égard des entreprises sud-américaines.

D'autres entreprises marocaines sont aussi présentes en Afrique subsaharienne. Il s'agit du secteur de la télécommunication en Mauritanie (Mauritel), Burkina Faso (Onatel), Gabon (Gabon Telecom) et Mali (SOTEMA).

En ce qui concerne le secteur financier, trois banques marocaines sont présentes dans la région à savoir AWB, BMCE, et Banque Populaire.

Cette présence importante du Maroc en Afrique subsaharienne est susceptible d'intéresser les économies sud-américaines qui ont des visées de pénétration d'un marché économique prometteur. Le Maroc permettra à ces pays et à leurs entreprises d'accéder plus facilement au marché subsaharien en toute sécurité.

8. L'environnement et l'évolution des relations économiques entre le Maroc et l'Amérique du Sud

8.1. Le contexte à l'aune des transformations géopolitiques et géoéconomiques mondiales

Le monde connaît depuis plusieurs années une mutation au niveau de la composition des pays qui influent le plus sur la croissance économique mondiale. En effet, les pays, comme les Etats-Unis d'Amérique et, dans un second rang, l'Union européenne, qui étaient les pôles traditionnels de la croissance au niveau mondial, font face depuis quelques années à une concurrence accrue de certains pays émergents, rendant difficile pour ces pôles régionaux de croissance de conserver leurs places de leaders mondiaux à l'avenir.

Faute de problèmes économiques et financiers, dus notamment à la crise financière de 2008, l'économie américaine n'arrive pas encore, en effet, à retrouver ses sentiers de croissance d'avant crise. De son côté, l'Union européenne subit des difficultés d'ordre économiques et institutionnelles entravant, par conséquent, l'intégration des pays européens. Les tendances de long terme indiquent que le poids de cette région dans l'économie mondiale diminuerait de moitié d'ici 2050 pour ne représenter que 12%. Cette évolution est liée, outre la vieillesse de la population, au développement important des autres régions du monde, notamment d'Asie et des Amériques⁶⁶.

La croissance mondiale est, en effet, de plus en plus tirée par des économies émergentes et il est fort probable qu'elle le restera surtout si les problèmes économiques et financiers persisteront dans les pôles régionaux traditionnels de la croissance.

Selon le rapport prospectif « *Global Trends 2025 - a Transformed World* » du "National Intelligence Council", le monde connaîtrait d'ici l'année 2025 une véritable transition entre un modèle issu de la seconde guerre mondiale et l'émergence d'un nouveau monde modelé par l'estompement de différences entre pays riches et émergents⁶⁷.

Le monde devrait prendre un " visage moins occidental". La réalité est que la Chine, l'Inde, la Russie, l'Afrique du Sud et le Brésil contribueront à cette mutation. Le poids de plus en plus important de ces pays aura une grande influence sur l'architecture mondiale, aussi bien politique qu'économique. Ce groupe de pays serait à l'origine d'un déplacement rapide du centre de gravité de l'économie mondiale⁶⁸.

Chacun de ces pays joue un rôle important de "locomotive économique" au niveau de sa région. C'est le cas notamment du Brésil en Amérique du Sud. En effet, grâce notamment à ses ressources naturelles et humaines ainsi qu'à ses potentialités, ce pays a enregistré des performances économiques importantes qui lui ont permis non seulement de bien se positionner au niveau de l'Amérique du Sud mais aussi d'avoir des effets positifs sur les pays de la région grâce au développement des échanges commerciaux et à l'accroissement de ses investissements.

L'Amérique du Sud sera aussi à l'avenir, principalement à travers le Brésil, un des ensembles démographiques les plus importants. Sur le plan géopolitique, le Brésil devrait, outre les autres pays du "BRIC", connaître une montée en puissance⁶⁹. De telles perspectives géoéconomiques et géopolitiques d'un des grands pays émergents de l'Amérique du Sud devraient permettre à ce pays d'avoir un poids non négligeable sur le plan politique et économique mondial. Un pays, comme le Maroc, pourrait alors en tirer profit en développant ses liens avec ce pays et, à travers lui, le reste de la région.

8.2. Les contraintes entravant la coopération et l'approfondissement des relations économiques entre le Maroc et les pays d'Amérique du Sud

8.2.1. Les faiblesses structurelles

À travers les développements qui ont précédé, on pourrait dégager de manière globale un certain diagnostic de l'état du positionnement du Maroc en Amérique du Sud. Les éléments suivants apportent une idée assez précise sur les relations entre le Maroc et l'Amérique du Sud et sur les moyens de les améliorer :

- **Sous-représentation diplomatique.** Comme on l'a souligné plus haut le Maroc ne dispose que de cinq ambassades en Amérique du Sud. Le Maroc est absent dans cinq Etats dont deux qui disposent effectivement d'ambassades au Maroc à savoir la Bolivie et le Venezuela. Cette situation n'est pas de nature à permettre l'implémentation d'approches de pénétration ou de renforcement de la présence dans ces pays. Ainsi, si l'absence d'une ambassade à Caracas est le résultat de l'activisme anti-marocain de Chavez, l'absence de la diplomatie marocaine des autres pays est difficilement explicable. Il en est particulièrement des États qui restent sur des positions **vacillantes** sur la question de l'intégrité territoriale du Maroc à savoir l'Équateur et le Paraguay.

- En effet, ces États avaient déjà retiré leurs reconnaissances de la « RASD » mais, par le jeu du lobbying algéro-vénézuélien sont revenus sur leurs positions initiales. Cet état de fait ne signifie nullement que ces États poursuivent une politique anti-marocaine ou qu'ils ont des opinions bien arrêtées sur le Sahara. Les responsables de ces deux pays ont, à maintes reprises, manifesté de bonnes intentions à l'égard du Maroc à travers des déclarations bienveillantes. L'installation de représentations permanentes dans ces pays est susceptible de forcer le cours des événements et convaincre durablement les responsables de ces États du caractère impertinent de leurs positions actuelles sur la question.
- **Faiblesse des interactions parallèles.** On signifie par les interactions parallèles, les actions **d'appoint** à la diplomatie officielle qui ont pour objectif d'améliorer les échanges entre les nations. Il s'agit notamment des échanges humains et culturels, mais également de la coopération dans les domaines scientifiques et technologiques.

Il est clair que ces échanges sont d'un niveau très médiocre et ne pourraient nullement constituer un levier stratégique d'appoint. Cet état de fait est le résultat notamment de l'absence d'éléments de convergence solides à l'image de la langue, de la culture...

Or, le gouvernement marocain pourrait parrainer une dynamique offensive multisectorielle et multiforme dans l'objectif de créer ces éléments de convergence.

A l'image de l'Espagne, des fondations adossées à des logiques nationales d'intérêts divers devraient être créées afin d'investir le champ des échanges associatifs. Des initiatives d'échanges de délégations estudiantines d'intellectuels et de scientifiques seront les bienvenues pour briser progressivement les distances et créer des dynamiques de compréhension mutuelle.

Les partis politiques et les groupes parlementaires devraient dynamiser leurs actions en proposant notamment la création de groupes d'amitié Maroc/UNASUR afin de faciliter davantage les contacts diplomatiques.

Le monde académique est appelé à s'investir davantage dans cette dynamique. Le Brésil, à titre d'exemple, a enregistré une renaissance remarquable en matière de recherche scientifique dont le Maroc pourrait tirer profit.

8.2.2. Insuffisance de l'offre exportable et faiblesse du dispositif promotionnel au Maroc

La faiblesse du volume des échanges commerciaux et des investissements est une autre image négative qui caractérise les relations Maroc-Amérique du Sud. Les échanges sont limités à un nombre réduit de pays et de produits aussi bien à l'import qu'à l'export. De plus, le Maroc enregistre un déficit commercial avec cette région.

Un des déterminants importants à l'origine de la faiblesse de ces relations économiques et du déficit commercial a trait à l'offre exportable marocaine qui reste insuffisante et faiblement diversifiée. En effet, malgré les efforts déployés, et à part quelques produits comme les phosphates et dérivés, le système productif marocain reste encore peu développé.

En effet, ce système produit essentiellement des marchandises primaires généralement à faible valeur ajoutée, et n'arrive pas encore à produire, en qualité et en quantité suffisantes, des biens diversifiés, innovants et compétitifs. La qualification de la main d'œuvre et la recherche-développement sont considérés parmi les principaux déterminants de la sous performance du système productif marocain.

L'absence d'un seul dispositif institutionnel efficace chargé de la coordination et de la promotion économique du Maroc auprès de cette région est une autre contrainte qui caractérise ces relations. L'existence de différentes structures rend difficile, en effet, une harmonisation et une concertation autour de la question de la promotion du Maroc à l'étranger. Il existe, en effet, au Maroc plusieurs intervenants qui recourent, de près ou de loin, à la promotion économique. Il s'agit notamment du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, du Département du Commerce Extérieur, du Ministère de l'Economie et des Finances et de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements.

8.2.3. Faiblesse de la plus-value économique et commerciale.

Si les échanges politiques et culturels entre le Maroc et l'Amérique du Sud ne sont pas encore à leur niveau optimal, la coopération économique et l'échange commercial n'arrive pas à compenser ces faiblesses.

A ce niveau, pour la pertinence de l'analyse, il est nécessaire de faire la dissociation entre les cas du Brésil et de l'Argentine, considérés comme des puissances commerciales affirmées et ceux du reste des États de l'UNASUR.

A l'exception du Brésil et de l'Argentine, les échanges commerciaux avec les États sud-américains restent d'un niveau très bas. Dans certains cas, ils sont quasi inexistants (le volume des exportations marocaine envers la Bolivie n'ont pas dépassé en 2012 un million et demi de dirhams marocains).

Au niveau des investissements, on relève une quasi-absence des entreprises sud-américaines (à l'exception du Brésil et de l'Argentine) au Maroc. De leur côté, les entreprises marocaines hésitent à s'installer dans les pays de la sous-région.

C'est aux autorités marocaines d'œuvrer pour attirer les entreprises sud-américaines à travers des politiques de promotion actives. La réussite de l'expérience des caravanes de l'export en Afrique est à transposer en Amérique du Sud en tenant compte des spécificités de cette région.

Le cas du Chili illustre bel bien le **gâchis** produit par l'absence de stratégie commerciale du Maroc. En effet, ce pays est considéré comme l'une des puissances commerciales émergentes. Son économie se distingue par une dynamique de croissance très importante. Le Maroc qui a toujours entretenu des relations diplomatiques sereines avec ce pays n'arrive pas à tirer profit de cette donne (les exportations marocaines au Chili ne dépassent pas 14 millions de dirhams marocains).

Plusieurs secteurs pourraient constituer des opportunités de coopération intéressantes. Il s'agit notamment :

- **Tourisme** : Le Maroc pourrait créer un échange d'expertise avec ces pays. En effet, la vocation touristique du Maroc pourrait servir de modèle à ces États. Le Maroc qui reçoit plus de 9 millions de touristes (27ème rang mondial), tandis que le Brésil et l'Argentine occupent respectivement la 44ème et la 43ème place mondiale avec plus de 5 millions de touristes. En outre, le Maroc pourrait créer des lignes touristiques communes à l'image des croisières sur l'Atlantique...
- **Pêche** : l'Argentine et le Brésil comptent parmi les leaders mondiaux dans le domaine de la pêche maritime. Le Maroc pourrait appeler au lancement de protocoles d'ententes sur plusieurs questions liées notamment à la préservation des espaces maritimes communs.
- **Agriculture** : le Brésil et l'Argentine comptent parmi les géants mondiaux dans le domaine de l'agriculture. Les échanges en matière agricole et de bétail constituent une part importante des échanges commerciaux. Le Maroc, disposant d'une vocation agricole importante, a intérêt à développer davantage les échanges afin de tirer profit des expériences sud-américaines dans l'objectif de modernisation de son agriculture.
- **Énergies renouvelables et économie verte** : dans ce cadre également, le Maroc et la majorité des États sud-américains partagent la prise de conscience de l'intérêt du développement durable. Le Brésil a lancé une politique ambitieuse afin de doter le pays des sources d'énergie solaire⁷⁰. Il en est également de l'énergie éolienne dont la capacité de production du Brésil a augmenté de 22 MW en 2002 à 2508 MW en 2012. Le Maroc qui a affiché de grandes ambitions dans ces deux domaines a intérêt à intensifier les échanges d'expertise notamment avec le Brésil dans le cadre de ces domaines d'avenir.

8.2.4. Les autres contraintes

Le manque d'informations économiques et sociales, actualisées et concernant les différents domaines, est une autre difficulté qui décourage les échanges commerciaux et les investissements, ce qui entrave l'approfondissement des relations économiques avec l'Amérique du Sud. Ce manque s'exprime notamment à deux niveaux :

- la connaissance encore faible des opérateurs économiques marocains de ces économies, aggravée par "l'éloignement" géographique, linguistique et culturel.
- l'absence ou la faiblesse des institutions, dans l'attente de l'opérationnalisation des missions de l'Observatoire du commerce extérieur⁷¹, dédiées à la collecte d'information, à son analyse et sa mise à disposition au profit des opérateurs économiques sous forme du conseil et d'orientation.

Bien que le Maroc soit le pays arabe et africain le plus proche de l'Amérique du Sud, il existe une grande distance géographique qui sépare les deux régions, ce qui constitue une des principales contraintes à l'origine de la faiblesse des relations économiques et financières entre les deux parties.

Ce grand espacement géographique décourage la mise en place de réseaux de transports et de frets nombreux et compétitifs entre les deux régions. Les lignes de transport et de frets existantes, aussi bien aériennes que maritimes, sont généralement indirectes et par conséquent coûteuses et de longue durée, ce qui décourage les opérateurs économiques marocains pour la conquête de ce grand marché.

Une autre contrainte aussi importante qui s'ajoute à l'espacement géographique est la dissemblance au niveau linguistique et culturel entre la Maroc et l'Amérique du Sud, bien que 6 millions environ de marocains parlent l'espagnole. La langue et la culture commune sont considérées au niveau mondial comme des facteurs importants qui encouragent les relations économiques entre pays.

8.3. Les relations Maroc-Amérique du Sud : forces, opportunités et menaces

Le diagnostic des relations du Maroc avec les pays de l'Amérique du Sud a permis d'identifier un ensemble de forces et d'opportunités, mais également de menaces, qui marquent ces relations sur le plan institutionnel, économique et financier.

8.3.1. Les forces et les opportunités

L'analyse des relations Maroc-Amérique du Sud met en exergue un ensemble d'atouts. Le développement de ces relations nécessite l'exploitation de ces forces et de ces opportunités.

Du côté marocain, son identité africaine et son appartenance à l'hémisphère Sud est un atout qui le prédispose à jouer un rôle important dans la coopération Sud-Sud. En outre, sa situation géographique, à la fois comme pays africain, méditerranéen, atlantique, à proximité de l'Europe et à mi-parcours entre l'Amérique et l'Asie, lui confère une position de carrefour et de jonction.

D'un autre côté, la stabilité politique du Maroc confirmée d'ailleurs par la transition pacifique contrairement à de nombreux pays à l'occasion du "printemps arabe", les différents accords de libre-échange conclus avec des pays à niveaux de développement différents, l'accès au statut avancé auprès de l'Union européenne et la panoplie de stratégies sectorielles ambitieuses, constituent des avantages importants pour le Royaume en faveur d'un développement des échanges commerciaux et d'une attractivité pour les investissements étrangers. Le Maroc présente des avantages dans les secteurs de l'offshoring, de l'automobile, de l'industrie aéronautique, du textile ainsi que d'autres secteurs d'activités.

L'émergence et l'internalisation de grandes entreprises privées et publiques marocaines (ONA, OCP, RAM, Maroc télécom, Attijari wafabank, BMCE bank) est un autre atout pour le Maroc, dans l'objectif de conquérir de nouveaux marchés, tels que ceux des pays latino-américains, et de créer des joint-ventures avec des groupes de ces pays.

Du côté de l'Amérique du Sud, les pays de cette région ont une volonté d'asseoir un partenariat Sud-Sud et de développer les relations économiques bilatérales. Ces économies disposent de richesses humaines importantes ainsi que de ressources naturelles agricoles et minières abondantes et variées. En outre, des pays, comme le Brésil, sont une source de plus en plus importante d'investissements à l'étranger.

D'une manière générale, les relations du Maroc avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes sont généralement assez bonnes. Il y a une volonté commune d'asseoir un partenariat Sud-Sud et de développer les relations politiques et économiques bilatérales.

Les deux régions disposent de richesses naturelles, agricoles et minières, abondantes et variées. Le potentiel d'échange en matière de commerce et d'investissement reste considérable, notamment au niveau de certains secteurs où l'offre marocaine dispose d'atouts compétitifs (pêche, agro-alimentaire, habillement, mines, tourisme,...).

Avec ces atouts et ces opportunités, le Maroc a un intérêt stratégique à renforcer ses relations avec les pays d'Amérique du Sud. Il peut en effet transformer ce potentiel en un processus durable de croissance. L'élargissement et l'approfondissement de ces relations sont susceptibles de lui permettre de pouvoir de diversifier ses marchés extérieurs et ses exportations ; favoriser l'internationalisation des groupes marocains ; améliorer l'attractivité du territoire national ; et accroître l'influence régionale et internationale du Maroc.

8.3.2. Les risques et les menaces

Plusieurs défis et menaces au niveau international risquent de contrecarrer les relations économiques du Maroc avec l'Amérique du Sud, et par conséquent toute bonne volonté des deux côtés. Il existe, en effet, certains risques qui peuvent entraver le développement de ces relations :

La concurrence Internationale : A l'instar du continent africain, l'Amérique du Sud constitue une région fertile et une des niches pour beaucoup de pays. On assiste, en effet, à un engouement et à une compétition intensive au niveau de ces marchés aussi bien de la part des grands pays développés (Etats-Unis, Europe, Japon), que des pays émergents (Chine, Inde, ...).

Dans ce cadre, des négociations sont en cours entre les pays de l'Union européenne et le MERCOSUR pour la mise en place d'un accord de libre-échange. Le Parlement européen a d'ailleurs ratifié le 11 décembre 2012 des accords entre l'Union européenne et l'Amérique centrale (Nicaragua, Honduras et Panama), d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part. L'accord avec le Pérou est entré en vigueur depuis le 1^{er} mars 2013 et celui avec la Colombie, le 1^{er} août 2013. L'objectif étant de s'assurer une bonne position concurrentielle de l'Europe vis-à-vis des autres acteurs, tels que les États-Unis qui ont déjà conclu des accords commerciaux avec ces pays⁷².

Outre un démantèlement douanier, ces accords concernent la levée des obstacles techniques aux échanges, la libéralisation du marché des services, l'ouverture des marchés publics et le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle. À l'issue d'une période de transition, les produits industriels ainsi que les produits de la pêche seront libéralisés, tandis que les échanges de plusieurs produits agricoles seront sensiblement plus ouverts.

La concurrence de certains pays de l'Amérique du Sud : Certains pays de cette région sont eux même de véritables concurrents du Maroc au niveau des autres marchés de cette région, en particulier dans un certain nombre de secteurs clés pour le Maroc. C'est le cas, par exemple, du Pérou au niveau des phosphates de calcium.

La présence de pays concurrents du Maroc au niveau de l'Amérique du Sud: Il s'agit en particulier de concurrents classiques comme l'Égypte, la Tunisie, ..., en particulier au niveau de certains secteurs spécifiques comme les produits miniers (engrais, ...), le tourisme, ...

8.4. Le positionnement des partenaires et des concurrents directs du Maroc en Amérique du Sud

8.4.1. Les principaux partenaires commerciaux de l'Amérique du Sud

La structure des échanges commerciaux de l'Amérique du Sud par pays montre que les Etats-Unis d'Amérique et la Chine restent de loin les premiers partenaires commerciaux. Ils contribuent à la moitié des échanges commerciaux de cette région avec le monde.

Les Etats-Unis sont, en effet, le premier fournisseur contribuant à 37% des importations totales de cette région en 2012. La Chine se positionne au second rang avec 12%, suivie par l'Allemagne (3,9%), le Japon (3,8%), l'Italie (1,8%), l'Espagne (1,7%), le Royaume Uni (1,5%) et la France (1,5%).

Par marchandises, une partie non négligeable des importations des pays de l'Amérique du Sud est constituée de produits énergétiques, représentant 15% des importations totales. Cette région importe également des "*machines, appareils et engins*" (14%), des "*machines et appareils électriques*" (13%), des "*voitures automobiles, tracteurs et autres véhicules*" (9%), des "*matières plastiques*" (4%) et des "*produits chimiques organiques*" (3%).

Premiers fournisseurs, les Etats-Unis sont aussi le premier client en marchandises. Ils représentent 40% des exportations de cette région en 2012. La Chine, deuxième fournisseur, se positionne au second rang (11%). Elle est suivie par le Canada (3,7%), le Japon (2,9%), l'Allemagne (2,4%) et l'Inde (2,4%). La France ne représente que 1,1%.

Près de ¼ des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes sont constituées d'huiles de pétrole. Les "*voitures de tourisme, les véhicules automobiles et leurs accessoires*" représentent 9% ; les "*machines, appareils et matériel électrique*" (8%) et les "*minerais*" (7%).

A remarquer, par ailleurs, que dans le cadre des échanges commerciaux intra-Amérique du sud, le Brésil demeure le premier partenaire commercial de la région. Il est le 4^{ème} client mondial après les Etats-Unis, la Chine et le Canada. Il est aussi le troisième fournisseur (5%) après les Etats-Unis et la Chine.

8.4.2. Le positionnement sud-américain des grands partenaires économiques du Maroc

Afin d'explorer les pistes pour faciliter une stratégie de pénétration commerciale et économique du Maroc en Amérique du Sud, il s'avère pertinent d'examiner brièvement les présences économiques dans ce sous-continent des partenaires économiques du Maroc. il s'agit notamment de partenaires avec lesquels le Maroc entretient des relations commerciales étroites et des cadres d'échanges avancés (Union Européenne, États Unis, Turquie..).

L'objectif de ce benchmark est d'en tirer les leçons pour le Maroc et d'explorer les opportunités que pourraient présenter les partenaires du Maroc pour faciliter un rapprochement avec l'Amérique du Sud.

L'Union Européenne

L'Union Européenne a depuis la fin des années 90 opté pour un rapprochement économique avec la région.

L'entrée de l'Espagne et du Portugal (partenaires historiques de l'Amérique du Sud) à la CEE durant les années 80 a contribué à favoriser l'intérêt porté par cette Communauté à l'Amérique latine de manière générale.

De ce fait progressivement, l'Union a fait face, comme pour d'autres régions, à une difficulté d'appréhension des réalités géopolitiques du sous-continent⁷³.

L'Union a opté pour une approche plurielle, à travers plusieurs niveaux :

1. Le niveau bi-régional : dans ce cadre, l'UE conçoit ses relations avec cette région de manière extensive du point de vue géographique. Il s'agit en l'occurrence de « l'Amérique Latine et Caraïbes (ALC).d'ailleurs, un sommet UE / ALC se tient régulièrement tous les deux ans depuis 1999. Ce sommet régulier dispose en plus d'un prolongement parlementaire à travers l'Assemblée parlementaire EUROLAT. Il s'agit notamment de forums politiques à caractère stratégique qui débattent sur les questions tel que la promotion de la démocratie⁷⁴ et le développement durable. Ce cadre bi-régional a été la plateforme politique qui a préparé le terrain aux accords de libre-échange avec l'Amérique Centrale et certains pays de l'Amérique du Sud comme le Pérou.

2. Le niveau subrégional : il s'agit en l'occurrence des mécanismes de coopération lancés avec des organisations de dimension subrégionale telles que le MERCOSUR, la Communauté Andine ou de groupes de pays comme l'Amérique Centrale. C'est le niveau optimal choisi par l'Union Européenne pour lancer sa politique de partenariat économique. A ce niveau, un accord de libre-échange a été conclu avec les pays d'Amérique Centrale (Nicaragua, Honduras, Panama, Costa Rica, El Salvador et Guatemala) en 2012. Un accord similaire est en négociation depuis quelques années avec le MERCOSUR.

3. Le niveau étatique : à ce niveau, l'UE entreprend de lancer des mécanismes de coopération et de concertation avec des États à titre individuel. Cette approche a souvent été critiquée en Amérique du Sud parce qu'elle contribue à approfondir les divisions entre les pays et la région. Dans ce cadre, l'UE a conclu des accords de libre-échange avec le Pérou et la Colombie. Les autres États membres du MERCOSUR ont préféré des négociations dans un cadre subrégional. Un sommet bilatéral Brésil / UE est organisé régulièrement.

Les États de l'UE ont entrepris de baliser le terrain à leur présence économique en Amérique latine à travers une aide au développement qui dépasse 500 millions d'euros. Ce chiffre reste néanmoins très faible, ne dépassant pas 1% du volume totale de l'aide au développement de l'UE.

En revanche, L'UE est le plus grand investisseur extérieur dans les pays de la région avec un stock investi d'environ de 385 milliards d'euros en 2010, un chiffre qui représente plus de 40% du total.

Les dirigeants de l'Union Européenne ont été conscients de la nécessité d'approfondir les échanges humains et culturels avec l'Amérique latine. C'est pour cette raison que le sommet UE/ALC a procédé à la création de la Fondation EU-LAC en tant que plateforme d'interaction entre le niveau gouvernemental et la société civile.

Le Maroc en tant que partenaire de choix de l'UE, ayant bénéficié d'un statut avancé, pourrait coller à cette dynamique en concevant ses relations économiques avec l'Amérique du Sud selon une logique d'interaction. A titre d'exemple, le Maroc pourrait explorer la possibilité d'assister aux sommets UE-ALC en tant qu'observateur et partant s'ouvrir des perspectives de dialogue très importantes.

A long terme, le Maroc ayant conclu un accord de libre-échange avec l'UE, pourrait proposer l'établissement d'une zone de libre-échange atlantique réunissant le Royaume avec les États d'Amérique du Sud, les États Unis et l'UE.

Les États Unis

On ne va nullement s'attarder sur l'aspect historique des relations entre les États Unis et l'Amérique du Sud. Résumons seulement en mettant en avant le **passif** historique et géopolitique des États Unis dans cette région. Des décennies d'interventionnisme plus ou moins direct des États Unis dans cette région ont laissé des traces indélébiles sur les relations avec les voisins du Sud.

De manière générale, évoquant les relations entre l'Amérique latine et les États Unis, deux niveaux d'analyse pourraient surgir.

Tout d'abord, les États Unis continuent à porter un intérêt particulier à la région de l'Amérique Centrale et Caraïbes pour des raisons géopolitique évidentes. La superpuissance nord-américaine a besoin de garder un contrôle strict sur cette région qui constitue son environnement immédiat⁷⁵. Ainsi, durant les années 90, une zone de libre-échange ALENA a été établit dans ce cadre.

D'un autre côté, une distance semblent s'opérer d'avec l'Amérique du Sud. Il s'agit d'une traduction claire de la percée faite par la Chine et l'Inde dans la région, mais également par les orientations alternatives des régimes politiques de ces États. La méfiance des États sud-américains à l'égard des États Unis et les craintes des velléités de domination ont poussé certains États à repousser le scénario d'une zone de libre-échange englobant toute l'Amérique. Ce projet a d'ailleurs été conçu durant les années 90 (ZLEA) mais n'a pu voir le jour.

La crise économique américaine a clairement laissé ses traces sur la présence es États Unis dans la région ; les échanges commerciaux, même s'ils croissent, ils n'atteignent pas la même vitesse de croisière des échanges sud-américaines avec la Chine.

Néanmoins, le Maroc, comme signalé auparavant, devra exploiter l'existence d'un ALE avec les États Unis pour porter la proposition d'une ZLE atlantique.

La Turquie

Adoptant une politique commerciale offensive, les autorités Turques n'avaient pas été découragées par l'éloignement géographique et culturel de l'Amérique du Sud.

Ainsi, vers la fin des années 90, le ministère des Affaires étrangères turques avait organisé plusieurs réunions avec ses ambassadeurs accrédités en Amérique latine mais également avec le secteur privé. Ces réunions ont donné lieu à l'élaboration du « Plan d'Action pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ». Il s'agissait d'une véritable Road-Map qui a permis à la Turquie de percer économiquement cette région du monde.

A ce titre, une stratégie de renforcement des échanges commerciaux a été lancée par le sous-secrétariat au Commerce extérieur à partir de 2006. Les résultats de ces stratégies ne se sont pas fait attendre : 13 accords de coopération commerciale ont été signés avec des États d'Amérique latine dont 9 avec des États sud-américains.

En même temps, le volume des échanges commerciaux avec les pays de la région est passé de 919 millions de dollars en 2000 à 5.5 milliards de dollars en 2008, avec un taux de croissance annuel entre 15 et 20%.⁷⁶

La Turquie est même parvenue à lancer une dynamique de libre-échange avec les États sud-américains. Un accord a ainsi été conclu avec le Chili en 2009, entré en vigueur en mars 2011. Des négociations sont en cours avec la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le MERCOSUR.

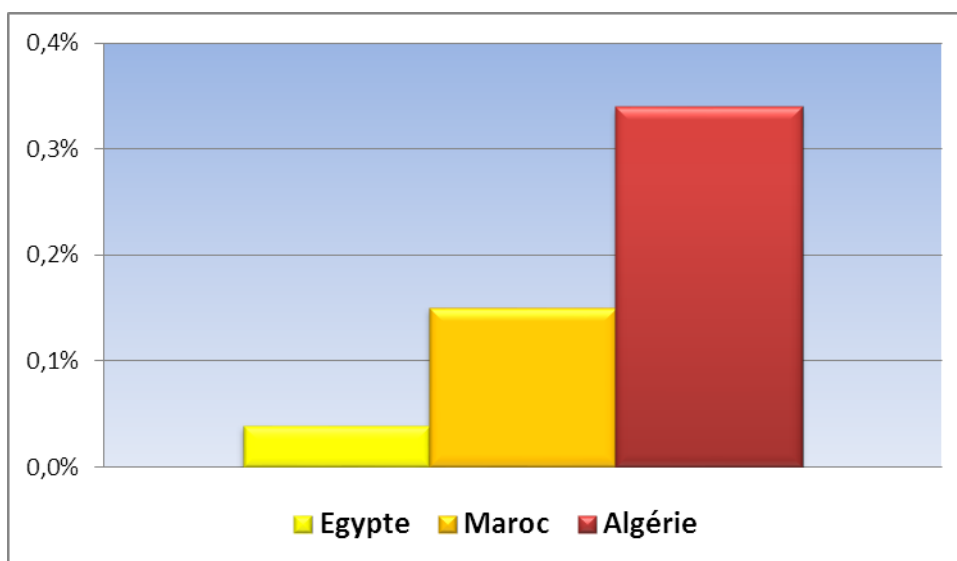
Le cas turc est plein d'enseignements qui pourraient inspirer l'action du Maroc dans cette région. Il est ainsi nécessaire d'adopter un plan d'action sur la base d'outils de savoir et d'expérience. Une synergie d'efforts entre différents acteurs publics mais également secteur privé afin de concevoir une stratégie bien définie et volontariste dans l'objectif d'établir une présence économique durable du Royaume dans la région.

L'ouverture économique du Maroc pourrait constituer un atout majeur pour le renforcement des liens avec l'Amérique du Sud. Les accords de libre échange qui le lient notamment à l'UE, et à la Turquie pourraient, accroître l'attrait économique du Maroc pour les entreprises sud-américaines. Le Royaume pourrait se proposer de permettre à ces entreprises de tirer profit de cette donne afin d'augmenter leurs exportations vers ces espaces tiers (Turquie, UE).

8.4.3. Le Maroc et la concurrence économique de certains pays nord africains au niveau de l'Amérique du Sud

Au niveau de l'Afrique du nord, l'Algérie est le premier client commercial de l'Amérique latine et des Caraïbes. Elle contribue à 0,3% des importations mondiales de cette région en 2012, contre 0,2% pour le Maroc et 0,04% seulement pour l'Égypte. Le poids des importations de la Tunisie (0,02%) reste faible au niveau de cette région (*Graphique 1*).

Graphique 1 : Poids du Maroc, de l'Algérie et de l'Égypte dans les importations de l'Amérique latine et des Caraïbes (2012)



Source : Trademap. Elaboration auteurs

Malgré son positionnement au premier rang, l'Algérie exporte quasi-totalement des "*Combustibles minéraux, huiles minérales, produits de leur distillation*" (99% des exportations totales). Il s'agit essentiellement des huiles de pétrole. Elle contribue, par conséquent, à 2,3% des importations de cette région de ce type de produits.

Ce même groupe de produits "*Combustibles minéraux, huiles minérales, produits de leur distillation*" représente 18% des exportations de l'Égypte vers cette région. Il s'agit surtout du "*gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux*". D'un autre côté, près de la moitié des importations de l'Amérique du sud en provenance de ce pays est constituée d'engrais, principalement les "*engrais minéraux ou chimiquement azotés*". Ces produits couvrent 1,8% des importations de cette région de ce type de produits.

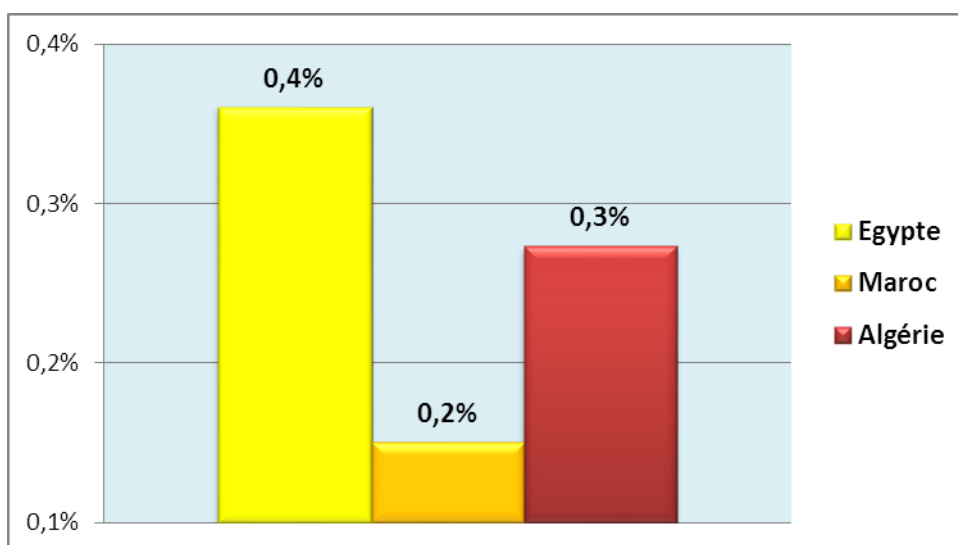
Par ailleurs, 6% des importations d'engrais par les pays de l'Amérique du Sud proviennent du Maroc et 7,6% pour les produits relevant du groupe "*Sel; soufre; terres et pierres; plâtres*". Le Maroc exporte essentiellement des phosphates de calcium vers cette région.

En fait, l'essentiel des importations d'engrais par l'Amérique du Sud sont destinées au Brésil, au niveau duquel le Maroc est le principal fournisseur puisqu'il détient 31% comme part de marché. Le Brésil importe le même produit en provenance de l'Égypte. Ce dernier reste, toutefois, un faible concurrent du Maroc contrairement à des pays comme les États-Unis et la Fédération de Russie qui sont les deux premiers concurrents du Maroc avec des parts de marché respectivement de 26% et 24%.

Le Brésil figure également comme le 1^{er} pays en Amérique du Sud importateur de phosphates de calcium en provenance du Maroc (43%). Il est suivi de loin par le Venezuela et la Colombie. Sur le marché brésilien, le Maroc est concurrencé par l'Algérie (11% du marché) et surtout et fortement par un pays de la même région, le Pérou (37%).

Pour ce qui est des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes vers l'Afrique du nord, l'Égypte et l'Algérie figurent comme les principaux clients. Ils représentent respectivement 0,4% et 0,3% des exportations mondiales de la région en 2012 contre seulement 0,2% pour le Maroc. A l'instar des exportations, le poids de la Tunisie est très faible pour ce qui est des importations en provenance de cette région (0,06%) (Graphique 2).

Graphique 2 : Poids de chaque pays dans les exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes (2012)

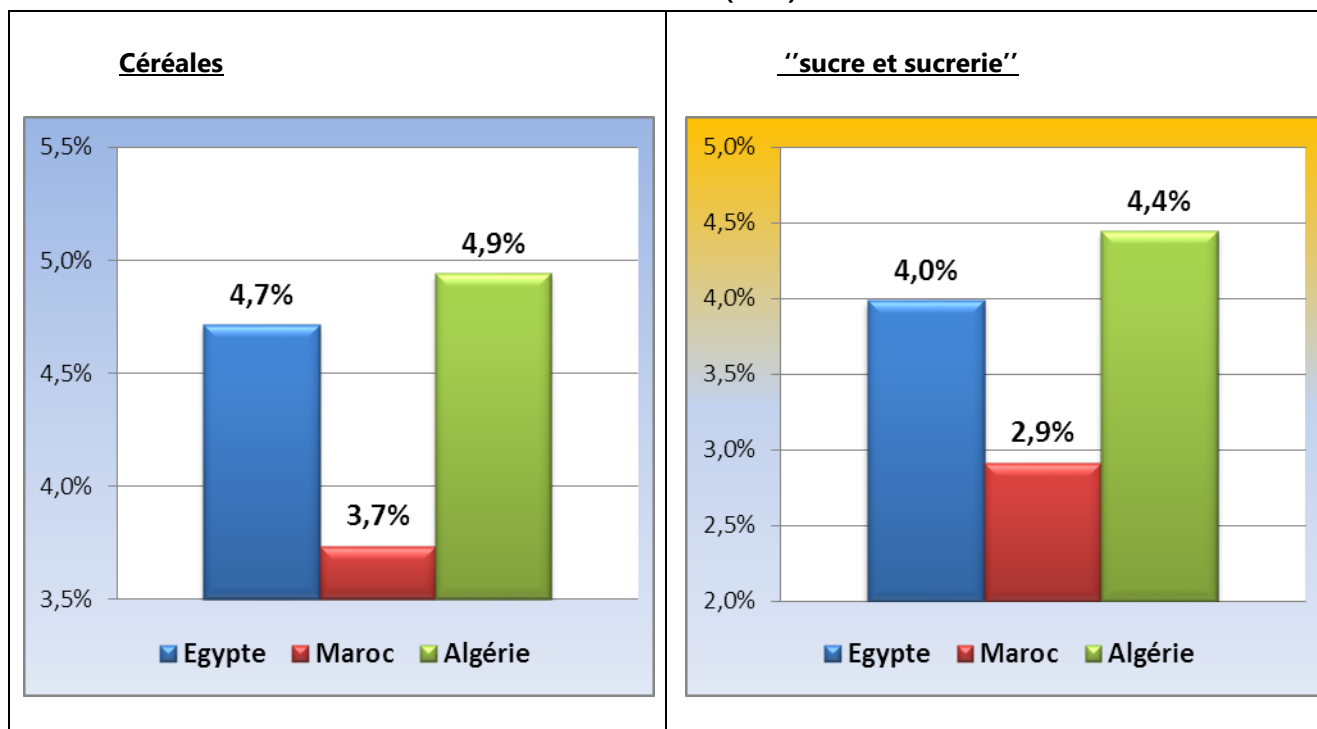


Source : Trademap. Elaboration auteurs

Par produits, les "céréales" et les "sucres et sucreries" constituent les principaux biens importés en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ils représentent ensemble 40% des importations de l'Égypte, près de 60% pour l'Algérie et 80% pour le Maroc. Les "céréales", surtout le maïs, se positionnent au premier rang des produits importés par les trois pays, respectivement 23%, 32% et 46% des importations totales de chaque pays. Les "sucres et sucreries", principalement les sucres de canne/betterave, représentent 18%, 27% et 34% respectivement.

L'Algérie et l'Égypte sont, une autre fois, des marchés plus importants, que le Maroc, pour l'Amérique latine et des Caraïbes en termes d'exportations de produits céréaliers. Les importations par l'Algérie représentent en effet 5% environ des exportations de céréales par l'Amérique latine et des Caraïbes, contre 4,7% pour l'Égypte et 3,7% pour le Maroc. Il en est de même pour les "sucres et sucreries" ; les parts des trois pays sont respectivement 4,4% 4,0% et 2,9% (Graphique 3).

Graphique 3 : Part de chaque pays dans les exportations de céréales et de "sucre et sucrerie" par l'Amérique latine et des Caraïbes (2012)

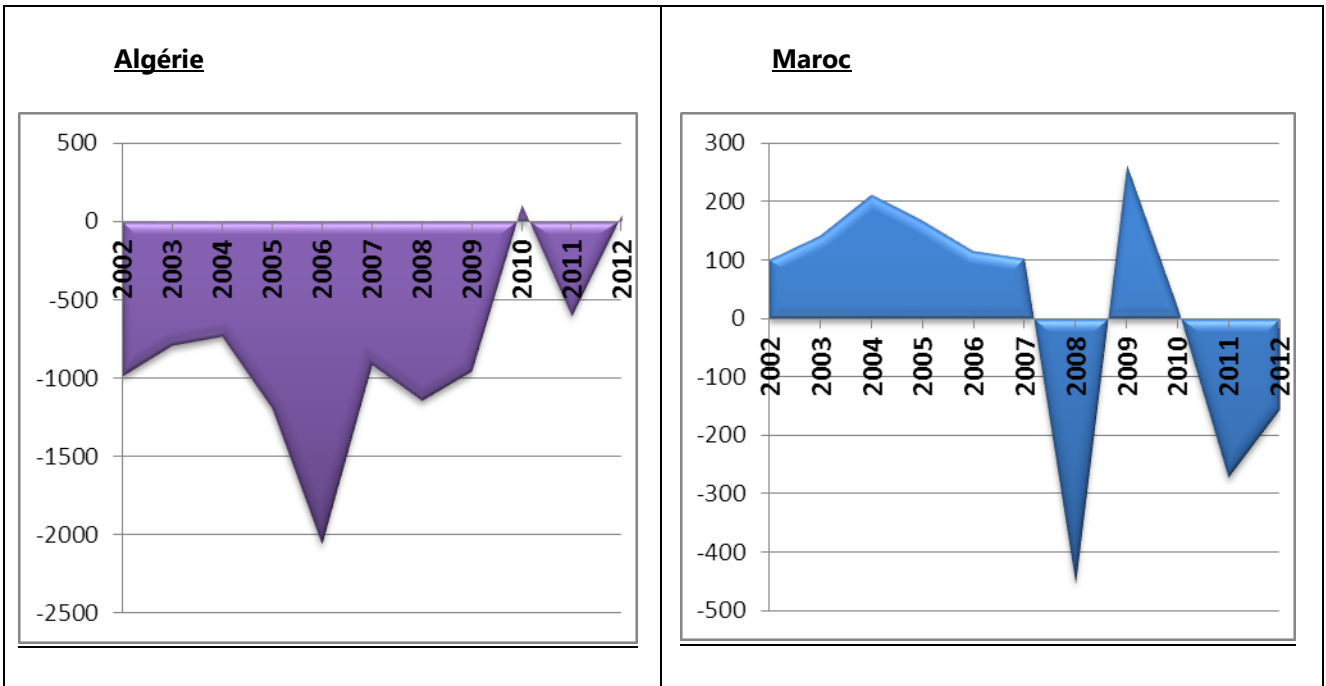


Source : Trademap. Elaboration auteurs

Globalement, la balance commerciale entre l'Amérique latine et les Caraïbes, d'une part, avec les pays nord africains, d'autre part, diffère d'un pays à l'autre. En effet, en raison de ses importations importantes de produits énergétiques, cette région a toujours été déficitaire vis-à-vis de l'Algérie, malgré que ce déficit soit en baisse depuis quelques années.

Pour le Maroc, la hausse des exportations de phosphates depuis 2008 ont permis d'inverser la tendance négative du solde commercial avec cette région depuis plusieurs années. Quant au déficit enregistré en 2009-2010, il est lié aux effets négatifs de la crise économique et financière sur l'activité et la demande mondiale, notamment celle émanant de cette région (Graphique 4).

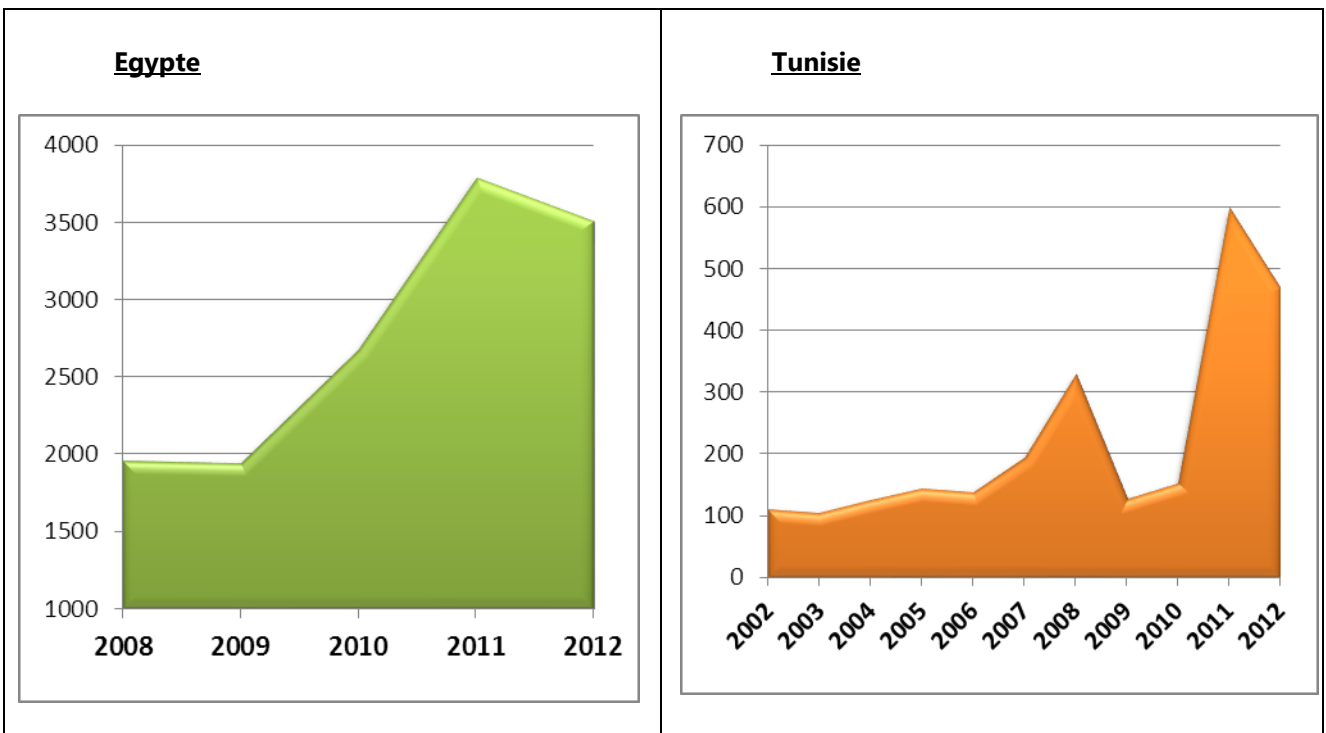
Graphique 4 : Balance commerciale Amérique latine et Caraïbes (millions \$)



Source : Trademap. Elaboration auteurs

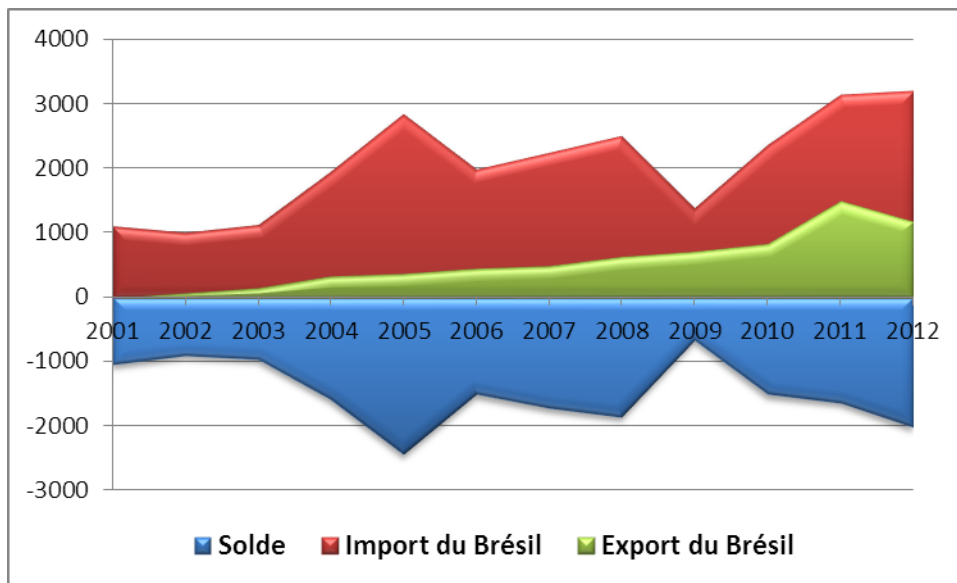
Quant à l’Egypte et, dans une moindre mesure, la Tunisie, leurs échanges commerciaux ont toujours enregistré un déficit avec l’Amérique latine et les Caraïbes. Ce déficit s’est accru pendant ces dernières années en raison de l’importation de plus en plus importante par ces deux pays de céréales et de sucres en provenance de cette région (Graphiques 5, 6, 7 et 8).

Graphique 5 : Balance commerciale Amérique latine et Caraïbes (millions \$)



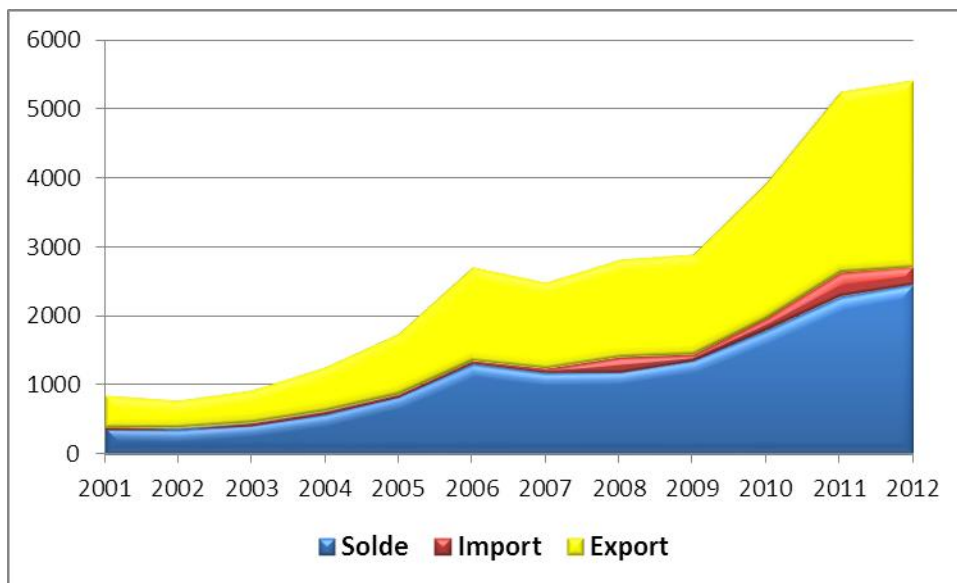
Source : Trademap. Elaboration auteurs

Graphique 6 : Balance commerciale Brésil- Algérie (millions \$)



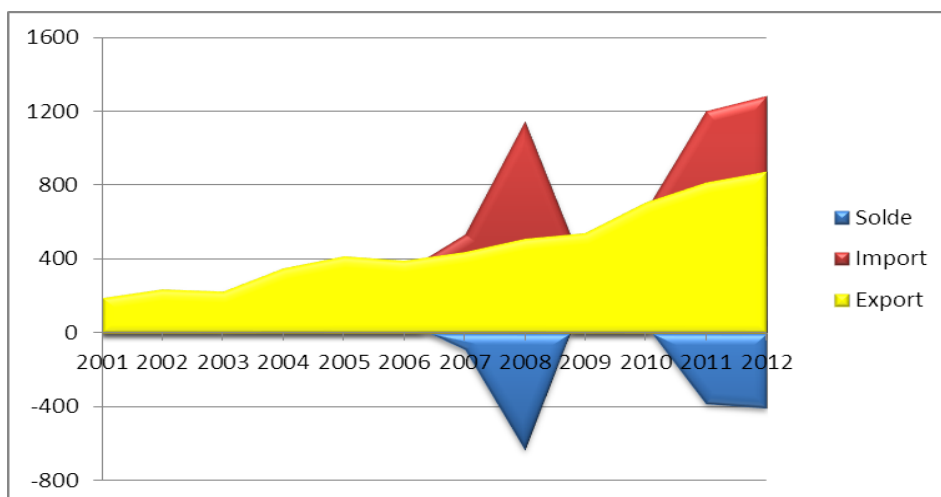
Source : Trademap. Elaboration auteurs

Graphique 7 : Balance commerciale Brésil- Egypte (millions \$)



Source : Trademap. Elaboration auteurs

Graphique 8 : Balance commerciale Brésil-Maroc (millions \$)



Source : Trademap. Elaboration auteurs

8.5. Les cas spécifiques : Maroc-Brésil et Maroc-Argentine

L'Argentine et le Brésil sont considérés comme les moteurs économiques et géopolitiques de l'Amérique du Sud. Leurs poids conséquents dans cette région devraient interpeller les autorités marocaines. Ces deux États pourraient ainsi jouer un rôle de levier important dans la mise en place de toute politique visant la consolidation des relations économiques Maroc - Amérique du Sud.

8.5.1. Maroc-Argentine

En raison des liens historiques et personnels avec ses dirigeants, on pourrait avancer que l'Argentine se présente comme le partenaire politique et diplomatique par excellence du Maroc en Amérique du Sud. ce pays a constamment affiché un soutien sans faille à l'intégrité territoriale du Royaume⁷⁷.

Les liens diplomatiques étroits entre les deux pays ne sont pas traduits en termes favorables aux deux pays et notamment au Maroc. Le seul instrument réglemente les échanges commerciaux entre les deux pays remonte à plus de 25 ans. Il s'agit de l' « Accord de coopération commerciale, économique et technique » signé le 18-03-1987. Cet accord concerne les Échanges commerciaux soumis au droit commun, sur la base de la clause de la nation la plus favorisée.

Or, si on analyse les chiffres des échanges commerciaux entre les deux pays, on remarque un déséquilibre très important en faveur de l'Argentine. Les importations marocaines de ce pays ont évolué de 1 milliard 526 millions de dirhams marocains en 2009 à 5 milliards 434 millions de dirhams marocains en 2012. Tandis que les exportations marocaines ont évolué durant la même période de 406 millions de dirhams marocains à 811 millions de dirhams marocains. Le solde commercial avec l'Argentine atteint un chiffre record de 4 milliards et 622 millions de dirhams marocains en 2012, soit un taux de couverture d'à peine 15%.⁷⁸

Il s'agit de l'un des partenaires commerciaux, avec lequel, le Maroc enregistre un déficit flagrant.

Une politique offensive à l'égard du marché argentin très conséquent d'ailleurs s'impose de manière urgente, d'autant plus que les facteurs politiques s'y prêtent. Une caravane de l'export pourrait être organisée dans ce pays, parallèlement à des expositions commerciales dont le but sera de présenter le produit marocain.

8.5.2. Maroc-Brésil : relations en deçà des attentes

Un bilan mitigé de la coopération bilatérale

Les relations du Maroc avec le pays le plus développé de l'Amérique du sud, à savoir le Brésil, mettent en rapport deux pays au destin géostratégique distinct. Le Brésil est une puissance internationale alors que le Maroc se définit comme puissance régionale. Le Brésil est tourné vers l'Amérique du Sud, où il entend maintenir son *leadership*. Le Maroc vise à préserver son positionnement géopolitique dans l'espace arabo-africain et méditerranéen.

Il existe peu d'accords de coopération entre les deux pays : Accord commercial de février 1983, ratifié et entré en vigueur le 28/05/1993; Accord de coopération scientifique, technique et technologique de 1984 ; Accord de coopération en matière de tourisme, signé en novembre 2004 ; Accord cadre pour le commerce, signé le 26 novembre 2004, entre le Maroc et les pays du MERCOSUR dont le Brésil est membre.

Les relations économiques bilatérales souffrent encore d'un manque de dynamique. Ce faible dynamisme est attribuée à plusieurs contraintes, notamment, un cadre institutionnel marqué par des accords signés mais souvent non encore entrés en vigueur, l'absence d'un cadre de partenariat global,...

L'absence de traités bilatéraux en matière d'investissement constitue un autre maillon faible des relations maroco-brésiliennes et qui explique, d'ailleurs, les faibles investissements brésiliens au Maroc. Or, ce type d'accords qui portent sur la promotion et la protection des investissements, de même que sur la non-double imposition, est indispensable pour l'élargissement et la diversification des échanges et des investissements entre les deux pays.

Il y a, d'un autre côté, de part et d'autre, un manque d'implication effective et continue des acteurs non étatiques et des grands groupes industriels et financiers. Hormis la présence de l'OCP au Brésil et de certaines actions limitées en matière de coopération décentralisée et culturelle, il n'existe pas une diplomatie parallèle forte à même de favoriser des communautés d'intérêts pour plus de convergences de vues et de stratégie.

Le Brésil a connu, durant ces dernières années, une affluence importante de jeunes immigrés marocains vers ce pays, qui mettent à profit les opportunités économiques et sociales qu'il offre. Ils sont près de 1500 marocains établis au Brésil, mais moins de 500, dont certains portent la nationalité brésilienne, sont inscrits auprès des services consulaires de l'ambassade du Royaume à Brasilia. Près de 90% est concentrée dans les villes de Rio de Janeiro, Sao Paulo et Curitiba.

Les potentiels d'échanges

Le Maroc et le Brésil, pays proche du monde arabe compte tenu notamment de quelques 10 millions de brésiliens d'origine libanaise ou syrienne, ont de grands potentiels d'échanges. Avec la conjoncture internationale difficile, un développement Sud-Sud est largement favorable. Ce pays dispose d'importantes potentialités et des ressources naturelles considérables. C'est le cas des productions primaires (agriculture, énergie) et des productions industrielles au niveau desquelles il détient d'importants avantages compétitifs (l'aéronautique, les biens d'équipement,...).

De son côté, le Maroc a tous les déterminants pour l'attrait d'entreprises commerciales et les investissements brésiliens. Il dispose pour cela d'un climat des affaires approprié, une infrastructure en développement continue. Des stratégies sectorielles ambitieuses, en particulier le « plan Maroc vert » et le « nouveau pacte industriel ».

Un des secteurs importants sur lequel mise le Maroc comme nouveau métier du monde est l'aéronautique. Dans ce cadre, le Brésil, à travers la compagnie "Embraer" est le troisième plus grand constructeur aéronautique mondial après Airbus et Boeing. Une coopération à ce niveau pourrait être bénéfique pour les deux pays, notamment à travers la sous-traitance.

Outre l'aéronautique, le Brésil a développé un savoir-faire mondialement connu dans des secteurs novateurs. Une expérience à laquelle le Maroc peut attirer des avantages considérables, comme c'est le cas pour les technologies de l'information et de communication dont ce pays a acquis une expérience mondialement connue.

En matière de transport, une ligne aérienne directe, opérée par la Royal Air Maroc, relie Casablanca à Sao Paulo depuis le 19 décembre 2011. Cette ligne devrait contribuer à établir des liens plus étroits au niveau des secteurs économiques et touristiques, et dynamiser la coopération économique, le commerce, les investissements et le tourisme entre les deux pays.

La prépondérance marocaine dans les importations de phosphates du Brésil, l'existence de traités de libre-échange entre le Maroc et les Etats-Unis ainsi qu'entre le Maroc et l'Union européenne, permettent en partie de comprendre pourquoi le Marché commun du Sud (MERCOSUR) a entamé des négociations avec le Maroc en novembre 2004 en vue d'établir une zone de libre-échange progressive. Ce projet permettrait de sécuriser les achats brésiliens d'engrais et d'ouvrir potentiellement de nouveaux débouchés aux produits brésiliens, se servant du Maroc comme plate-forme.

Par ailleurs, le Brésil est l'un des pays émergents qui a connu au cours des dernières années une hausse des investissements de ses entreprises à l'étranger. Ces entreprises sont en fait des "champions nationaux" créés suite aux politiques de privatisation⁷⁹ et des réformes au Brésil. C'est le cas des sociétés "Vale do Rio Doce", "Embraer" et "Petrobras" qui opèrent dans le secteur minier, notamment en Afrique dans les secteurs du charbon, du pétrole et du gaz naturel. D'autres transnationales brésiliennes opèrent dans des secteurs comme l'ingénierie, l'électronique, les technologies de l'information, l'énergie et l'agroalimentaire. L'infrastructure est aussi un des secteurs qui intéresse les investisseurs brésiliens, tel que le groupe "Odebrecht" qui a développé des projets notamment dans plusieurs pays africains, comme l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Congo, Djibouti, le Gabon et le Mozambique⁸⁰.

Partant des atouts du Maroc en termes de climat des affaires, des différentes stratégies sectorielles, des accords de libre-échange conclus avec plusieurs pays et en tant que « *pays ami et aux multiples identités : atlantique, arabe, africaine, méditerranéenne...* »⁸¹, le Royaume pourrait être une des destinations des investissements du Brésil à l'étranger. Il devrait pour cela mobiliser sa diplomatie économique dans ce sens.

Des initiatives sont à encourager telle que celle de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements qui a signé le 11 juin 2013 un mémorandum d'entente avec la Chambre de Commerce Arabo-brésilienne. Cet accord a pour but de renforcer le partenariat dans le domaine de l'investissement. Ce mémorandum vise la mise en place d'un cadre de coopération et d'échanges entre les deux institutions pour favoriser le développement des relations d'affaires, notamment à travers, l'organisation d'actions promotionnelles communes, le partage d'informations et le soutien aux entreprises des deux pays dans la réalisation de leurs projets d'investissement. Cette initiative devrait permettre d'instaurer un nouveau canal pour l'attraction des investissements brésiliens au Maroc, notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, des industries électriques, du textile et de l'industrie agro-alimentaires.

9. Conclusion de la deuxième partie

L'amélioration des relations du Maroc avec les pays d'Amérique du Sud constitue une nécessité pour le Royaume pour les raisons suivantes :

- Amélioration de plus-values économiques liées aux échanges commerciaux
- Consolider la croissance économique marocaine attirant les investissements directs en provenance des économies fortement émergentes de l'Amérique du Sud.
- S'insérer dans une tendance de dynamique économique fructueuse à travers l'échange d'expériences avec des modèles économiques réussis.
- Consolider sa place en tant que pôle stratégique susceptible de jouer le rôle de plateforme économique interrégionale.
- Faire face aux manœuvres des ennemis de son intégrité territoriale de manière de renforcer le soutien de la communauté internationale à sa cause.

Pour y parvenir, le Maroc se doit de travailler sur plusieurs niveaux :

- Renforcer les dynamiques parallèles de rapprochement à travers l'intérêt qui devrait être accordé aux domaines culturels, scientifique, académique et des échanges humains.
- Mettre à niveau le cadre diplomatique en procédant notamment à l'intensification des visites officielles.
- Lancer une dynamique de rapprochement et d'échanges dans les domaines parlementaires et associatifs.
- Lancer une véritable stratégie de communication dans le cadre d'un plan d'action global dans le but de mettre en valeur les atouts du Maroc en tant que partenaire économique.
- Rebondir que les expériences réussies de ses partenaires économiques. Il s'agirait notamment de la Turquie et de l'Union européenne qui ont su mettre à profit leurs atouts afin de renforcer leurs présences dans la région.
- Fructifier les potentialités de rapprochement et de coopération.

A decorative graphic consisting of several overlapping, semi-transparent grey shapes that resemble stylized leaves or petals, arranged in a fan-like pattern pointing towards the right. The shapes are layered, with some appearing in front of others, creating a sense of depth and movement.

PARTIE III : POUR UNE POLITIQUE SUD-AMERICAINE DU MAROC

Introduction

Nous avons développé tout au long des chapitres qui ont précédé les différents points qui permettent de brosser un portrait assez détaillé de l'état des relations entre le Maroc et l'Amérique du sud.

Deux points principaux ressortent des conclusions de cette étude :

1. Existence d'un fort potentiel de coopération entre le Maroc et les Etats de l'Amérique du sud. Il s'agit notamment des différents points de complémentarité, de communauté de destin, des opportunités de mise en commun des efforts pour le développement.....
2. Faiblesse des échanges avec cet espace et de manière corollaire du positionnement du Maroc. On a défini, ci-dessous, les trois manifestations de cette faiblesse à savoir :
 - ✓ Une sous-représentation diplomatique du Maroc dans cette région. Notre pays est représenté dans cinq Etats sur 12 dans cette région.
 - ✓ Faiblesse des échanges politiques, institutionnels, humains, culturels, et associatifs. Qu'il s'agisse des niveaux gouvernemental ou parlementaire, la dynamique de rapprochement est très faible et ne contribue pas à exploiter suffisamment les potentialités de coopération et les opportunités d'échanges. Cette faiblesse a rejailli de ce fait sur les échanges parallèles qui sont de nature à pérenniser ces relations et leur donner un caractère profond et durable.
 - ✓ Faiblesse de la plus-value économique des échanges. En effet, plusieurs éléments d'ordre naturel, institutionnel ou autres favorisent une intensification des échanges entre le Maroc et les Etats d'Amérique du Sud:
 - le Maroc et la majorité des Etats d'Amérique du Sud ont choisi l'ouverture économique sur le monde comme principal facteur de croissance.
 - L'existence d'un espace maritime qui assure une liaison directe avec cet espace outre-Atlantique.
 - La similitude des situations économiques et sociales susceptibles de créer des synergies d'objectifs et d'actions.

Malgré tous ces éléments, hormis les cas du Brésil et l'Argentine avec qui les échanges sont relativement importants mais perfectibles, les échanges avec les autres Etats sont très faibles voire quasiment inexistantes.

A partir de ce constat, il est nécessaire de définir une feuille de route afin de mettre en place une stratégie rationalisée, efficace et concertée pour l'Amérique du Sud.

Cette stratégie pourra constituer le fondement pour la mise en place d'une Politique sud-américaine du Maroc à travers un **plan d'action** avec des actions concrètes afin de renforcer la position du Royaume en Amérique du Sud.

10. Mise en place d'une stratégie marocaine

10.1. Approche et méthode

Il est ainsi nécessaire de mettre au point un document stratégique sous forme de livre blanc ou de rapport global mettant au point une sorte de feuille de route claire à travers un travail doctrinal profond.

Ce travail pourra être la base stratégique pour encadrer la mise en place d'une **politique sud-américaine du Maroc**.

L'action autour de l'élaboration des orientations stratégiques devraient suivre une **démarche participative** afin de tirer profit des contributions des différents acteurs susceptibles d'enrichir ce processus. L'approche participative devrait constituer ainsi la méthode qui structure tout le processus qui devrait amener à la mise en place de ce document.

L'approche participative requiert l'implication et la contribution d'acteurs de différents secteurs et institutions. Cette implication devrait concerner, selon la nature de l'acteur, différentes étapes du processus.

La pluralité des acteurs requiert cependant un travail de **pilotage** et de coordination qui devrait être confié à un **groupe de travail** ou commission constitué de représentants des différentes concernées sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères.

10.2. Les acteurs

Plusieurs acteurs sont concernés de manière directe par le déploiement de la stratégie sud-américaine du Maroc.

Il s'agit d'un faisceau d'intervenants publics et privés qui, par leurs propositions, et déclinaisons de leurs programmes et projets, permettront de donner un corps à cette stratégie.

10.2.1. Institutions gouvernementales et étatiques

Les services de l'Etat et du gouvernement sont les premiers concernés par cette stratégie. Ils doivent avoir un rôle primordial de pilotage de cette stratégie. Ces acteurs institutionnels gouvernementaux et étatiques, responsables de la conduite de la politique étrangère du Royaume, mais également de son essor économique devraient être au premier rang afin de fixer les priorités et les axes de cette stratégie.

A ce niveau, les ambassadeurs et consuls du Maroc dans les Etats d'Amérique du Sud doivent contribuer à ce processus. La conjugaison des rapports des différentes représentations diplomatiques permettrait de :

- Disposer des connaissances sur l'état général de chacun des pays de la région.
- Bien mesurer les opportunités économiques et diplomatiques qui s'offrent au Maroc
- Evaluer les principaux freins qui bloquent le rapprochement entre les Maroc et les Etats de la région.
- Prendre connaissance des orientations et des perspectives de changement qui se présentent dans les Etats concernés de manière à pouvoir disposer d'une vision proactive de l'avenir du positionnement du Maroc.
- Disposer d'une cartographie des acteurs et des organisations qui pourraient relayer la stratégie marocaine sur place.

Les contributions des représentations diplomatiques marocaines permettront de mettre au point les outils opérationnels afin de décliner la stratégie en plan d'action.

D'autres acteurs institutionnels doivent être impliqués dans ce processus :

Le département gouvernemental chargé du commerce extérieur, qui dispose des données chiffrées et détaillées de l'état des échanges commerciaux avec cet espace, pourrait contribuer à l'élaboration d'un plan pour renforcer la pénétration économique du Maroc dans cette région à travers les investissements réciproques et la dynamisation des échanges commerciaux.

D'un autre côté, ce département est bien placé pour mettre en exécution une partie de la stratégie à travers la coordination de visites réciproquesetc.

Certains départements gouvernementaux sont concernés plus que d'autres par le renforcement des relations avec les Etats d'Amérique du Sud. Il s'agit des départements en charge de secteurs à fort potentiel d'échanges avec l'Amérique du Sud :

- L'énergie, les mines, l'eau et l'environnement.
- L'agriculture
- L'industrie
- Jeunesse et sport
- La culture
- Transport aérien et maritime

10.2.2. Autres institutions publiques

D'autres institutions publiques, faisant partie de la collectivité étatique marocaine, sont appelés à contribuer à cette stratégie.

Il s'agit en premier lieu des **institutions parlementaires** appelées à créer des synergies avec à la fois les parlements nationaux et les assemblées parlementaires des organisations régionales.

Les **chambres professionnelles** pourraient jouer un rôle de stimulateur à la fois des échanges commerciaux et des investissements réciproques. Elles pourraient jouer un rôle d'appoint à l'action de faire connaître le produit marocain.

A rappeler dans ce cadre, la création en février 2014 d'une chambre d'industrie, de commerce et d'agriculture Maroc-Brésil.

Les Etablissements publics dont l'activité touche de près à l'un des secteurs précités : OCP, MASEN, RAM,

10.2.3. Société civile

L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action ne pourrait s'avérer pertinente en l'absence d'une démarche participative qui intègre la société civile.

Les associations pourraient contribuer, par leurs actions à approfondir le rapprochement avec les Etats d'Amérique du Sud en l'inscrivant dans un cadre pérenne et durable.

A ce niveau, les associations professionnelles seront les principaux concernés. Il s'agit notamment des regroupements des entrepreneurs (CGEM,...) qui se doivent de multiplier les contacts avec leurs homologues d'Amérique du Sud mais également de prendre part de plus en plus aux forums organisés de part et d'autre de l'Atlantique.

En outre, les associations d'amitié multilatérales et bilatérales doivent être renforcées et créées le cas échéant. Elles permettront de jouer le rôle de relais efficace du Royaume.

Les associations d'ordre culturel, de jeunesse et sportives doivent également être intégrées à cette action.

10.2.4. Expertise

Les pouvoirs publics doivent recourir à l'expertise scientifique des différents observateurs, académiciens, scientifiques et praticiens qui pourraient ajouter une dose de pro activité et de rigueur à l'élaboration des documents stratégiques.

Les académiciens et universitaires doivent en outre contribuer à la création d'une dynamique de coopération et d'échange scientifique et académique avec les universités et centres de recherches sud-américains.

10.3. Ossature de la stratégie

La mise en forme de la stratégie marocaine à l'égard de l'Amérique du Sud devrait être structurée autour de trois piliers. La conception stratégique, la définition d'une vision claire et la définition des priorités.

10.3.1. La conception stratégique

Il est nécessaire de procéder à la mise en place de Plateformes opérationnelles et provisoires dont la mission serait la collecte d'informations sur la situation des Etats en Amérique du Sud. Ces plateformes devraient réunir à la fois les diplomates, les experts et observateurs, les représentants des secteurs économiques public et privé dont l'activité concerne de près ou de loin l'Amérique du Sud. Ces plateformes doivent préparer un bloc documentaire nécessaire pour la mise en place des préceptes stratégiques. Ce bloc documentaire se décline de la manière suivante :

- Données chiffrées sur les situations sociales, économiques, politiques et géopolitiques des Etats de la région.
- Etudes scientifiques qui reprennent les perspectives futures dans la région.
- Données sur l'état de lieu des relations diplomatiques, économiques entre le Maroc et les Etats de la région.

10.3.2. La définition d'une vision stratégique

Ces mêmes plateformes seront appelées à définir la vision qui sous-tend cette stratégie. Du ressort des pouvoirs publics, cette vision **quantifiable** devrait se décliner en objectifs clairs et précis dans un cadre temporel déterminé.

Le caractère quantifiable à la fois de la vision et des objectifs pourrait jouer le rôle **d'indicateurs de réussite** nécessaires pour stimuler la mise en œuvre de cette stratégie.

Dans ce cadre, la vision devrait déterminer un cadre temporel plus ou moins précis pour la réalisation des objectifs. Il est préférable que ce cadre concerne le moyen terme de manière à concilier le caractère opérationnel des objectifs et l'opérabilité des moyens.

A titre d'exemple, on pourrait ambitionner de doubler le volume ou la valeur des échanges commerciaux avec l'Amérique du Sud dans un espace de 10 à 15 ans. Il s'agit en l'occurrence d'un objectif rationnel étant donné la quasi-absence d'échanges avec certains pays à fort potentiel comme le Chili.

On pourrait également prévoir d'augmenter le nombre d'ambassades marocaines dans la région à 8 ou 9 au lieu de cinq.

Il s'agit de différents indicateurs essentiels qui serviront à placer des horizons mesurables à l'action stratégique.

Un groupe de travail restreint pourrait s'atteler à mettre au point un document stratégique détaillant les différentes étapes du plan d'action. Ce document sera la consécration et la synthèse des différentes contributions des acteurs.

10.3.3. La définition des priorités

La stratégie en vue de la mise en place d'une politique sud-américaine du Maroc devrait être basée sur une démarche logique et rationnelle. Elle devrait répondre à une série de paramètres théoriques concernant notamment l'objectif qui lui est assigné.

Dans ce cadre, la question principale qui encadre cette stratégie est celle de savoir réellement quel objectif poursuivrait le Maroc de l'amélioration de ses relations avec les pays sud-américains.

Cette question nous ramène à la nécessité d'une définition claire des priorités du Maroc.

Ainsi, si l'on se réfère aux fondamentaux du processus décisionnel en matière de politique étrangère au Maroc⁸² et au regard de la configuration institutionnelle du pays, on relève que c'est SM Le Roi Mohamed VI qui définit les priorités de la politique étrangère du Royaume.

On pourrait ainsi se référer au message adressé par SM Le Roi Mohamed VI à la conférence des ambassadeurs en date du 30 août 2013 afin de tirer, à partir des Hautes Orientations de SM Le Roi, les principaux points qui devraient constituer des priorités fondamentales de la politique sud-américaine du Maroc.

La défense de l'intégrité territoriale

Sa Majesté Le Roi Mohamed VI a clairement désigné la défense de la cause territoriale du Royaume en tant que priorité absolue de la politique étrangère du Royaume :

Il s'agit en premier lieu de la mobilisation continue pour la défense de **l'intégrité territoriale du Maroc, au Nord comme au Sud**. A cet égard, il importe d'exploiter au mieux les développements positifs qu'a connus la question du Sahara marocain, surtout après la reprise de l'initiative par notre pays qui a fait preuve de plus d'efficacité dans le traitement de cette question déterminante, grâce à Notre initiative audacieuse accordant l'autonomie à nos provinces du Sud, initiative qui a bénéficié d'un soutien constant et croissant.

L'intérêt que représente la région de l'Amérique du Sud par rapport à la mobilisation pour l'intégrité territoriale tient de plusieurs éléments :

- Historiquement, l'Algérie et le Polisario comptaient des appuis importants dans cette région en raison du contexte de la guerre froide et de l'activisme cubain. Le renforcement de la position diplomatique dans cette région permettra au Maroc de maintenir le cap en multipliant ses appuis.⁸³
- L'élément linguistique pourrait continuer à être un facilitateur d'une re-pénétration des thèses séparatistes du Polisario dans ces pays. Le Maroc se doit ainsi de rester vigilant là-dessus.
- Le Maroc pourra ainsi compter sur des puissances régionales comme le Brésil et l'Argentine au sein des Organisations internationales. A rappeler que le Brésil est candidat pour devenir membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Le rayonnement diplomatique et culturel

Le Maroc, fier de ses spécificités identitaires et sa personnalité historique, est porté à connaître un certain rayonnement international.

La diplomatie marocaine a pour mission principale de faire connaître :

- l'identité culturelle et historique du pays.
- le degré de progrès économique

- l'évolution politique articulée autour des réformes institutionnelles profondes connues par le Royaume depuis des années.

A ce niveau, SM Le Roi Mohamed VI avait déclaré lors de la première conférence des ambassadeurs :

Nous avons élaboré une vision diplomatique intégrée et cohérente qui affirme et consacre l'identité civilisationnelle séculaire du Maroc. Cette vision permet d'exploiter à bon escient la position géostratégique privilégiée du pays, d'être en phase avec ses constantes immuables et de s'adapter avec efficacité et professionnalisme à un environnement international complexe, vivant au rythme de changements et d'évènements aussi rapides que variés.

A cet égard, Nous engageons notre diplomatie à renforcer l'action visant à assurer la promotion du Label Maroc qui tire sa force et sa richesse des réformes profondes que Nous avons initiées. Il lui appartient également de **mieux faire connaître les grands chantiers de développement que Nous conduisons dans tous les domaines, notamment en faveur du développement humain.**

Cette dimension revêt un intérêt particulier en ce qui concerne la politique sud-américaine du Maroc.

On a relevé dans les développements qui ont précédé différents éléments sur le dynamisme politique et économique de la majorité des Etats d'Amérique du Sud. On a insisté sur les similitudes et points communs entre le Maroc et ces Etats. De ce fait, la mise en avant par le Maroc de ses atouts culturels, historiques et autres pourrait permettre de :

- Approfondir la coopération bilatérale et multilatérale.
- Mettre en avant l'attractivité du Maroc en tant que destination touristique
- Lancer des dynamiques d'échange et de réflexion communes autour de certaines questions stratégique d'intérêt commun comme le développement humain.

Le développement des partenariats économiques

Depuis son intronisation, SM Le Roi Mohammed VI a insisté sur le rôle que devrait jouer la diplomatie dans l'ouverture de perspectives économiques prometteuses pour le Royaume. Le Maroc ayant choisi l'ouverture comme l'un des facteurs de sa croissance, a intérêt à renforcer au maximum sa présence économique notamment dans les régions émergentes.

« Pour atteindre donc cet objectif, il appartient à Notre gouvernement de donner la priorité à une diplomatie économique audacieuse, capable de mobiliser les énergies pour développer les partenariats, attirer les investissements, promouvoir l'attractivité du pays, conquérir de nouvelles positions et intensifier les échanges extérieurs.

Nous invitons également le gouvernement à œuvrer en coordination et en concertation avec les différents acteurs économiques des secteurs public et privé, en vue de faire connaître les atouts économiques que recèle notre pays, surtout dans les créneaux productifs prometteurs. Outre le développement de ces créneaux, Nous tenons également à l'instauration d'une coopération institutionnelle entre les départements ministériels ayant une activité internationale dans le domaine économique ».

Message Royal à la première conférence des ambassadeurs, 30 août 2013

On verra d'ailleurs plus loin les différents secteurs économiques qui constituent des opportunités d'échange et de coopération pour le Maroc en Amérique du Sud.

Prisme : le Maroc comme hub stratégique

A côté des objectifs classiques de toute action diplomatique, tels que détaillés dans les orientations de SM le Roi Mohamed VI, la politique sud-américaine du Maroc devrait avoir pour **prisme** de faire du Maroc un hub stratégique atlantique.

Il s'agit d'une finalité vertueuse dont la politique sud-américaine ne serait qu'un des instruments parmi d'autres.

Dans ce cadre, le Maroc devra concentrer ses efforts sur la création d'une synergie économique avec les Etats sud-américains lui permettant de mettre en valeur ses atouts. Le Maroc devrait exprimer et assumer cette ambition et l'inscrire en filigrane de tout agenda de concertation et de coopération bilatérale et multilatérale.

11. Les grandes lignes de la politique sud-américaine du Maroc

Le document stratégique évoqué dans la première partie a pour objectif de poser les bases d'une politique sud-américaine du Maroc. Aussi, nous proposons ci-après un ensemble de recommandations susceptibles de donner corps à la politique sud-américaine du Maroc. **ces recommandations concernent aussi bien les aspects politiques et diplomatiques que les axes économiques**

11.1. Renforcement du partenariat politique et diplomatique

11.1.1. Le redéploiement diplomatique

L'amélioration de la position du Maroc en Amérique du Sud ne pourrait se réaliser sans un renforcement des relais diplomatiques nationaux sur place. Ceci pourrait être réalisé à travers :

La création de nouvelles ambassades et consulats, particulièrement dans les sept pays où le Maroc est absent (Uruguay, Paraguay, Bolivie, Equateur Venezuela, Suriname et la Guyane). Le besoin de relais diplomatiques officiels ne se pose pas de manière égale pour tous ces pays. On pourrait à ce titre désigner une sorte de classement des Etats dont le besoin d'y implanter une représentation diplomatique paraît le plus urgent.

A ce titre, ce classement devrait se baser sur les éléments suivants :

1- Degré d'ouverture économique

Des Etats comme l'Uruguay et l'Equateur ont des économies très portées sur les échanges commerciaux. Leur intégration dans le commerce mondial pourrait constituer un facteur d'impulsion de la coopération commerciale.

2- Etat des relations économiques et commerciales avec le Maroc

On a vu dans les développements précédents que les échanges avec certains Etats sont quasiment inexistantes et atteignent des niveaux très bas. Ainsi, les exportations marocaines vers la Bolivie ne dépassent guère 1 million cinq cent mille dirhams en 2012⁸⁴ tandis que les importations marocaines de l'Uruguay n'ont pas dépassé 1 million trois cent quatre-vingt mille dirhams.

3- Degré d'implantation économique du Maroc

Il s'agit en l'occurrence de mesurer le besoin d'une présence diplomatique et consulaire dans le pays eu égard la présence ou non d'entreprises marocaines.

4- Evolution de la position officielle à l'égard de la marocanité du Sahara

La priorité devrait être donnée aux Etats dont la position à l'égard du conflit du Sahara demeure vacillante et non arrêtée de manière définitive. La présence marocaine permettra de forcer un changement de position dans le cas d'Etats ayant reconnu la « RASD » et de maintenir une position plutôt favorable au Maroc en demeurant vigilant par rapport aux manœuvres des adversaires.

Le cas du Venezuela est à ce titre emblématique. Ce pays, durant la présidence d'Hugo Chavez, a suivi une politique résolument anti-marocaine sur la question du Sahara en se positionnant comme un soutien inconditionnel des thèses séparatistes. En guise de réaction, le Maroc avait décidé le transfert de son ambassade à la République dominicaine. Cette situation compréhensible en son temps, n'a plus aujourd'hui raison d'être.

En effet, ce pays est en train de connaître des bouleversements politiques et économiques. La crise économique pousse le président Nicolas Maduro à opérer un « virage »⁸⁵ économique qui pourrait préparer le terrain à un redéploiement des grandes orientations diplomatiques de ce pays.

Il s'agit d'une opportunité propice pour le Maroc afin d'opérer un rapprochement avec cet Etat et envisager de réinstaller l'ambassade marocaine à Caracas.

11.1.2. Suivi et accompagnement

Dans le cadre de la conception d'une politique sud-américaine du Maroc, il est nécessaire d'instaurer un mécanisme pérenne qui permettra l'observation, le suivi et l'analyse de l'évolution politique diplomatique et économique des pays d'Amérique du Sud. Il n'est pas d'ailleurs, nécessaire de mettre au point une nouvelle structure dédiée à cette mission. Il est possible de confier cette tâche des structures existantes.

A ce titre, le travail régulier de veille et de collecte d'informations fait par les représentations diplomatiques pourrait être centralisé et surtout transcender les seuls circuits diplomatiques pour être diffusé, dans les limites du nécessaire, aux différents acteurs concernés par la politique sud-américaine du Maroc.

Ce travail pourrait consister dans les points suivants :

- Processus de veille économique et diplomatique notamment sur tout ce qui pourrait toucher de près ou de loin les intérêts marocains,
- Travail de synthèse de certaines études et données qui concernent les pays d'Amérique du Sud,
- Travail proactif analysant les tendances d'évolution de ces pays.

11.1.3. Le renforcement des interactions culturelles

La stratégie fondatrice de la politique sud-américaine du Maroc devra comporter des dimensions culturelle, humaine et scientifique.

On a vu, dans les développements précédents, les différents facteurs d'affinité culturelle et humaine entre le Maroc et l'Amérique du Sud. L'élément hispanophone et l'identité des défis sociétaux sont autant d'éléments qui pourraient favoriser un approfondissement des liens culturels avec ces Etats. L'objectif étant notamment de :

- Contribuer au rayonnement diplomatique et culturel du Maroc
- Créer une dynamique d'échanges culturels à la mesure du potentiel existant.
- Créer un mécanisme d'appoint permettant de pérenniser la présence marocaine dans la région.

Au-delà du rôle des institutions gouvernementales (ministère de la culture...), le Maroc se doit de mettre en place des relais culturels permanents (Maisons et centres culturels) dans les principaux pays de la région dont la mission est de :

- faire connaître le Maroc, sa culture, son histoire, son état politique et économique par le biais notamment d'expositions, de publications...
- Jouer le rôle de médiateur culturel permettant aux acteurs culturels et scientifiques des deux côtés de communiquer et de mettre au point des programmes d'action commune.

Les maisons culturelles du Maroc est d'ailleurs l'un des moyens stratégiques préconisés par SM pour la dynamisation de l'action diplomatique du Royaume :

quant à la diplomatie culturelle, il importe de lui accorder l'appui et l'encouragement qu'elle mérite, notamment la mise en place de maisons du Maroc, de centres et de services culturels à l'étranger. Il importe également d'intensifier les activités artistiques, d'organiser des foires et des expositions, de faire connaître le patrimoine civilisationnel et culturel du Maroc, pour en accroître le rayonnement à l'étranger et de mettre en relief son identité unifiée, authentique, riche et plurielle.

Message de SM Le Roi Mohamed VI à la Conférence des ambassadeurs du 30 août 2013

La diplomatie culturelle consiste également à encourager les institutions et associations culturelles à organiser des manifestations culturelles et artistiques en hommage au monde sud-américain (salon du livre, festivals de musique et de cinéma...).

11.1.4. Impulsion et diversification des relations bilatérales

Si on observe la cadence des échanges de visites des responsables marocains et sud-américains, on remarque l'existence d'un certain rythme régulier.

Ainsi, au cours de l'année 2013, on a enregistré les visites suivantes :

- Le Ministre Délégué aux Affaires Etrangères et à la Coopération, M. Youssef Amrani s'est entretenu, mercredi 10 septembre 2013 à Rabat, avec le Ministre **chilien** de l'Agriculture, M. Luis Mayol Bouchon.
- La Ministre Déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Mme Mbarka Bouaida, s'est entretenue, le 4 décembre 2013 à Rabat, avec le vice-ministre **brésilien** du Développement de l'investissement et du commerce, M. Ricardo Schaefer.
- Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Salaheddine Mezouar s'est entretenu, vendredi 25 octobre 2013, avec Mme María Ángela Holguín, Ministre des Affaires Etrangères de la République de **Colombie**.
- le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Dr Saad Dine El Othmani, a eu, mercredi 18 septembre 2013, à Brasilia, des entretiens avec le Ministre **brésilien** des Relations Extérieures, M. Luiz Alberto Figueiredo, axés sur le renforcement de la coopération bilatérale, dans différents domaines.
- Le Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Youssef Amrani a reçu mardi 11 décembre 2012 à Rabat, le Président de la Commission des relations extérieures de la Chambre des députés de la République **Argentine**, Guillermo Ramon Carmona.

On relève que ces rencontres ont concerné les pays suivants : le Brésil, l'Argentine, le Chili la Colombie. Il s'agit en l'occurrence d'Etats amis avec qui le Maroc a des relations diplomatiques. Or, ces visites doivent s'étendre même aux Etats qu'on a classé auparavant aux niveaux 2 et 3, c'est-à-dire essentiellement ceux qui reconnaissent ou soutiennent « la RASD » et auprès desquels on ne dispose pas de représentations diplomatiques.

L'échange de visite pourrait être un moyen très efficace afin de relancer la présence marocaine et faire face aux manœuvres des adversaires.

Parallèlement, à la redynamisation et l'extension géographique des visites officielles en Amérique du Sud, il est nécessaire de créer des mécanismes institutionnels et réguliers dédiés au suivi et à l'évaluation des relations bilatérales. Il s'agit notamment des commissions mixtes bilatérales.

Or, le Maroc n'a mis en place ce mécanisme régulier qu'avec deux Etats à savoir le Brésil et l'Argentine. L'établissement de ces commissions est résolument de nature à faciliter la tâche de la diplomatie marocaine et de renforcer le cadre juridique des relations bilatérales à travers la conclusion et le suivi des accords et des conventions bilatérales.

Les commissions bilatérales existantes (avec le Brésil et l'Argentine) doivent donner lieu à des comités mixtes sectoriels, notamment dans les domaines spécifiques d'échange (agriculture, culture, sport...).

Différents acteurs doivent s'impliquer dans cette dynamique :

- **Les institutions parlementaires** ont un rôle important à jouer. Le parlement a besoin de repenser et redéfinir son action diplomatique en Amérique du Sud en faisant des visites réciproques un moyen pour lancer un esprit de concertation, d'entente et de coopération entre les pays. Les parlementaires peuvent constituer un canal fort pour que la voix du Maroc soit audible en Amérique du Sud.

Ainsi, des groupes d'amitié, des commissions parlementaires mixtes avec les Etats sud-américains permettront de faciliter les stratégies de pénétrations économiques et diplomatiques, et de prévenir les attitudes hostiles au Maroc générés par les manœuvres des adversaires du Royaume.

- **Les partis politiques** pourront jouer un rôle d'appoint à ce niveau. En effet, des dynamiques d'entente pourraient être enclenchées avec les partis qui, en principe, pourraient partager les mêmes tendances politiques. D'ailleurs, les regroupements de partis (l'Internationale socialiste, partis libéraux...) pourraient constituer des cadres adéquats pour cette action.

- **Les acteurs associatifs.** Suivant leurs domaines d'actions, les acteurs de la société civile sont appelés à multiplier les initiatives favorisant l'échange culturel et humain⁸⁶.

- **Le secteur privé.** A ce niveau, deux catégories d'acteurs sont appelés à contribuer concrètement au renforcement de la présence marocaine dans la région. Il s'agit des organisations patronales (CGEM...) d'une part, et des chambres professionnelles d'autre part.

Les acteurs du secteur privé pourraient s'impliquer dans cette stratégie à travers les actions suivantes :

- Nouer des plateformes d'entente avec leurs homologues dans les Etats sud-américains.
- Organiser des manifestations conjointes pour faire la promotion des produits marocains à travers notamment des expositions.
- Inviter les délégations d'hommes d'affaires sud-américains à des manifestations organisées au Maroc (Foire, Forum...)
- Contribuer au cadrage des initiatives intergouvernementales de coopération et de partenariat en matière économique.
- Contribuer à la création de chambres professionnelles mixtes à l'image de celle créée avec le Brésil en février 2014.

11.1.5. Impulsion des relations multilatérales

Comme on l'a souligné auparavant, le Maroc souffre d'un point de faiblesse au niveau de ses relations multilatérales. L'absence du Maroc de l'OUA, et la léthargie de l'UMA font que les logiques multilatérales dans lesquelles le Maroc devrait être bien présent sont plutôt faibles.

Cependant, le Maroc a une bonne opportunité de renforcer sa présence en Amérique du Sud par le canal des regroupements multilatéraux et régionaux.

Ayant un statut de membre observateur à l'Organisation des Etats Américains, le Maroc se doit de multiplier les efforts et les initiatives afin de renforcer ses relations avec les deux regroupements régionaux de cette zone à savoir le MERCOSUR et la Communauté andine. En effet, il est clair qu'en Amérique du Sud, ce sont les deux organisations régionales les plus actives et les plus visibles. Elles structurent les interactions régionales et multilatérales dans cette zone du monde.

Le parlement marocain pourrait jouer un rôle de premier ordre à ce niveau en multipliant les initiatives à l'égard des assemblées parlementaires des différentes organisations continentales et régionales.

A titre de rappel, la Chambre des représentants est membre observateur du Parlement Andin. Ce statut acquis pourrait constituer un véritable levier pour pouvoir renforcer sa présence dans les autres assemblées parlementaires.

D'un autre côté, le Maroc pourrait s'appuyer sur les plateformes transrégionales de partenariat pour tisser des relations privilégiées avec les Etats sud-américains et contourner la rigueur des processus formels. Rappelons d'ailleurs que le Maroc est toujours en phase de négociations avec le MERCOSUR pour la conclusion d'un partenariat commercial avancé.

Il s'agit en l'occurrence du Protocole de Sao Paulo relatif au système de préférences commerciales entre les pays en développement qui regroupe entre autres des Etats comme le Brésil, l'Uruguay le Paraguay et l'Argentine. Le Maroc a d'ailleurs signé ce protocole en 2011.

Le 11 février 2014, le Maroc a été admis en tant que membre observateur de l'Alliance du Pacifique qui regroupe trois Etats sud-américains à savoir la Colombie, le Pérou et le Chili à côté du Mexique.

Le Maroc se doit de capitaliser sur ces acquis diplomatiques pour le renforcement de sa politique sud-américaine.

11.1.6. Mise en exergue de l'espace atlantique commun

Sur le plan géopolitique, le Maroc est l'un des vis-à-vis géographiques de l'Amérique du sud.

Le Maroc se doit, par conséquent d'œuvrer pour intégrer l'Atlantique du Sud comme un des enjeux cruciaux de la coopération avec l'Amérique du Sud. Le Maroc se doit également d'agir afin de redéfinir la perception de l'Atlantique Sud d'un simple espace géographique à une zone stratégique porteuse **de sens géopolitique**.

En effet, en s'imposant comme l'un des instigateurs de cette prise de conscience stratégique, le Maroc pourra jouer un rôle primordial en tant que principal acteur.

Concrètement, l'Etat marocain devra faire la promotion de la création d'une plateforme internationale regroupant les Etats riverains de l'Atlantique en Afrique et en Amérique du Sud.

Cependant, cette initiative, se devrait d'être conduite avec beaucoup de **prudence et de nuances** afin d'éviter toute appréhension négative de la part de certains Etats ou communautés.

A ce titre, il est nécessaire d'adopter une approche **progressive**, allant par étapes. En plus, l'objet de cette plateforme ne devrait pas, au moins dans un premier temps, avoir une dimension globale. Elle devrait au contraire se focaliser sur une thématique particulière. Il s'agirait notamment de la question de la préservation de la sécurité et la lutte contre la criminalité et le terrorisme.

A ce niveau, le Maroc pourrait amorcer une coopération sécuritaire avec les Etats sud-américains à travers un appel à une prise de conscience et une vigilance face aux risques de propagation du phénomène de la piraterie maritime en Atlantique. Le Maroc pourra proposer l'institution de plateformes pour l'échange d'information, l'observation, la coordination et la mise en commun des moyens afin de prévenir toutes ces risques.

A ce titre, il serait judicieux de favoriser le lancement d'un appel authentique commun de la part de centres et d'observatoires des deux côtés de l'Atlantique Sud à destination des Etats et des organisations pour la prise de conscience de ces risques.

11.1.7. Mise en place de dynamique de réflexion commune

Faisant face à plusieurs défis communs, le Maroc devrait lancer des mécanismes de réflexion commune autour de tous ces défis et des perspectives d'évolution future.

On n'évoquera pas ici les différentes questions liées à la coopération sectorielle classique, qui est du ressort des départements ministériels.

Il s'agit plutôt des défis **transversaux d'ordre stratégique** qui pourraient structurer l'avenir de ces Etats et sociétés.

Trois points devraient ainsi être privilégiés à ce niveau :

- L'enseignement
- Le développement humain
- Les défis climatiques

L'enseignement : En ce qui concerne l'enseignement, on a vu comment les pays d'Amérique du Sud ont su relever efficacement le défi de l'enseignement à travers notamment l'éradication de l'analphabétisme, la lutte contre le chômage des diplômés... Le Maroc pourrait tirer les leçons qui s'imposent de ces expériences réussies.

Le développement humain : Le Maroc comme les Etats d'Amérique du Sud a choisi d'inscrire le développement humain parmi les priorités des politiques publiques.

Or, on a vu auparavant comment les efforts fournis à ce niveau (INDH au Maroc et différentes stratégies en Amérique du Sud) n'ont pas pu relever tous les défis liés à la pauvreté et l'accès aux services de base. Le Maroc tout comme d'ailleurs les Etats d'Amérique du Sud n'ont pas pu améliorer sensiblement leurs classements au niveau de l'Indice du développement humain.

Un gap se pose entre la dimension des efforts fournis et les résultats obtenus.

Par conséquent, les acteurs de développement humain, tout comme les académiciens et chercheurs doivent lancer des projets de recherche communs afin de conjuguer les réflexions pour recadrer les politiques dédiées au développement humain.

Les défis climatiques : Même si le Maroc ne se trouve pas dans la même configuration géo climatique de l'Amérique du Sud, il n'empêche qu'ils font face à des défis climatiques insistants qui méritent le déploiement de stratégies efficaces.

Au Maroc comme en Amérique du Sud, un certain dilemme s'impose et qui est commun à tous les Etats émergents. Comment concilier les politiques de développement, les avancées sociales avec le respect de l'environnement ?

Le Maroc se doit de s'associer à la réflexion en cours sur ces questions en Amérique du Sud.

Les acteurs associatifs et scientifiques peuvent jouer un rôle primordial dans ce cadre. Des rencontres communes de chercheurs, et le lancement de projets de recherches communs est susceptible de contribuer à entrevoir des mesures de lutte contre le réchauffement climatique.

11.2. Partenariat économique et commercial

Comme il a été signalé plus haut, la dimension économique dans les relations internationales du Maroc devient de plus en plus axiale.

L'un des objectifs principaux tracés par SM Le Roi Mohamed VI dans ce cadre est la **diversification des partenaires économiques** et commerciaux qui ne pourrait que consolider et immuniser davantage la croissance de l'économie marocaine.

*Dans le même esprit, la diplomatie marocaine devra poursuivre l'action visant à renforcer les relations du Royaume avec les pays frères et amis qu'il compte dans les autres continents et espaces géographiques, dans le cadre d'une politique volontariste de **diversification et d'élargissement de notre coopération internationale**.*

Message de SM Le Roi Mohamed VI à la 1^{ère} conférence des ambassadeurs 30 août 2013.

Les perspectives mondiales de long terme tablent sur des tendances de croissance qui seraient de plus en plus tirées par des économies émergentes, notamment d'Amérique latine, qui auront une grande influence sur l'architecture géoéconomique et géopolitique mondiale. C'est le cas notamment du Brésil qui, grâce notamment à ses ressources naturelles et humaines ainsi qu'à ses potentialités, se positionne en tant que pôle régional. Il devrait, par conséquent, jouer à l'avenir un grand rôle sur les plans à la fois économique et géopolitique.

Devant de telles perspectives, un pays, comme le Maroc, ne pourrait que tirer profit en tissant des liens étroits et en développant sa coopération avec cette région, en particulier les grandes économies, par ordre d'importance, le Brésil et l'Argentine.

Pour cela, un ensemble d'actions devraient être mis en place. Il s'agit en fait de mesures inspirées des conclusions tirées du diagnostic des relations économiques, financières et institutionnelles du Maroc avec cette région, tout en prenant en compte les potentialités existantes et qui sont en mesure, en cas de leur exploitation, de dynamiser les relations commerciales et les investissements entre les deux régions.

Concrètement, les actions proposées peuvent être regroupées autour d'au moins trois principaux axes : l'amélioration et la diversification de l'offre exportable du Maroc tout en l'adaptant à la demande émanant des pays de cette région; et, enfin le renforcement de la promotion économique.

11.2.1. Développer et diversifier l'offre exportable

Développement de la base productive

Le renforcement des exportations de marchandises du Maroc en Amérique du Sud et l'amélioration de sa compétitivité n'est guère possible avec une offre insuffisante et de faible qualité. C'est pourquoi il est important d'avoir un système productif en mesure d'assurer une offre abondante de produits à la fois diversifiée, de qualité et adaptée à l'évolution de la demande émanant, en particulier, des différents pays de l'Amérique du Sud. Pour cela, il est nécessaire notamment de :

- Valoriser les produits à avantages compétitifs et accélérer le développement des produits représentant les métiers mondiaux du Maroc. Il s'agit de produits pour lesquels soit le Maroc a de grands avantages compétitifs, soit il dispose de grands potentiels pour élargir sa base productive, comme c'est le cas des secteurs figurant comme les métiers mondiaux du Maroc.

Le développement de ces produits exige néanmoins une accélération de la concrétisation des engagements pris aussi bien par le secteur public que privé dans le cadre des différents plans sectoriels. La valorisation de ces produits nécessite, d'un autre côté, l'amélioration de leur qualité et de leur contenu technologique. D'où la nécessité d'encourager les investissements en matière d'innovation, de formation, de maîtrise des nouvelles technologies et de recherche-développement.

- **La cohérence entre les différents plans sectoriels est d'une grande priorité.** Le manque de concertation et de cohérence constitue une des principales causes à l'origine du retard pris par certains secteurs au niveau de leur développement, suite à la mise en place de plans visant à dynamiser leur croissance. Il est, par conséquent, important et urgent de mettre en place une structure composée des différents départements, publics et privés, ayant pour mission d'assurer l'harmonisation et la coordination de ces stratégies sectorielles.

Pour cette fin, plusieurs mesures doivent être déployées :

- Activation du partenariat avec le MERCOSUR. Le Maroc avait signé, en marge de la visite Royale dans la région en 2004, un accord-cadre commercial en vue de l'inauguration de négociations pour la signature d'un accord de préférences fixes. Cet accord n'a pas encore abouti à des résultats concrets. Il est temps de reprendre les négociations afin d'aller vite vers les perspectives de partenariat commercial avancé. Cependant, en attendant, le Maroc se doit d'adopter une démarche plus pragmatique en s'orientant vers le partenariat bilatéral.

- Multiplication des initiatives diplomatiques pour conclure des **conventions bilatérales de partenariat commercial**. Si on prend l'exemple du Chili, on relève que le Maroc est lié par plusieurs accords avec ce pays dans des domaines divers. Cependant, on relève un certain vide au niveau commercial.⁸⁷ C'est le cas également de la Bolivie, et de l'Equateur.
- Organisation de foires, expositions, forums d'hommes d'affaire ou autres (caravanes de l'export) dans le but de faire connaître le produit marocain.

Le Maroc devrait adopter une approche globale se basant sur ses acquis en la matière. Ses différents partenariats et accords de libre-échange avec les Etats Unis, l'UE, et le groupe d'Agadir et la Turquie devraient jouer le rôle de leviers stratégiques dans ce cadre.

Développement d'un Partenariat économique à forte plus-value stratégique

A côté des domaines classiques de coopération, la politique sud-américaine du Maroc devrait se caractériser par une certaine pérennité et durabilité dans le temps. Le Maroc aura beaucoup à gagner à imprégner son partenariat sud-américain d'une certaine **profondeur stratégique**. Cette profondeur consistera notamment dans une focalisation sur les secteurs à caractère stratégique sur lesquels le Royaume fonde sa vision du futur.

Cette vision, traduite notamment à travers **les stratégies sectorielles** poursuivies par le Royaume, devrait encadrer et structurer la dimension économique de sa politique sud-américaine.

Vu les spécificités et les caractéristiques des économies émergentes de l'Amérique du sud, trois domaines doivent être classés comme prioritaires :

Energies renouvelables et économie verte

Dans ce cadre, le Maroc et la majorité des Etats sud-américains partagent la prise de conscience de l'intérêt du développement durable. Le Brésil a lancé une politique ambitieuse afin de doter le pays des sources d'énergie solaire⁸⁸. Il en est également de l'énergie éolienne dont la capacité de production du Brésil a augmenté de 22 MW en 2002 à 2508 MW en 2012. Le Maroc qui a affiché de grandes ambitions dans ces deux domaines a intérêt à intensifier les échanges d'expertise notamment avec le Brésil dans le cadre de ces domaines d'avenir. Le Plan solaire marocain pourrait à ce titre bénéficier des opportunités offertes par un partenariat avancé avec les Etats sud-américains.

Economie du savoir : La coopération en matière d'économie du savoir se décline à travers les points suivants :

- Le Maroc qui accuse un certain retard en matière d'enseignement, pourrait tirer profit des expériences réussies des Etats d'Amérique du Sud en la matière⁸⁹.

- Le lancement d'une dynamique d'échanges universitaires et l'octroi réciproque de bourses d'études et d'allocation de recherche.
- Lancement de projets communs de recherches notamment sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Le Plan Maroc Numeric devrait bénéficier du renforcement des logiques d'échange avec les Etats d'Amérique du Sud, qui, de leur côté, ont bien compris la nécessité d'adapter les fondements économiques aux nouvelles technologies.

Agriculture : L'agriculture est parmi les secteurs les plus concernés par les relations économiques entre le Maroc et certains Etats d'Amérique du Sud, principalement le Brésil et l'Argentine.

Actuellement, l'Amérique du Sud ne figure pas parmi les premiers clients des produits agricoles marocains en raison notamment de l'absence de complémentarité. En effet, le Maroc et la majorité de ces Etats ont des profils économiques très proches, se basant sur une certaine prédominance du secteur primaire.

Eu égard aux priorités **du Plan Maroc Vert**, la coopération du Maroc avec ce groupe d'Etats en matière agricole devra être focalisée sur l'échange d'expertise en matière de modernisation de l'agriculture notamment dans les domaines de technologie agricole où certains pays d'Amérique du Sud comptent parmi les pionniers (Brésil, Argentine....)

11.2.2. Promouvoir l'investissement local et étranger

Faciliter l'acte d'investir. Il s'agit d'améliorer l'environnement des affaires en donnant la priorité aux domaines marqués encore par des contraintes, tel qu'identifiés par le dernier rapport « *Doing business* » de la Banque mondiale. Il s'agit notamment de la facilitation et de la réduction du coût de financement, la réforme et la modernisation de la justice, la réforme du marché de travail pour le rendre plus flexible, la lutte contre la corruption, ...

Assurer un appui aux entreprises, notamment à grands potentiels. L'objectif est d'aider ces entreprises à améliorer leur compétitivité afin de pénétrer les marchés d'Amérique du Sud. Il est ainsi essentiel :

- d'accélérer la mise en place de l'Observatoire du commerce extérieur et l'opérationnalisation de ses missions, dédiées à la collecte d'informations, à la veille et à la réalisation d'analyses relatives au commerce extérieur, en particulier, avec cette région, et sa mise à disposition au profit des opérateurs économiques sous forme de conseils et d'orientations sur les opportunités d'affaires.
- d'apporter un soutien et un appui, notamment diplomatique, pour faciliter l'accès des entreprises industrielles et commerciales, aussi bien publiques que privées, aux marchés latino-américains.

- de favoriser la constitution de consortiums d'entreprises pour atteindre une taille critique leur permettant d'être en mesure de concurrencer les autres entreprises, aussi bien locales qu'étrangères, sur ces marchés. De son côté, l'OCP pourrait, à travers son expérience réussie d'internationalisation, accompagner les entreprises marocaines qui envisagent d'exporter leurs produits en Amérique du Sud ou de développer des investissements avec des entreprises locales. Dans ce cadre, l'encouragement d'alliances ne pourrait qu'être bénéfique aussi bien pour les entreprises marocaines que d'Amérique du Sud. Ces alliances pourraient en effet être soit :
 - ✓ **au niveau du Maroc** : les entreprises d'Amérique du Sud pourraient alors profiter des ressources naturelles et minières du pays à coût favorable, au moment où celles marocaines pourraient bénéficier de l'afflux d'investissements directs (savoir-faire, technologie, ...) et d'y exporter les ressources minières.
 - ✓ **au niveau de l'Amérique du Sud**, pour doter le Maroc de ressources naturelles, notamment énergétiques avec des coûts compétitifs, sécuriser l'approvisionnement de l'économie nationale et assurer de nouveaux flux d'exportation.
 - ✓ **alliances établies dans le cadre de la coopération tripartite** : les entreprises marocaines pourraient collaborer avec des sociétés de l'Amérique du Sud pour la réalisation de projets socio-économiques au niveau notamment de l'Afrique, par exemple.

11.2.3. Renforcer la promotion économique

L'amélioration des échanges et de l'investissement du Maroc avec l'Amérique du Sud passe, certes, avec la réforme du cadre institutionnel de ces relations et de l'amélioration de l'offre exportable. Elle nécessite toutefois un effort supplémentaire au niveau de la promotion économique.

Pour cela, les actions suivantes sont d'une grande importance :

- Soutenir les activités promotionnelles (foires, expositions, campagnes publicitaires...) et encourager l'installation d'un réseau de chambres de commerce marocaines dans les pays d'Amérique du Sud.

Dynamiser le rôle de la diplomatie économique au niveau de ces pays. Pour cela, il faut :

- doter les organes de promotion de relais sur le terrain au sein des marchés ciblés : missions économiques des ambassades du Maroc, réseaux consulaires, service permanent à l'export,

- former des représentants pour la communication et la promotion de secteurs clés et de niche du Maroc, comme ceux entrant dans le cadre de plans sectoriels.
- Doter la chaîne de promotion des moyens financiers et humains nécessaires pour la promotion globale et sectorielle.
- Assurer une formation et une qualification adéquate des ressources humaines, notamment en matière des langues (espagnol, portugais, ...) et de la connaissance des réalités institutionnelles et culturelles de ces pays.

Conclusion

De manière générale, pour atteindre l'objectif tracé à savoir le renforcement du positionnement du Maroc en Amérique du Sud, quatre mots d'ordre doivent être respectés :

1- Rationalité et rigueur : la stratégie qui devrait être mise en place se doit d'être clairement définie et opérationnelle. Elle devrait de ce fait obéir à une certaine rationalité dans sa conception et sa mise en œuvre. A ce niveau, il est nécessaire de mettre au point des tableaux de bord afin de définir les étapes et suivre l'évolution du dépliement selon une logique rationnelle. On passe ainsi d'une feuille de route à une stratégie pour arriver enfin à une politique sud-américaine comportant des agendas et des objectifs précis.

2- Pragmatisme : le succès de cette stratégie est inhérent au comportement des différents acteurs concernés. A ce niveau, les acteurs doivent être armés d'un certain sens de pragmatisme comme dans toutes les questions qui touchent les relations internationales. Plus concrètement, le Maroc se doit d'utiliser les méthodes les plus simples et les plus opérationnelles pour atteindre ces objectifs. A titre d'exemple, il est nécessaire de renforcer le partenariat bilatéral en attendant la concrétisation des partenariats multilatéraux qui peuvent prendre un certain temps (MERCOSUR).

3- Pluralité : la conception et la mise en œuvre de la stratégie devraient être le prolongement des grandes orientations du Royaume en matière des politiques publiques. Elles devraient obéir aux mêmes paramètres à savoir la transparence et le partage de l'approche participative est primordiale pour atteindre les objectifs tracés.

4- Profondeur stratégique : le partenariat avec les Etats d'Amérique du Sud devrait être tourné vers l'avenir en se focalisant sur les domaines et secteurs hautement stratégiques. Il s'agira d'une réponse aux défis communs qui guettent le Maroc et les Etats de cette région.

Bibliographie

- **Marie Delcos**, *Le Venezuela entre risque d'effondrement et ajustements*, Le Monde, 19 décembre 2013
- **Joseph Tual**, *Abrégé géopolitique de l'Amérique Latine*, Paris, Ellipse, 2006.
- **Rachid Houdaigui**, *la politique étrangère sous Hassan II*, L'Harmattan 2003
- **The Economist**, « *Brazil's foreign aid programme, speak softly and carry a blank cheque* » 15 juillet 2010.
- **Alain Nonjon**, *Brésil, Nouvel acteur global*, Espace Prépas, N 136, mars-avril 2011
- **Pierre BON**, *L'Etat en Amérique latine*, Revue pouvoirs N 98, septembre 2001.
- **Georges Couffignal** : *Amérique latine, le surprenant retour de l'Etat*, Revue Géopolitique Diploweb, 9 mai 2012
- **Jean-Louis Buchet**, *l'Amérique du sud, pôle de croissance de l'économie mondiale*, publié dans le site internet de RFI : <http://www.rfi.fr/ameriques/20111227-amerique-sud-pole-croissance-economie-mondiale>
- **Alain Rouquie**, *l'Amérique Latine dans un ordre mondial en mutation*, la revue Géopolitique online, 18 mai 2011. <http://www.diploweb.com/L-Amerique-latine-dans-un-ordre.html>
- **Julien Barbosa**, *l'Amérique latine dans la spirale du néolibéralisme*, Paris l'Harmattan 2008
- **Alain Durand**, *l'Amérique latine en mouvement*, L'Harmattan 2006. Collection : Horizons Amérique Latine.
- **CEPAL**, Commission Economique des Nations Unies pour l'Amérique latine, *statistical yearbook for latin America and Caribbean*, 2012.
- **Jérémy None**, *UE-MERCOSUR : vers un accord d'association subrégional ? Bilan, enjeux et perspectives*, la revue Géopolitique online, 22 janvier 2012, <http://www.diploweb.com/UE-MERCOSUR-vers-un-accord-d.html>
- **Monica Pinto**, *l'Amérique latine et le traitement des violations massives de droits de l'homme*. Paris, Pedone 2007. Cours et travaux IHEI de Paris 2007.
- **Abderrahman Beggar**, *l'Amérique latine sous une perspective maghrébine*, Paris l'Harmattan 2007.
- **Ventura Deisy**, *les asymétries entre le MERCOSUR et l'Union Européenne*, L'Harmattan 2003.
- **Renée Fregosi**, *Droits de l'homme et consolidation démocratique en Amérique du sud*, l'Harmattan 2009
- **Rodrigo Osorio Contreras**, *la gauche au pouvoir en Amérique latine*. L'Harmattan 2007

- *Amérique Latine, quel rôle dans la mondialisation*, Ouvrage collectif, Documentation Française
- **Rodrigo Osorio Contreras**, *les limites du libéralisme latino-américain*, Paris L'Harmattan, 2009.
- **Julie Canovas**, *Nouveaux mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*. Paris, L'Harmattan 2009
- **Elodie Brun**, *les relations entre l'Amérique du Sud et le Moyen-Orient, un exemple de relance sud-sud*, Paris l'Harmattan 2008.
- **Geneviève Verdo**, *l'ethnicité ordinaire dans les démocraties d'Amérique latine*, Presses de science po 2012.
- **Françoise Aubès**, *Pouvoir et violence en Amérique latine*, Presses Universitaires de France, 2012
- محسن منجيد : دار أبي رقرق 2012 .
- **Bérenger Marques Pereira, David Garibay**, *la politique en Amérique latine*, Histoires institutions et sociétés, Armand Colin 2011.
- **Julie CANOVAS**, *Nouveaux mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*, l'Harmattan 2008.
- **Jean Marie Bouhou**, *Géopolitique et projections de puissance du Brésil au XIXème siècle*, L'Harmattan 2008.
- **Farida Jaidi**, *les enjeux stratégiques des relations Maroc – Brésil*, Analyses et points de vue de l'IRES. 11 juillet 2011. <http://www.ires.ma/fr/publications/analyses-et-points-de-vues/les-enjeux-strategiques-des-relations-maroc-bresil>.
- **Ziad Salah**, *Absence totale de ponts entre l'Algérie et l'Amérique Latine*, 10 avril 2010 <http://www.algerie-focus.com/blog/2010/04/absence-totale-de-ponts-entre-l%E2%80%99algerie-et-l%E2%80%99amerique-latine/>
- **Samuel Huntington**, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York Simon & Schuster, 1996
- **Laurent DELCOURT**, *coopération, une ébauche de problématisation*, Publication du CETRI, Centre d'Etudes Tricontinental de Louvain La Neuve, décembre 2006.
- site officiel des nations unies : <http://www.un.org/fr/>
- constitution du Royaume du Maroc, BO du 29 juillet 2011
- **Anne-Laure Amilhat-Szary**, *Géopolitique et frontières en Amérique latine*, in *l'Amérique Latine*, Hardy, Sébastien et Médina, Editions, Lucile, 2005, (P : 11 à 33)
- **George COUFFIGNAL**, *Amérique Latine, le surprenant retour de l'Etat*, Revue Géopolitique Diploweb, mai 2012.
- **Carlos GABETA**, *crise totale en Argentine*, Le Monde diplomatique, janvier 2002.

- **Graciela Ducatenzeiler**, *la Démocratie en Amérique latine*, in Revue Internationale de politique comparée, 2011.1 (Vol 18)
- **Emile Bousquier**, *la situation politique, économique et sociale en Amérique Latine* site : irenees.net
- Traité d'Asunción, signé le 26 mars 1991 au Paraguay entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay
- **Yves Chalout**, Guillermo Hillcoat, *Intégration et compétitivité dans le Mercosur*, In Economie Rurale, Numéro 234-235, 1996.
- Statistical Yearbook for Latin America and The Caribbean (2012), Economic Commission For Latin America and Caribbean, United nations
- Lutte contre le changement climatique, le défi de l'Amérique latine, JOL Press, n 25 juillet 2012
- **Jean-Pierre Langellier**, une nouvelle sécheresse frappe l'Amérique du sud, le Monde, 24 septembre 2010
- **Secrétariat d'Etat auprès du ministère de l'énergie et des mines**, chargé de l'Eau et de l'Environnement, novembre 2009.
- **Jean-Sylvestre Mongrenier**, *la nouvelle OTAN : des rivages nord-atlantique aux confins eurasiatiques*, in l'Europe et ses limites, Hérodote 2005/3 (N118)
- **Didier Ortolland** et Jean-Pierre Pirat, *Atlas géopolitique des espaces maritimes*, Paris, Éd. Technip, 2010
- **Xavier Raufer**, *les superpuissances du crime, enquête sur le narco-terrorisme*, Plon 1993.
- Site web du **Haut-Commissariat au Plan**
- Site web du **PNUD**
- **Noyelle Neumann Das Neves**, « *instauration au Brésil de la première commission de vérité chargée d'enquêter sur les violations de droits de l'homme commises lors de la dictature* ». in Lettre « Actualités Droits-Libertés » du CREDOF (Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux) 15 juin 2012.
- **Salomon Lerner Febres** « *mémoire, réconciliation et démocratie : réflexions à partir de la violence au Pérou* ». Revue des droits de l'homme, décembre 2012.
- **Sébastien Santander**, *le régionalisme sud-américain, l'Union européenne et les Etats unis*. Bruxelles : Ed. de l'Université de Bruxelles : Institut d'études européennes [Paris] 2008.
- **Sébastien Santander**, *la coopération brésilienne avec l'Afrique*, Revue Défense nationale, Mars 2011.
- **Salomon Lerner Febres** « *mémoire, réconciliation et démocratie : réflexions à partir de la violence au Pérou* ». Revue des droits de l'homme, décembre 2012
- site web du **ministère des affaires étrangères**.
- **Joseph Tual**, *Abrégé géopolitique de l'Amérique Latine*, Paris, Ellipse, 2006

- The Economist, « *Brazil's foreign aid programme, speak softly and carry a blank cheque* » 15 juillet 2010
- **Alain Nonjon**, *Brésil, Nouvel acteur global*, Espace Prépas, N 136, mars-avril 2011
- **Pierre BON**, *L'État en Amérique latine*, Revue pouvoirs N 98, septembre 2001
- **Georges Couffignal** : *Amérique latine, le surprenant retour de l'État*, Revue Géopolitique Diploweb, 9 mai 2012
- **Jean-Louis Buchet**, *l'Amérique du Sud, pôle de croissance de l'économie mondiale*, publié dans le site internet de RFI : <http://www.rfi.fr/ameriques/20111227-amerique-sud-pole-croissance-economie-mondiale>
- **Alain Rouquie**, *l'Amérique Latine dans un ordre mondial en mutation*, la revue Géopolitique online, 18 mai 2011. <http://www.diploweb.com/L-Amerique-latine-dans-un-ordre.html>
- Julien Barbosa, *l'Amérique latine dans la spirale du néolibéralisme*, Paris l'Harmattan 2008
- Alain Durand, *l'Amérique latine en mouvement*, L'Harmattan 2006. Collection : Horizons Amérique Latine
- CEPAL, Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, *statistical yearbook for latin America and Caribbean*, 2012
- Jérémie None, *UE-MERCOSUR : vers un accord d'association subrégional ? Bilan, enjeux et perspectives*, la revue Géopolitique online, 22 janvier 2012, <http://www.diploweb.com/UE-MERCOSUR-vers-un-accord-d.html>
- Monica Pinto, *l'Amérique latine et le traitement des violations massives de droits de l'homme*. Paris, Pedone 2007. Cours et travaux IHEI de Paris 2007
- Abderrahman Beggar, *l'Amérique latine sous une perspective maghrébine*, Paris l'Harmattan 2007
- Ventura Deisy, *les asymétries entre le MERCOSUR et l'Union Européenne*, L'Harmattan 2003
- Renée Fregosi, *Droits de l'homme et consolidation démocratique en Amérique du Sud*, l'Harmattan 2009
- Rodrigo Osorio Contreras, *la gauche au pouvoir en Amérique latine*. L'Harmattan 2007
- *Amérique Latine, quel rôle dans la mondialisation*, Ouvrage collectif, Documentation Française
- Rodrigo Osorio Contreras, *les limites du libéralisme latino-américain*, Paris L'Harmattan, 2009
- Julie Canovas, *Nouveaux mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*. Paris, L'Harmattan 2009
- Sébastien Santander, *le régionalisme sud-américain, l'Union Européenne et les États Unis*. Bruxelles : Ed. de l'Université de Bruxelles : Institut d'Études Européennes [Paris] 2008.

- Sébastien Santander, *la coopération brésilienne avec l'Afrique*, Revue Défense nationale, Mars 2011
- Elodie Brun, *les relations entre l'Amérique du Sud et le Moyen-Orient, un exemple de relance sud-sud*, Paris l'Harmattan 2008
- Geneviève Verdo, *l'ethnicité ordinaire dans les démocraties d'Amérique latine*, Presses de science po 2012
- Françoise Aubès, *Pouvoir et violence en Amérique latine*, Presses Universitaires de France, 2012
- محسن منجيد : *دار أبي رقراق 2012*
- Béranger Marques pereira, David Garibay, *la politique en Amérique latine*, Histoires institutions et sociétés, Armand Colin 2011
- Julie CANOVAS, *Nouveaux mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*, l'Harmattan 2008
- Jean Marie Bouhou, *Géopolitique et projections de puissance du Brésil au XIXème siècle*, L'Harmattan 2008
- Farida Jaidi, *les enjeux stratégiques des relations Maroc – Brésil*, Analyses et points de vue de l'IRES. 11 juillet 2011. <http://www.ires.ma/fr/publications/analyses-et-points-de-vues/les-enjeux-strategiques-des-relations-maroc-bresil>
- Ziad salah, *Absence totale de ponts entre l'Algérie et l'Amérique Latine*, 10 avril 2010 <http://www.algerie-focus.com/blog/2010/04/absence-totale-de-ponts-entre-l%E2%80%99algerie-et-l%E2%80%99amerique-latine/>
- « Les grands scénarios de l'évolution de l'économie mondiale. Philippe COLOMBANI, Chef de la Mission économique de l'Ambassade de France à Cuba. "Prospective Maroc 2030". Haut Commissariat au Plan.
- « Transformations du système productif global et nouvelle intégration régionale ». Robert SMOLIK. Ministre Conseiller de la Mission américaine à l'OCDE. "Prospective Maroc 2030". Haut Commissariat au Plan.
- « Mapping the Global Future ». Rapport du Conseil national du renseignement américain (National Intelligence Council). Décembre 2004.
- « Les relations entre le Maroc et les pays d'Amérique ». Ministère des affaires Etrangères et de la Coopération. <http://www.diplomatie.ma/Politique%20A9trang%20A8re/Amerique/tabid/186/language/en-US/Default.aspx>.
- « Organisations régionales américaines ». Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. <http://www.diplomatie.ma/Politique%20a9trang%20a8re/Amerique/Organisationsregionales/tabid/187/language/fr-FR/Default.aspx>
- « Sommet Afrique-Amérique du Sud : Un regroupement unique en quête de réalisations ». Revue "Afrique expansion". 25 Février 2013. <http://www.afriqueexpansion.com/sommet->

afrique-amerique-du-sud-/7598-sommet-afrique-amerique-du-sud--un-regroupement-unique-en-quete-de-realizations.html

- « Accords commerciaux ». Ministère du commerce Extérieur. <http://www.mce.gov.ma/accordscommerciaux>.
- « Entrée en vigueur de deux nouveaux accords de libre-échange : UE/Colombie et UE/Amérique Centrale ». Ministère de l'Economie et des Finances (France). 09/08/2013. http://www.tresor.economie.gouv.fr/7809_entree-en-vigueur-de-deux-nouveaux-accords-de-libre-echange-ue-colombie-et-ue-amerique-centrale.
- Base de données statistiques du commerce extérieur mondial : Trademap.
- Nations Unies : « La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents : options pour le développement ». 2010.
- www.map.ma.
- Samuel Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York Simon & Schuster, 1996
- Laurent DELCOURT, *coopération, une ébauche de problématisation*, Publication du CETRI, Centre d'Études Tricontinental de Louvain La Neuve, décembre 2006.
- site officiel des nations unies : <http://www.un.org/fr/>
- constitution du Royaume du Maroc, BO du 29 juillet 2011
- Anne-Laure Amilhat-Szary, *Géopolitique et frontières en Amérique Latine*, in l'Amérique Latine, Hardy, Sébastien et Médina, Éditions, Lucile, 2005, (P : 11 à 33)
- George COUFFIGNAL, *Amérique Latine, le surprenant retour de l'État*, Revue Géopolitique Diploweb, mai 2012.
- Carlos GABETA, *crise totale en Argentine*, Le Monde diplomatique, janvier 2002.
- Graciela Ducatzenzeiler, *la Démocratie en Amérique Latine*, in Revue Internationale de politique comparée, 2011.1 (Vol 18)
- Émile Bousquier, *la situation politique, économique et sociale en Amérique Latine* site : irenees.net
- Traité d'Asunción, signé le 26 mars 1991 au Paraguay entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay
- Yves Chaloult, Guillermo Hillcoat, *Intégration et compétitivité dans le Mercosur*, In Économie Rurale, Numéro 234-235, 1996.
- Statistical Yearbook for Latin America and The Caribbean (2012), Economic Commission For Latin America and Caribbean, United nations
- Lutte contre le changement climatique, le défi de l'Amérique Latine, JOL Press,n 25 juillet 2012
- Jean-Pierre Langellier, une nouvelle sécheresse frappe l'Amérique du sud, le Monde, 24 septembre 2010

- Secrétariat d'État auprès du ministère de l'énergie et des mines, chargé de l'Eau et de l'Environnement, novembre 2009.
- Jean-Sylvestre Mongrenier, *la nouvelle OTAN : des rivages nord-atlantique aux confins eurasiatiques*, in l'Europe et ses limites, Hérodote 2005/3 (N118)
- Didier Ortolland et Jean-Pierre Pirat, *Atlas géopolitique des espaces maritimes*, Paris, Éd. Technip, 2010
- Xavier Raufer, *les superpuissances du crime, enquête sur le narco-terrorisme*, Plon 1993.
- Site web du Haut Commissariat au Plan
- Site web du PNUD
- Noyelle Neumann Das Neves, « *instauration au Brésil de la première commission de vérité chargée d'enquêter sur les violations de droits de l'homme commises lors de la dictature* ». in Lettre « Actualités Droits-Libertés » du CREDOF (Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux) 15 juin 2012.
- Salomon Lerner Febres « *mémoire, réconciliation et démocratie : réflexions à partir de la violence au Pérou* ». Revue des droits de l'homme, décembre 2012.
- محسن منجيد □□□□□□ □□□□□□ □□ □□□□□□ □□□□□□. دار أبي رقرق
- site web du ministère des affaires étrangères.

- ¹ Voir, Samuel Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York Simon & Schuster, 1996
- ² Laurent DELCOURT, *coopération, une ébauche de problématisation*, Publication du CETRI, Centre d'Études Tricontinental de Louvain La Neuve, décembre 2006.
- ³ Déclaration de Ban Ki Moon, le 12 septembre 2012, Voir site officiel des nations unies : <http://www.un.org/fr/events/southcooperationday/>
- ⁴ Préambule de la constitution marocaine de 2011.
- ⁵ Les BRICS est un acronyme anglais pour désigner les cinq grandes puissances émergentes à savoir : le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Ce groupe se réunit régulièrement depuis 2009.
- ⁶ On verra plus loin que ces ensembles sont multiples et pluridimensionnelles
- ⁷ Anne-Laure Amilhat-Szary, *Géopolitique et frontières en Amérique Latine*, in *l'Amérique Latine*, Hardy, Sébastien et Médina, Éditions, Lucile, 2005, (P : 11 à 33)
- ⁸ George COUFFIGNAL, *Amérique Latine, le surprenant retour de l'État*, Revue Géopolitique Diploweb, mai 2012.
- ⁹ Carlos GABETA, *crise totale en Argentine*, Le Monde diplomatique, janvier 2002.
- ¹⁰ Graciela Ducatenzeiler, *la Démocratie en Amérique Latine*, in *Revue Internationale de politique comparée*, 2011.1 (Vol 18)
- ¹¹ Émile Bousquier, *la situation politique, économique et sociale en Amérique Latine* site : irenees.net
- ¹² Article 1^{er} du traité d'Asunción, signé le 26 mars 1991 au Paraguay entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay
- ¹³ Yves Chalout, Guillermo Hillcoat, *Intégration et compétitivité dans le Mercosur*, In *Économie Rurale*, Numéro 234-235, 1996.
- ¹⁴ Statistical Yearbook for Latin America and The Caribbean (2012), Economic Commission For Latin America and Caribbean, United Nations.
- ¹⁵ *Lutte contre le changement climatique, le défi de l'Amérique Latine*, JOL Press, 25 juillet 2012
- ¹⁶ Jean-Pierre Langellier, *une nouvelle sécheresse frappe l'Amérique du sud*, le Monde, 24 septembre 2010
- ¹⁷ Secrétariat d'État auprès du ministère de l'énergie et des mines, chargé de l'Eau et de l'Environnement, novembre 2009.
- ¹⁸ Jean-Sylvestre Mongrenier, *la nouvelle OTAN : des rivages nord-atlantique aux confins eurasiatiques*, in *l'Europe et ses limites*, Hérodote 2005/3 (N118)
- ¹⁹ Didier Ortolland et Jean-Pierre Pirat, *Atlas géopolitique des espaces maritimes*, Paris, Éd. Technip, 2010
- ²⁰ Sur ce sujet, Voir Xavier Raufer, *les superpuissances du crime, enquête sur le narco-terrorisme*, Plon 1993.
- ²¹ George COUFFIGNAL, *Amérique Latine, le surprenant retour de l'État*, Revue Géopolitique Diploweb, mai 2012.
- ²² Noyelle Neumann Das Neves, « *instauration au Brésil de la première commission de vérité chargée d'enquêter sur les violations de droits de l'homme commises lors de la dictature* ». in Lettre « Actualités Droits-Libertés » du CREDOF (Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux) 15 juin 2012.
- ²³ Salomon Lerner Febres « *mémoire, réconciliation et démocratie : réflexions à partir de la violence au Pérou* ». *Revue des droits de l'homme*, décembre 2012.
- ²⁴ محسن منجيد علاقات المغرب مع أمريكا اللاتينية. دار أبي رقرق
- ²⁵ « **Les relations entre le Maroc et les pays d'Amérique** ». **Ministère des affaires Etrangères et de la Coopération.** <http://www.diplomatie.ma/Politique%3%A9trang%3%A8re/Amerique/tabid/186/language/en-US/Default.aspx>.
- ²⁶ « *Organisations régionales américaines* ». *Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.* <http://www.diplomatie.ma/Politique%3%A9trang%3%A8re/Amerique/Organisationsregionales/tabid/187/language/fr-FR/Default.aspx>
- ²⁷ A l'exception de Cuba.
- ²⁸ Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et Venezuela.
- ²⁹ Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago.
- ³⁰ « *Sommet Afrique-Amérique du Sud : Un regroupement unique en quête de réalisations* ». *Revue Afrique expansion.* 25 Février 2013. <http://www.afriqueexpansion.com/sommet-afrique-amerique-du-sud-/7598-sommet-afrique-amerique-du-sud--un-regroupement-unique-en-quete-de-realizations.html>
- ³¹ « *Accords commerciaux* ». *Ministère du commerce Extérieur.* <http://www.mce.gov.ma/accordscommerciaux>
- ³² Il s'agit de données officielles tirées du site web du ministère des affaires étrangères.
- ³³ <http://www.oecd.org/fr/sites/forumlac/>
- ³⁴ http://fr.wikipedia.org/wiki/%3A9conomie_de_l'Am%3A9rique_latine
- ³⁵ « *L'Amérique du Sud, pôle de croissance de l'économie mondiale* ». Jean-Louis Buchet. Décembre 2011. <http://www.rfi.fr/ameriques/20111227-amerique-sud-pole-croissance-economie-mondiale>.

³⁶ *Le Brésil devient la sixième puissance économique mondiale.* <http://www.rfi.fr/ameriques/20111226-le-bresil-devient-sixieme-puissance-economique-mondiale>

³⁷ « *Les enjeux stratégiques des relations Maroc-Brésil* » Jaidi. IRES. 11/7/2011.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Alain Rouquie, *l'Amérique Latine dans un ordre mondial en mutation*, la revue Géopolitique online, 18 mai 2011. <http://www.diploweb.com/L-Amerique-latine-dans-un-ordre.html>

⁴⁰ François Thuau, *Abrégé géopolitique de l'Amérique latine* Paris, Ellipses 2006.

⁴¹ *Idem*

⁴² Jean-Louis Buchet, *l'Amérique du Sud, pôle de croissance de l'économie mondiale*, publié dans le site internet de RFI :

<http://www.rfi.fr/ameriques/20111227-amerique-sud-pole-croissance-economie-mondiale>

⁴³ *Idem*

⁴⁴ Sébastien Santander, *la coopération brésilienne avec l'Afrique*, Revue Défense nationale, Mars 2011.

⁴⁵ The Economist, « *Brazil's foreign aid programme, speak softly and carry a blank cheque* » 15 juillet 2010

⁴⁶ Alain Nonjon, *Brésil, Nouvel acteur global*, Espace Prépas, N 136, mars-avril 2011

⁴⁷ 2009

⁴⁸ 2001

⁴⁹ 2000

⁵⁰ 2001

⁵¹ 2001

⁵² Pierre BON, *L'État en Amérique latine*, Revue pouvoirs N 98, septembre 2001.

⁵³ Georges Couffignal : *Amérique latine, le surprenant retour de l'État*, Revue Géopolitique Diploweb, 9 mai 2012

⁵⁴ L'Espagne est exclue de ce champ en raison notamment de la présence historique de l'Espagne dans sous-continent en tant qu'ancienne puissance coloniale, ce qui pourrait fausser profondément toute analyse comparée.

⁵⁵ Bruno Muxagato, *Le Brésil et le monde arabe, les limites d'un rapprochement sud-sud*. Notes de l'IFRI, avril 2012.

⁵⁶ *Idem*

⁵⁷ *L'Amérique latine en 2013, quelles perspectives à moyen terme ? Éclairages émergents*, Apériodique, N13/03-Août 2013.

⁵⁸ Sosa, Tsounta et Kim, *is the growth momentum in latin America sustainable?* Working paper 13/10, FMI 2013.

⁵⁹ Le taux de dépendance démographique est le rapport des effectifs des moins de 15 ans et de 60 ans et plus à celui de la population âgée de 15 à 59 ans. Le ratio est comptabilisé de la manière suivante : population – population d'âge actif / population d'âge actif

⁶⁰ Chiffres du HCP

⁶¹ Le programme PISA de l'OCDE est un ensemble d'études menées par l'OCDE visant la mesure de la performance des systèmes éducatifs des pays membres et des pays non membres.

⁶² Ces données sont tirées du recoupement de plusieurs sources.

⁶³ Il s'agit de l'indice de compétence en anglais EF EPI qui établit le niveau de compétence moyen en anglais pour les adultes sur la base de données provenant de deux tests d'anglais EF différents, auxquels se soumettent des centaines de milliers d'adultes chaque année

⁶⁴ Cette stratégie prévoit la construction de 70 zones logistiques dans 70 villes à l'horizon 2030.

⁶⁵ Chiffres de think tank anglais Oxford Business Group

⁶⁶ « *Les grands scénarios de l'évolution de l'économie mondiale* ». Philippe COLOMBANI, *Chef de la Mission économique de l'Ambassade de France à Cuba*. "Prospective Maroc 2030". HCP. P.11.

⁶⁷ *Idem*

⁶⁸ « *Transformations du système productif global et nouvelle intégration régionale* ». Robert SMOLIK. *Ministre Conseiller de la Mission américaine à l'OCDE*. "Prospective Maroc 2030". HCP. P.47

⁶⁹ « *Mapping the Global Future* ». *Rapport du Conseil national du renseignement américain (National Intelligence Council)*. Décembre 2004. *Il s'agit d'un rapport qui présente les transformations majeures que devrait connaître le monde entre 2005 et 2020.*

⁷⁰ En 2011, UTE Norte Fluminense, filiale d'EDF a ainsi ouvert les portes de la première usine solaire du pays. Située à Macaé, dans l'État de Rio de Janeiro, l'installation est composée de 1800 plaques photovoltaïques d'une puissance pouvant aller jusqu'à 320 KW en période de fort ensoleillement.

⁷¹ *L'Observatoire du Commerce Extérieur vise à : (i) accompagner les opérateurs économiques et dans leurs prises de décisions en leur fournissant des informations et des analyses relatives au commerce extérieur. (ii) Venir en complément de l'existant en matière de production et de diffusion de l'information et de veille sur le commerce extérieur. Il devrait aussi servir aussi d'appui aux entreprises et associations professionnelles afin de faciliter leur adaptation aux marchés internationaux des biens et services.*

⁷² « *Entrée en vigueur de deux nouveaux accords de libre-échange : UE/Colombie et UE/Amérique Centrale* ». *Ministère de l'Economie et des Finances (France)*. 09/08/2013. http://www.tresor.economie.gouv.fr/7809_entree-en-vigueur-de-deux-nouveaux-accords-de-libre-echange-ue-colombie-et-ue-amerique-centrale.

⁷³ Gustavo Muller, « *Sommet UE-Amérique latine, les participants sont ils égaux* », Huffington poste, 26/01/2013. http://www.huffingtonpost.fr/gustavo-muller/sommet-ueamerique-latine_b_2558403.html

⁷⁴ Site de la Coopération régionale de la France en Amérique du Sud : http://www.franceamsud.org/site/index.php?option=com_content&view=article&id=88&Itemid=239&lang=fr

⁷⁵ Tangi Quemener, *Obama conclut sa tournée en Amérique latine en insistant sur l'économie*, AFP, 04 mai 2013

⁷⁶ Site internet du ministère des Affaires étrangères de la Turquie.

⁷⁷ Déclaration du ministre argentin des Affaires étrangères à la MAP, en marge d'une rencontre avec son homologue marocain à New York : « *"C'était une grande opportunité pour réaffirmer la solidité des relations d'amitié qui unissent les deux pays et l'identité de vue sur de nombreux sujets"* »

⁷⁸ Chiffres du ministère chargé du commerce extérieur.

⁷⁹ *Parmi les STN importantes originaires d'Amérique latine, Telmex et America Movil au Mexique ont été créées suite à la vente de l'entreprise publique de télécommunications.*

⁸⁰ Nations Unies : « *La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents : options pour le développement* ». 2010. p.46

⁸¹ *Déclaration du ministre brésilien des affaires extérieures, Antonio de Aguiar, lors d'un point de presse avec son homologue marocain, Rabat le 5 septembre 2011. www.map.ma*

⁸² Rachid Houdaigui, *le processus décisionnel dans la politique étrangère du Maroc*

⁸³ A signaler dans ce cadre que le Paraguay a retiré dernièrement sa reconnaissance de la « RASD »
8484

⁸⁵ Marie Delcos, *Le Venezuela entre risque d'effondrement et ajustements*, Le Monde, 19 décembre 2013.

⁸⁶ Voir supra

⁸⁷ Ci-après la liste des conventions conclues entre le Maroc et le Chili (source ministère des affaires étrangères) :

- Septembre 1998 : Accord de coopération dans le secteur minier ;
- Octobre 1998 : Accord de coopération entre le CMPE et PROCHILE ;
- Mai 1999 : Mémoire d'entente pour l'établissement de consultations politiques entre les Ministères des Affaires étrangères des deux pays;
- Mai 1999: Accord Général de coopération, entré en vigueur le 21 mars 2006 ;
- Décembre 2004 : Accord-cadre dans le domaine Culturel ;
- Décembre 2004 : Mémoire d'Entente sur la Coopération en matière Agricole et sur la Promotion du Commerce Agricole;
- Décembre 2004 : Mémoire d'Entente en matière Sanitaire et Phytosanitaire ;
- Décembre 2004 : Mémoire d'Entente sur la Coopération et l'Echange en matière de Pêche et d'Aquaculture;
- Décembre 2004 Signature, entre l'Ambassadeur de SM le Roi à Santiago et le Maire de Coquimbo, d'une Convention pour la construction du Centre Mohammed VI pour le Dialogue des Civilisations et la Mosquée de Coquimbo ;
- Avril 2006 : Signature d'un Programme de Coopération dans le domaine de la culture pour les années 2006, 2007 et 2008 ;
- Avril 2006 : Signature d'un Accord de Coopération entre les Académies Diplomatiques des deux pays ;
- Décembre 2008 : Signature d'une convention de coopération entre le Service National de la Femme et le Ministère du Développement Social de La Famille et de la Solidarité ;
- Juillet 2009 : Signature d'un protocole d'accord pour l'application du mémoire d'entente visant à renforcer la coopération bilatérale dans le secteur de la pêche maritime.

⁸⁸ En 2011, UTE Norte Fluminense, filiale d'EDF a ainsi **ouvert les portes de la première usine solaire du pays**. Située à Macaé, dans l'Etat de Rio de Janeiro, l'installation est composée de 1800 plaques photovoltaïques d'une puissance pouvant aller jusqu'à 320 KW en période de fort ensoleillement.

⁸⁹ Voir Infra